



Pleins feux sur la foi et le développement : le Sénégal



AVEC L'APPUI DE LA HENRY R. LUCE INITIATIVE ON
RELIGION AND INTERNATIONAL AFFAIRS

MAI 2016

Remerciements

Ce rapport est le produit d'un programme de recherche impliquant plusieurs pays, mené par le Berkley Center avec le soutien de la Fondation Henry R. Luce. Le Berkley Center et le WFDD ont organisé une opération de consultation en janvier 2015 à Washington, D.C., invitant un groupe de spécialistes et de professionnels pour examiner le programme de recherche sur le Sénégal, inspiré de la recherche documentaire initiale. Au cours de cette réunion et au fil des mois qui ont suivi, ce groupe a identifié des lacunes dans les connaissances et déterminé les sujets d'investigation à traiter en priorité. Parmi les participants se trouvaient Erin Joanna Augis, Robert Baum, Laura Cochrane, Julius E. Coles, Souleymane Bachir Diagne, Mamadou Diouf, Joanne Gleason, Philip Massey, Stephanie Saenger et Leonardo A. Villalón. Le programme de recherche sur le Sénégal s'est articulé autour d'entretiens détaillés et approfondis au Sénégal (plusieurs de ces entretiens sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://berkleycenter.georgetown.edu/subprojects/country-mapping-senegal>). Nous souhaitons mettre l'accent sur la richesse des contributions apportées par les membres du Cadre des Religieux pour la Santé et le Développement, qui nous ont offert une connaissance approfondie de leurs communautés religieuses respectives. Les rapports de Rokhaya Thiam, Mouhamadou Barro et Moussé Fall du Réseau Islam et Population ont enrichi notre compréhension des médias et réseaux religieux ainsi que des perspectives religieuses sur la santé reproductive.

Lauren Herzog, coordinatrice de programmes au WFDD, a géré la conception de ce rapport. Cette dernière et Wilma Mui, attachée de programmes au WFDD, en sont les auteures principales. Le travail de terrain a été mené au Sénégal entre

juin 2014 et février 2016 par Lauren Herzog, Wilma Mui et Katherine Zuk, ancienne attachée de programmes au WFDD. Crystal Corman, gestionnaire de programmes au WFDD, a fourni des commentaires et de précieux conseils tout au long du projet. Nathaniel Adams, coordinateur de programmes au WFDD, a apporté des observations constructives sur les premières ébauches du rapport. Katherine Marshall, directrice générale du WFDD, a supervisé le projet, participé au travail de terrain et édité le rapport. Cheikh Saliou Mbacké a offert des commentaires et des perspectives inestimables sur le paysage religieux du Sénégal, notamment grâce à un article explorant les tendances au sein de la confrérie mouride. Christopher Riley, ancien adjoint aux programmes au WFDD, a participé à la recherche initiale sur le terrain et a réalisé des entretiens téléphoniques, tandis que Sabrina Khan, étudiante de premier cycle à l'université de Georgetown, a fait des recherches sur la communauté catholique au Sénégal.

Tous les commentaires sur les ébauches du rapport, notamment ceux de Laura Cochrane, Joanne Gleason et Rebecca Blachly, nous ont été très précieux.

Nous exprimons toute notre gratitude à ceux qui nous ont fait part de leurs expériences, connaissances et idées, que ce soit par le biais d'entretiens ou d'échanges. Ce rapport n'aurait pas été possible sans leurs contributions.

Les photographies publiées dans ce rapport ont été prises par Lauren Herzog, Alice Liang, Katherine Marshall, Wilma Mui, Christopher Riley, Al Hadji Sene et Christopher Uller. Ce rapport a été traduit de l'anglais par Gaëlle Linard.

À propos de World Faiths Development Dialogue

Le World Faiths Development Dialogue (WFDD) est une organisation à but non lucratif, œuvrant à la croisée des religions et du développement dans le monde. Hébergé au sein du Berkley Center à Washington, D.C., le WFDD documente le travail des organisations d'inspiration religieuse et explore l'importance des idées religieuses et des acteurs religieux dans le contexte du développement. Le WFDD prône le dialogue entre les communautés religieuses et celles du développement. Il encourage en outre les partenariats novateurs, au niveau national comme international, pour contribuer à des projets de développement dont les résultats sont positifs et bénéfiques pour tous.

CARTE DU SÉNÉGAL



À propos du Berkley Center for Religion, Peace, and World Affairs

Le Berkley Center for Religion, Peace, and World Affairs a été créé au sein du Bureau du Président de l'université de Georgetown en 2006. Il se consacre à l'étude interdisciplinaire de la religion, de l'éthique et de la vie publique. Par le biais de la recherche, de l'enseignement et du service, le Centre explore les difficultés d'ordre mondial auxquelles sont confrontés la démocratie, les droits de l'homme, le développement économique et social, la diplomatie internationale et la compréhension entre les religions. Deux postulats guident le travail du Centre : un examen approfondi des valeurs et des croyances est essentiel pour répondre à ces difficultés, et une communication ouverte entre les différentes traditions culturelles et religieuses peut promouvoir la paix.

Ce rapport, Pleins feux sur la foi et le développement : le Sénégal, explore l'histoire complexe ainsi que les liens actuels entre, d'un côté, les différentes organisations musulmanes soufies du Sénégal et les acteurs chrétiens, importants mais bien moins nombreux, et, de l'autre, les défis auxquels est confrontée la nation en matière de développement. Même si peu de gens travaillant au Sénégal (que ce soit dans ses institutions publiques, au sein de la société civile ou auprès de ses partenaires internationaux) ignorent le fait que les institutions religieuses jouent un rôle particulièrement important dans le pays, il existe des lacunes notables lorsqu'il s'agit d'apprécier à quel point ces dernières sont impliquées dans les programmes et stratégies de développement. Peu de moyens pratiques existent pour leur faire prendre part aux processus participatifs, essentiels aux approches durables et constructives en matière de développement. Dans le paysage socio-économique en pleine évolution du Sénégal, les changements que rencontrent les acteurs religieux et les rôles de la religion, ainsi que leurs implications au niveau local et national, sont mal compris. Des forces internationales de poids sont à l'œuvre : liens transnationaux entre les communautés de la diaspora, programmes internationaux influencés par des facteurs religieux, montée de l'extrémisme violent et non violent en Afrique de l'Ouest. Bien que le Sénégal résiste généralement à l'extrémisme, l'ouverture de la nation face aux forces mondiales et les changements sociaux rapides qui bouleversent les modèles traditionnels suggèrent que ne pas s'inquiéter serait une erreur.

L'objectif de ce rapport est de proposer une présentation détaillée et abordable du paysage religieux du Sénégal, en retraçant son histoire, ses institutions contemporaines ainsi que la dynamique du changement, le tout en relation avec les enjeux majeurs du développement. Il met l'accent sur plusieurs domaines. Certains sont délicats et controversés (Code de la famille, rôles des hommes et des femmes), demandent une attention immédiate (politiques en matière d'éducation) ou semblent plutôt prometteurs (planification familiale). L'objectif global est d'améliorer la compréhension souvent mauvaise des rôles joués par les acteurs religieux et, ce faisant, de contribuer à améliorer la qualité du dialogue et des programmes de développement.

Le rapport part de l'hypothèse que le fait d'ignorer ou de minimiser l'importance des facteurs religieux nuit aux programmes de développement à bien des égards. La collaboration est fragmentée, que ce soit entre les acteurs religieux eux-mêmes ou avec le gouvernement sénégalais et ses partenaires internationaux. À cause de cela, les résultats, très variés, sont loin d'être optimaux. On rencontre en effet des inefficacités dues au chevauchement de plusieurs programmes, une incapacité à tirer les leçons de l'expérience en raison de l'ignorance de ce que font les autres acteurs, des opportunités manquées à cause d'un engagement limité avec les communautés, et même le caractère parfois contre-productif de certains programmes, la motivation des organisations confessionnelles et des acteurs religieux n'étant pas correctement prise en compte. Ce rapport souligne l'importance toute particulière des problèmes touchant les réformes de l'éducation et leur mise en œuvre, des manières d'aborder le rôle des femmes et la planification familiale, et des approches efficaces (ou moins efficaces) vis-à-vis de toute une éventail de problèmes épineux auxquels sont confrontés les enfants vulnérables. Pour chaque cas, la religion joue un rôle particulièrement important, qui peut être une source de division. Pourtant, un dialogue et une action chargés de sens offrirait aux acteurs religieux un potentiel important.

Ce rapport souligne la diversité des acteurs d'inspiration religieuse travaillant dans le secteur du développement, ainsi que leurs différentes approches et perspectives idéologiques quant aux défis

que présentent la modernisation et le changement social. Dans le paysage religieux complexe et dynamique du Sénégal, certains acteurs sont partagés, voire même hostiles, vis-à-vis de certains aspects des stratégies de développement. Cependant, plusieurs participent activement aux initiatives de développement principales, que ce soit directement en tant que communautés ou organisations confessionnelles ou grâce au travail des nombreuses organisations d'inspiration religieuse. Quant à la compréhension mutuelle, des lacunes importantes existent dans les deux sens : les acteurs religieux peuvent ne pas apprécier certaines obligations et options qui incombent aux politiques de développement, tandis que les acteurs laïcs peuvent mal interpréter les perspectives et motivations de leurs homologues religieux, voire même éviter activement tout contact avec eux. Nous espérons qu'une base solide d'informations, reconnaissant entre autres la diversité et l'impact cumulatif considérable des acteurs religieux dans tous les domaines (de l'éducation à l'adaptation au changement climatique), permettra de remettre en question le discours bien trop fréquent d'une opposition inhérente entre la religion et le développement.

L'objectif fondamental de ce travail de recherche est d'offrir une ressource qui permettra de façonner les pratiques et les politiques de développement au Sénégal. Il arrive à un moment important, le Sénégal faisant face à des difficultés sur les plans économique, social et politique pour atteindre les objectifs ambitieux formulés dans le Plan Sénégal Émergent et, de manière plus générale, dans les Objectifs de développement durable (ODD) mondiaux. Au Sénégal comme dans le reste du Sahel, le changement climatique est une notion qui n'a rien d'abstrait, les sécheresses dévastatrices et les précipitations irrégulières récentes étant toujours bien gravées dans les mémoires. L'adaptation à ce risque et l'atténuation de ses impacts sont de véritables défis, réels et immédiats.

Ce rapport fait partie d'une recherche de plusieurs années, entreprise par le Berkley Center for Religion, Peace, and World Affairs de l'université de Georgetown et par le World Faiths Development Dialogue (WFDD), portant sur les rôles joués par les idées, institutions et personnalités religieuses dans les domaines de grande envergure que sont le développement et le bien-être social. Le Sénégal est l'un des quatre pays sur lesquels se concentre le Religion and Global Development Program (Programme Religion et développement dans le monde), appuyé par la Fondation Henry R. Luce. Les trois autres pays concernés sont le Bangladesh, le Kenya et le Guatemala. Lauren Herzog (WFDD) a dirigé le travail de terrain au Sénégal, travaillant en étroite collaboration avec Crystal Corman (WFDD) et recevant des contributions significatives de Wilma Mui (WFDD).

Le sujet abordé par ce rapport est extrêmement complexe. Il fait ainsi partie d'un effort permanent, puisque le WFDD, le Berkley Center et nos partenaires au Sénégal cherchent à élargir la base des connaissances et à améliorer notre compréhension de cette question cruciale. Nous apprécions tout commentaire et toute observation.

Katherine Marshall
agrégée supérieure au Berkley Center for Religion, Peace, and World Affairs de l'université de
Georgetown
et directrice générale du World Faiths Development Dialogue
km398@georgetown.edu

Tableaux et figures

Tableau 1	Sénégal : quelques éléments clés du développement
Tableau 2	Progrès du Sénégal vis-à-vis des Objectifs du Millénaire pour le développement
Tableau 3	Indice d'inégalité entre les sexes du Forum économique mondial pour le Sénégal, 2014
Tableau 4	Les Sénégalais de la diaspora en chiffres
Figure 1	Revenu national brut par habitant
Figure 2	APD des principaux partenaires au Sénégal par secteur, 2013 (en millions de dollars américains)
Figure 3	Emploi des femmes au Sénégal, 2010-2011
Figure 4	La population des jeunes (15-34 ans) au Sénégal : une comparaison
Figure 5	Croyances traditionnelles chez les musulmans sénégalais
Figure 6	Affiliation aux différentes confréries
Figure 7	Opinions interreligieuses positives chez les musulmans sénégalais
Figure 8	Opinions interreligieuses négatives chez les musulmans sénégalais
Figure 9	Taux de poursuite des études jusqu'au niveau le plus élevé du primaire, total (%)

Encadrés

Encadré 1	Les ethnies au Sénégal
Encadré 2	Discorde entre les communautés laïques et religieuses : la crise de la forêt de Mbégué
Encadré 3	À quel point les vues religieuses extrémistes et fondamentalistes affectent-elles le Sénégal ?
Encadré 4	Le Sénégal, un allié musulman modéré
Encadré 5	Touba : une ville sainte au statut légal particulier
Encadré 6	Les médias religieux
Encadré 7	La religion et le Code de la famille
Encadré 8	Les relations entre chrétiens et musulmans en chiffres
Encadré 9	Types d'écoles au Sénégal
Encadré 10	Les catholiques et l'éducation
Encadré 11	<i>Talibés et Daaras</i>
Encadré 12	Les jeunes et les interventions religieuses
Encadré 13	Mutilations génitales féminines : entre culture et religion
Encadré 14	Communautés LGBTIQ au Sénégal : participation religieuse
Encadré 15	La religion et les Enquêtes démographiques et de santé

TABLE OF CONTENTS

Glossaire.....	8
Acronymes.....	10
Chronologie.....	12
Résumé.....	13
Introduction.....	16
Axes de recherche et Objectifs de l'étude.....	17
Contexte de développement actuel du Sénégal.....	19
Enjeux de développement prioritaires.....	22
Paysage religieux du Sénégal, passé et actuel.....	26
La religion et l'État.....	27
Croyances indigènes : héritage et réalités.....	30
L'islam.....	31
<i>Les confréries du Sénégal.....</i>	<i>31</i>
<i>Dahiras.....</i>	<i>39</i>
<i>Les femmes et les sexes dans l'islam.....</i>	<i>39</i>
<i>Réformistes sunnites.....</i>	<i>40</i>
<i>Shi'a Islam.....</i>	<i>41</i>
Christianisme.....	41
<i>Catholicisme.....</i>	<i>42</i>
<i>Christianisme protestant.....</i>	<i>42</i>
<i>Autres groupes chrétiens.....</i>	<i>43</i>
Relations interreligieuses.....	43
Les réseaux religieux et la diaspora sénégalaise.....	45
L'engagement religieux pour le développement.....	47
Engagement civil, y compris par motivation religieuse.....	47
<i>Le cadre réglementaire de la société civile.....</i>	<i>48</i>
Développement et acteurs de la foi.....	48
<i>Éducation.....</i>	<i>49</i>
<i>Orphelins et enfants vulnérables.....</i>	<i>55</i>
<i>Autonomisation des femmes, rôles des hommes.....</i>	<i>61</i>
<i>Santé reproductive.....</i>	<i>65</i>
<i>La paix et les relations interreligieuses.....</i>	<i>67</i>
Perspectives d'avenir.....	71
Observations et enseignements tirés.....	72
Perspectives d'avenir.....	74
Notes de fin.....	76

Glossaire

<i>Adiya</i>	Contribution offerte par les <i>talibés</i> aux marabouts
Aïd al-Adha	Fête musulmane, la « Fête du sacrifice »
Aïd al-Fitr	Fête musulmane, la « Fête de la rupture du jeûne »
Appel	Pèlerinage effectué par la communauté layène pour célébrer la révélation de son fondateur
<i>Aqiqah</i>	Terme islamique désignant le sacrifice d'un animal à l'occasion de la naissance d'un enfant
<i>Baay Fall</i>	Disciples de Cheikh Ibra Fall
Casamançais	Personnes originaires de la région de la Casamance au Sénégal
Charia	Cadre légal basé sur l'islam, qui régleme les aspects de la vie
Cheikh	Chef religieux islamique
Chiisme	L'une des deux branches principales de l'islam
Confrérie	Ordre soufi
<i>Daara</i>	École coranique ; également une communauté religieuse soufie, généralement basée en milieu rural et menée par un marabout, possédant des liens historiquement très forts avec l'agriculture
<i>Dahiras</i>	Groupes communautaires spécifiques au soufisme
Familles religieuses	Fait référence aux familles associées aux confréries sénégalaises (par exemple : Sy, Niassène, Mbacké)
Foulard	Terme utilisé au Sénégal pour désigner tout voile qui couvre uniquement les cheveux d'une femme
<i>Gamou</i>	Terme sénégalais désignant la célébration de la naissance du prophète ; souvent associé au pèlerinage annuel de la communauté sénégalaise des tidianes
Gris-gris	Talisman ou amulette utilisée pour assurer la protection ; tire ses origines des croyances indigènes
Hadj	Le pèlerinage à la Mecque, l'un des cinq piliers de l'islam
Hijab	Voile porté par les musulmanes, couvrant la tête et la poitrine
<i>Ibadou</i>	Terme sénégalais désignant le hijab porté par les musulmanes
<i>Jakka jigeen</i>	Espace désigné pour la prière des femmes à l'intérieur des mosquées, séparé de l'espace des hommes
Khalife	Chef spirituel d'une branche au sein d'une confrérie
Khalife Général	Chef spirituel d'une confrérie
<i>Korité</i>	Terme utilisé au Sénégal pour désigner l'Aïd al-Fitr
Layènes	Ordre soufi spécifique au Sénégal
<i>Magal Touba</i>	Célébration annuelle des mourides pour fêter le retour d'exil de Cheikh Amadou Bamba Mbacké
<i>Mahdi</i>	Pour l'islam, personne qui arrivera sur Terre avant la fin des temps afin de remettre les musulmans sur le droit chemin
<i>Marabout</i>	Terme général utilisé au Sénégal pour désigner un chef religieux musulman (<i>serigne</i> en wolof ou <i>shaykh</i> en arabe)
Mouride	Disciple de la Muridiyya

Glossaire (continue)

Muqqadam	Guide spirituel nommé dans le soufisme
Muridiyya	Ordre soufi
<i>Musoor</i>	Terme wolof désignant habituellement un voile qui couvre uniquement les cheveux d'une femme
<i>Nasrul 'ilm</i>	Concept islamique se référant aux connaissances qui bénéficient à l'humanité
<i>Ndigel</i>	Ordonnance ou décret mis en avant par un chef religieux, auquel doivent adhérer les disciples ; souvent d'ordre politique
<i>Ndogou</i>	Terme wolof désignant la rupture du jeûne pendant le ramadan
Ouléma	Érudit religieux islamique
Oumma	Mot arabe désignant la nation ou la communauté privée et publique
Qadiri	Disciple de la Qadiriyya
Qadiriyya	Ordre soufi
Salafiste	Disciple du salafisme, mouvement conservateur au sein de l'islam
<i>Serigne</i>	Chef religieux au Sénégal
<i>Serigne daara</i>	Enseignant coranique
Soufisme	Mouvement de l'islam, dont les disciples cherchent à découvrir la vérité divine et l'amour divin par le biais de rencontres directes avec Dieu
Sunnisme	L'une des deux branches principales de l'islam sunnite qui prône un retour aux voies du prophète Mohammed et de ses compagnons
<i>Tabaski</i>	Terme utilisé au Sénégal pour désigner l'Aïd al-Adha
<i>Talibé</i>	Issu du terme arabe pour « étudiant », il est utilisé au Sénégal pour désigner un disciple religieux ou un élève d'une école coranique
Tamkharit	Terme utilisé au Sénégal pour désigner le Nouvel An islamique
<i>Tariqa</i>	Terme arabe pour « chemin » ou « voie » ; désigne un ordre soufi
<i>Taşawwuf</i>	Mot arabe pour le soufisme
Tidiane	Disciple de la Tijaniyya
Tijaniyya	Ordre soufi
<i>Tikkun olam</i>	Expression en hébreu signifiant « réparer le monde »
<i>Turuq</i>	Pluriel de <i>tariqa</i>
<i>Waqf</i>	Terme islamique désignant une donation caritative en usufruit
<i>Wird</i>	Prières et litanies spécifiques à un ordre soufi
<i>Zakat</i>	Aumône obligatoire, l'un des cinq piliers de l'islam

Remarque sur l'orthographe : plusieurs des termes utilisés dans ce rapport peuvent s'écrire différemment (par exemple, en arabe, en anglais, en français ou en wolof). Dans ce rapport, les choix orthographiques reflètent ceux couramment utilisés dans la littérature et n'impliquent aucunement une implication ou une position particulière.

Acronymes

AAII	African American Islamic Institute
AFID	Association Femme Islam et Développement
AJS	Association des juristes sénégalaises
AJWS	American Jewish World Service
ANIOS	Association nationale des imams et oulémas du Sénégal
APD	Aide publique au développement
AQMI	Al-Qaida au Maghreb islamique
ASBEF	Association sénégalaise pour le bien-être familial
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIRCOFS	Comité islamique pour la réforme du Code de la famille au Sénégal
COSEF	Conseil sénégalais des femmes
CRS	Catholic Relief Services
CRSD	Cadre des religieux pour la santé et le développement
EDS	Enquête démographique et de santé
EMU	Église méthodiste unie
FAFS	Fédération des associations féminines du Sénégal
FVV	Fistule vésico-vaginale
GRN	Gestion des ressources naturelles
HAI	Human Appeal International
IBIOS	Institution de bienfaisance islamique pour les orphelins au Sénégal
IDA	Association internationale de développement
IDH	Indice de développement humain
IDHI	Indice de développement humain ajusté aux inégalités
IMI	Institut Mozdahir International
ISSU	Initiative sénégalaise de santé urbaine
JIR	Jama'atou Ibadou Rahmane
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de Casamance
MGF	Mutilations génitales féminines
OCB	Organisations communautaires de base
OCI	Organisation de la coopération islamique
OEV	Orphelins et enfants vulnérables
OIR	Organisations d'inspiration religieuse
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONECS	Office national de l'enseignement catholique du Sénégal
ONG	Organisations non gouvernementales
PAP	Plan d'actions prioritaires

Acronymes (continue)

PEVA	Réseau des parlementaires sénégalais pour la protection des enfants contre les violences
PFPC	Plateforme des femmes pour la paix en Casamance
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRCC	Programme de renforcement des capacités communautaires
PSE	Plan Sénégal Émergent
RIP	Réseau Islam et Population
SCOPE	Strengthening Community Opportunities for Peace and Equality
SCPP	Senegal Child Protection and Participation
SNELAS	Syndicat national des enseignants de langue arabe du Sénégal
SNPE	Stratégie nationale de protection de l'enfant
TPC	Taux de prévalence de la contraception
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USOFORAL	Comité régional de solidarité des femmes pour la paix en Casamance
WFDD	World Faiths Development Dialogue

Chronologie

VIIIe siècle	Le Sénégal actuel fait partie du royaume du Ghana.
XIe siècle	Les Toucouleurs occupent la basse vallée du fleuve Sénégal. L'islam est introduit par des marchands nord-africains.
XII-XIVe siècles	Essor de l'empire du Djolof.
XVe siècle	L'islam se propage largement au Sénégal avec l'essor de la Qadiriyya.
Années 1440	Des négociants portugais atteignent l'estuaire du fleuve Sénégal.
1588	Les Hollandais établissent un port négrier sur l'île de Gorée.
1659	Les Français fondent la ville de Saint-Louis à l'embouchure du fleuve Sénégal. Elle deviendra un port négrier de premier plan.
1677	Les Français succèdent aux Hollandais sur l'île de Gorée.
1756-63	Guerre de Sept Ans : la Grande-Bretagne s'empare des postes français au Sénégal et crée la colonie de la Sénégambie. La France en reprend possession pendant la guerre d'indépendance des États-Unis, en 1775-83.
1816	La Grande-Bretagne rend à la France les territoires capturés pendant les guerres napoléoniennes.
1827	El Hadj Omar Tall, en grande partie responsable de la propagation de la confrérie Tijaniyya au Sénégal, fait le pèlerinage à la Mecque.
Fin des années 1800	La France étend son influence et prend le contrôle de tout le territoire sénégalais.
1883	Le Mahdi de la communauté layène se révèle sous le nom de Limamou Laye sur la presqu'île du Cap-Vert au Sénégal.
1895	Le Sénégal intègre l'Afrique occidentale française. Cheikh Amadou Bamba est exilé.
1902	Cheikh Amadou Bamba retourne à Touba.
1914	Blaise Diagne est le premier député africain du Sénégal élu au parlement français.
Années 1930	Le mouvement réformiste sunnite apparaît dans les zones urbaines du Sénégal.
1946	Le Sénégal intègre l'Union française.
1956	L'Assemblée nationale est établie.
1958	Le Sénégal devient une république autonome, faisant partie de la Communauté française.
1959	En janvier, le Sénégal ratifie sa première constitution avec la République soudanaise. La Fédération du Mali est établie en avril, unissant le Sénégal et la République soudanaise.
1960	En juin, indépendance vis-à-vis de la France. En août, dissolution de la Fédération du Mali lorsque le Sénégal fait sécession, donnant naissance au Sénégal et à la République du Mali. En septembre, Léopold Sédar Senghor devient président.
1962	Monseigneur Hyacinthe Thiandoum devient le premier archevêque sénégalais de Dakar.
1975	Intègre la CEDEAO.
1978	Introduction d'un système politique à trois partis.
1981	En janvier, Abdou Diouf devient président.
1982	Le conflit commence en Casamance.
1999	Le Parlement interdit les mutilations génitales féminines.
2000	En avril, Abdoulaye Wade devient président.
2005	Passage d'une loi interdisant la mendicité forcée.
2012	En avril, Macky Sall devient président.



RÉSUMÉ

Les forces religieuses ont influencé l'histoire du Sénégal à bien des égards, de la période coloniale à nos jours, et elles restent encore aujourd'hui un élément essentiel des institutions et de l'identité nationale. Les acteurs religieux ont longtemps proposé de nombreux services sociaux (notamment dans le domaine de l'éducation), joué un rôle économique important et exercé une grande influence politique, ceci en dépit d'une façade laïque prononcée, produit de l'héritage colonial français. Aujourd'hui, les valeurs et traditions religieuses influencent beaucoup d'attitudes et de comportements, pesant ainsi sur les approches et programmes de développement. Comme bien d'un ganisme national et à l'entité locale communautaire. Bien qu'ils participent fortement à plusieurs facettes des activités de développement, il existe peu de mécanismes formels pour encourager leur participation, coordonner leurs activités, tirer des leçons de l'expérience et promouvoir les partenariats.

Peu contesteront l'observation que les institutions et autorités religieuses exercent une large influence au Sénégal, un pays tout particulièrement religieux. Les acteurs du développement

comprennent souvent les avantages potentiels que présente la collaboration avec les acteurs religieux. Mais les efforts réalisés pour mettre en pratique cette prise de conscience sont freinés par une mauvaise compréhension de la manière dont fonctionnent les institutions, une hésitation à franchir la ligne entre la laïcité et la religion, ainsi qu'une absence de moyens de communication efficaces. Une tendance à instrumentaliser les acteurs religieux (lorsque les acteurs du développement espèrent que les chefs religieux aideront simplement à mettre en œuvre un programme sur lequel ils n'ont pas été consultés, par exemple) plutôt qu'à instaurer un véritable partenariat peut provoquer des levées de boucliers au sein des cercles religieux. Certains acteurs du développement incorporent les acteurs religieux dans leurs plans d'action sans même les consulter, avec les résultats décevants que l'on peut imaginer. Pour faire participer les acteurs religieux, il faut comprendre leur approche et être prêt à les écouter et à prendre en compte leur expérience et leurs points de vue. Cela est important même si l'idéologie, la langue et les priorités diffèrent, suggérant de larges clivages entre les acteurs laïcs et religieux sur certains

sujets, comme sur le rôle de l'homme et de la femme ou sur la santé reproductive.

À l'université de Georgetown, le Berkley Center for Peace, Religion & World Affairs et le World Faiths Development Dialogue ont entrepris de « cartographier » les différents rôles des acteurs religieux en matière de développement au Sénégal. Ils ont ainsi exploré les dimensions religieuses des principaux enjeux du développement, dans le but de mieux comprendre le rôle que jouent les institutions religieuses et les croyances en rapport avec le développement socio-économique du pays. Ce rapport met en valeur plusieurs sujets et secteurs du développement pour lesquels les facteurs religieux sont particulièrement importants ; décrit le paysage religieux du Sénégal, soulignant l'influence des quatre confréries soufies, ainsi que des autres communautés religieuses ; et met l'accent sur plusieurs secteurs clés du développement pour illustrer à la fois les rôles et les centres d'intérêts des acteurs religieux. Il a pour but de combler les lacunes sur le paysage religieux en plein changement et sur les activités de développement des acteurs d'inspiration religieuse. L'objectif d'ensemble consiste à perfectionner la compréhension des interactions des acteurs religieux et laïcs et, ainsi, contribuer à améliorer la qualité et l'impact des programmes et stratégies de développement.

LES RÉSULTATS CLÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDE DE CARTOGRAPHIE DE CE PAYS SONT LES SUIVANTS :

Le paysage religieux varié, complexe et dynamique du Sénégal présente d'importantes implications pour les approches et stratégies de développement. La participation directe des institutions religieuses (notamment des confréries soufies) dans la politique et certains secteurs comme l'éducation et l'agriculture en est l'exemple le plus flagrant. En dépit de l'engagement constitutionnel du Sénégal en faveur de la laïcité et des valeurs laïques, en particulier parmi l'élite, les attitudes religieuses influencent beaucoup de politiques et de programmes, ainsi que l'esprit et les approches concrètes des institutions, publiques comme privées, même parmi les institutions ne présentant qu'un lien religieux ténu ou limité. L'engagement délibéré du Sénégal en faveur de la tolérance religieuse ainsi que sa diversité sociale et religieuse sont largement reconnus comme une force, facteur de stabilité et d'harmonie sociale, et comme l'une des raisons qui expliquent l'absence générale de conflit social semblable à ceux qui ont touché les pays voisins.

Quoique limitées, les études de religiosité disponibles accordent au Sénégal un rang élevé en matière de poids donné aux croyances et aux institutions religieuses. De nombreux Sénégalais, même ceux travaillant au sein d'organisations laïques,

s'inspirent de leurs valeurs religieuses personnelles et de leur compréhension du contexte culturel et religieux pour influencer programmes et politiques. Les connotations religieuses (musulmanes et parfois chrétiennes) sont omniprésentes sous de multiples formes, bien qu'elles se manifestent de façon complexe. Le Sénégal participe activement aux initiatives internationales de dialogue interreligieux tout en encourageant fortement l'harmonie entre les religions et les valeurs islamiques positives, ce qui reflète à la fois sa forte religiosité et son engagement en faveur de l'équilibre et de la paix.

Les traditions islamiques et laïques du Sénégal, existant en parallèle et de manière délibérée, peuvent compliquer les décisions politiques. Des tensions existent entre elles (tout autant qu'une complémentarité créative), reflétées dans la constitution, différentes lois et plusieurs mécanismes réglementaires. Les Sénégalais, en particulier parmi l'élite, mettent en valeur et soutiennent l'engagement du Sénégal en faveur de la laïcité. Cependant, la laïcité sénégalaise est particulière : il s'agit d'un « pacte social » unique qui, entre autres, implique que les valeurs islamiques soient respectées et considérées comme un élément fondamental de l'identité nationale. Le secteur éducatif, en particulier, est actuellement confronté au défi de réconcilier l'histoire et les principes laïcs du Sénégal avec les réalités locales, les traditions religieuses et la demande populaire. Cette double tradition sous-tend une relation complexe entre les autorités religieuses et laïques, un lien souvent tacite qui n'est pas défini avec précision.

Les groupes communautaires soufis (*dahiras*), qui font partie intégrante des communautés locales, sont l'une des manifestations importantes des institutions d'inspiration religieuse. Ils offrent un soutien social et prennent souvent la forme de groupes spécifiques pour les hommes, les femmes et les jeunes. Des structures similaires existent au sein des communautés chrétiennes. Les *dahiras* appuient les fonctions sociales et les événements importants, tels que les pèlerinages, les mariages et les baptêmes. Certains *dahiras* participent de manière active à la mobilisation communautaire, s'attaquant à des enjeux sociaux spécifiques comme les problèmes de santé publique. Les partenariats stratégiques avec les *dahiras* et autres groupes communautaires ont été limités dans le contexte du développement, mais nous pensons que leur capacité à collaborer davantage est conséquente. Certains réseaux de *dahiras* font le lien entre les communautés de différentes régions du Sénégal. Ces réseaux peuvent présenter des avantages, offrant souvent des conseils et des opportunités professionnelles, faisant la promotion des projets commerciaux de ses membres et influençant les décisions portant sur l'éducation.

Au-delà de ces structures communautaires, les réseaux de nature religieuse s'étendent à la diaspora, avec une

participation religieuse active des Sénégalais habitant à l'étranger. Les groupes de la diaspora organisent des conférences religieuses et se réunissent pendant les fêtes. Ils offrent un soutien essentiel aux nouveaux arrivants de la communauté, les aidant à trouver un travail et à régler leurs problèmes avec l'immigration. Les envois de fonds par les émigrés sont une source importante de financement pour le développement des communautés religieuses dans tout le Sénégal. La capacité financière de la diaspora confère aux Sénégalais habitant à l'étranger une influence toute particulière sur la politique religieuse du pays. Les réseaux religieux à l'étranger influencent en outre les schémas migratoires. Ils déterminent notamment les destinations particulièrement prisées par les Sénégalais et facilitent les déplacements.

Les nombreux médias religieux n'ont pas systématiquement été appelés à participer aux questions liées au développement.

Plus de 90 pour cent des Sénégalais écoutent ou regardent des informations religieuses, accordant souvent une confiance considérable à leurs présentateurs. Des programmes variés ciblent des publics différents (femmes, hommes, enfants), avec des sujets allant des pratiques religieuses aux enjeux sociaux majeurs. Les médias traditionnels (télévision et radio) sont très populaires, mais les médias en ligne sont de plus en plus influents, en particulier auprès des jeunes.

Il y a peu de voies de communication formelles entre les communautés religieuses et les institutions gouvernementales œuvrant au développement du pays, bien que plusieurs voies de communication informelles existent.

Le niveau de dialogue et de collaboration a considérablement varié entre les acteurs laïcs et les acteurs religieux. Certains chefs religieux soutiennent que les responsables du gouvernement ne les approchent qu'en période électorale, dans le but de recueillir un soutien politique, et qu'ils ne les considèrent pas comme des partenaires. Plusieurs leaders politiques et responsables du gouvernement ont cependant des liens très forts avec les communautés religieuses, en particulier avec les principales confréries. La communication bilatérale est donc considérable.

Les acteurs religieux et laïcs sont en grande partie d'accord sur les stratégies essentielles de développement, mais l'entente et le soutien ne sont pas universels. Il existe des exemples positifs de participation, y compris vis-à-vis des questions de santé (comme la promotion de l'hygiène et la prévention de la malaria), considérées comme des domaines où l'approche des programmes nationaux et internationaux n'entre pas en conflit avec les croyances et valeurs religieuses. La planification familiale est une question sensible depuis longtemps, mais les acteurs religieux sont de plus en plus nombreux à soutenir et à promouvoir cette dernière, en basant leur position sur les enseignements religieux. Le Code de la famille du Sénégal a suscité des opinions divergentes parmi les divers acteurs laïcs et religieux, particulièrement sur la manière dont il affecte les droits des femmes et leurs rôles dans la société. Les débats sur le Code de la famille soulignent le fossé qui existe entre les perspectives et valeurs religieuses et laïques.

Les communautés religieuses du Sénégal sont très impliquées dans le secteur de l'éducation, ce qui a des conséquences importantes pour le développement futur du système scolaire national.

Le système scolaire sénégalais est composé du système national officiel, fortement influencé par les principes laïcs français ; de toute une variété d'institutions islamiques, la plupart opérant en dehors du système officiel (et de portée et de qualité variables) ; et d'écoles privées plus formelles, laïques ou religieuses (le plus souvent catholiques). Le système scolaire public s'est rapidement développé. Cependant, les grèves fréquentes, les classes surchargées et les ressources limitées ont engendré des problèmes de qualité. La réforme centrale est confrontée à plusieurs défis, entre autres celui d'adapter le système public à la fois aux réalités économiques du Sénégal et aux demandes d'une pertinence culturelle et religieuse, et à celui de réussir l'intégration des systèmes officiels et non officiels. Les *talibés* (étudiants) de certaines écoles coraniques restent un sujet de controverse particulier. Face aux cas signalés de maltraitance et de mendicité de certains étudiants dans les rues, plusieurs partenaires sénégalais et internationaux cherchent à établir des réformes pour s'attaquer à ce qu'ils considèrent être une violation des droits de l'homme. Il est urgent d'établir un dialogue pour générer de meilleures solutions.



INTRODUCTION

Le Sénégal est souvent décrit comme une oasis de stabilité dans le tumulte de la région de l'Afrique de l'Ouest. Les conflits violents ont été rares et le pays est réputé pour son engagement en faveur des institutions démocratiques. Les gouvernements successifs se sont systématiquement concentrés sur les objectifs de développement, faisant preuve de stratégies bien articulées dans plusieurs secteurs. La stabilité politique du Sénégal explique en grande partie son attrait pour les investisseurs internationaux. Une large gamme de partenaires de développement (publics et privés) y est présente depuis plusieurs décennies. Le Sénégal est l'un des six pays africains à avoir atteint l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) de réduire le taux de pauvreté de moitié.¹ Parmi les pays africains, les progrès du Sénégal en matière d'égalité des sexes sont remarquables, en particulier vis-à-vis de la représentation politique.² Les institutions démocratiques du Sénégal se renforcent année après année, bien que des insuffisances notables en matière de gouvernance freinent le progrès. Une société civile active et bien vivante joue de nombreux rôles importants pour le développement. L'ambitieux Plan Sénégal Émergent (PSE, 2012) reflète les aspirations du Sénégal à atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire et offre un cadre stratégique en matière de développement économique, social et sécuritaire.

Le Sénégal reste néanmoins toujours un pays très pauvre dont le développement est confronté à de nombreuses difficultés. Les progrès dans le domaine du développement varient grandement d'un secteur à l'autre et des périodes décevantes alternent avec des périodes de croissance solide. 32 pour cent de la population ayant entre 10 et 24 ans,³ l'enjeu le plus difficile est peut-être bien de réussir à stimuler l'économie et la société afin de générer suffisamment d'emplois pour les jeunes et, de manière plus générale, de répondre aux aspirations de la jeunesse. Compte tenu du fort clivage entre les zones urbaines et les zones rurales, l'urbanisation rapide présente d'autres problèmes. Les systèmes de l'éducation et de la santé sont tous deux confrontés à des faiblesses importantes (y compris celles liées à des taux de croissance de la population élevés). En ce qui concerne l'avenir, les projections laissent penser que le changement climatique aura un impact négatif important, en affectant notamment les précipitations déjà irrégulières de ce pays sec du Sahel.

Le Sénégal est une plaque tournante pour les acteurs du développement international, sa géographie et son histoire en faisant une porte d'entrée vers l'Afrique de l'Ouest. La capitale, Dakar, héberge de multiples organisations multilatérales et bilatérales, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) régionales et internationales. Les ONG locales, une

pléiade d'organisations communautaires de base (OCB) et des organisations d'inspiration religieuse (OIR) travaillent de concert avec des partenaires internationaux. Il n'est pas rare de voir les partenaires de développement choisir le Sénégal comme pays pilote pour tester de nouvelles idées et approches.⁴

Les problèmes de développement au Sénégal présentent des dimensions religieuses importantes, mais ces dernières n'ont reçu que peu d'attention ces derniers temps. Le Sénégal est connu depuis longtemps comme un pays particulièrement religieux où les relations interreligieuses sont harmonieuses. La population est musulmane à 94 pour cent, pour la plupart des soufis affiliés à l'un des quatre ordres principaux, ou confréries (layène, mouride, qadiri et tidiane).⁵ Ces ordres soufis sont implantés profondément et à grande échelle dans la vie quotidienne des sénégalais et dans la politique locale, mais également au-delà des frontières du pays grâce à la large diaspora sénégalaise et aux liens qui les lient aux ordres religieux soufis d'autres pays africains. Les 6 pour cent restants de la population sont chrétiens (4 pour cent) ou pratiquent une religion africaine traditionnelle ou autre (2 pour

cent). Les Sénégalais sont fiers des relations fortes et pacifiques qui existent entre les différentes religions et au sein même de celles-ci, un contraste frappant par rapport aux tensions d'origine religieuse au Mali voisin et dans tout le Sahel. Il est intéressant de noter que les organisations et initiatives interreligieuses sont relativement peu développées, sans doute du fait que les tensions religieuses aient été aussi rares. Le caractère dynamique du contexte religieux s'explique en grande partie par l'urbanisation, la hausse du niveau d'éducation et la communication active entre les nations, stimulée par les nouvelles technologies. Les influences que la religion exerce sur les questions politiques, l'économie et le développement social évoluent donc d'une manière importante et largement inconnue.

Pour tout professionnel du développement travaillant au Sénégal, il est essentiel d'apprécier les facteurs religieux à leur juste valeur. Les confréries répondent à des besoins socio-économiques et spirituels importants. Chacune des quatre confréries est profondément impliquée dans le développement au niveau local et au niveau communautaire. Leur implication a parfois des racines historiques profondes (comme dans le cas des écoles coraniques ou l'exploitation agricole). Dans d'autres cas, elle a été remaniée pour répondre à des besoins sociaux contemporains créés par les crises et perturbations économiques ou par des lacunes dans la prestation des services publics. L'évolution de leurs rôles n'est cependant documentée et comprise que partiellement.

1.1 AXES DE RECHERCHE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le World Faiths Development Dialogue (WFDD) et le Berkley Center for Religion, Peace & World Affairs, soutenus par la Fondation Henry R. Luce, ont choisi le Sénégal comme pays d'étude pour leur projet de cartographie dans le cadre du Religion and Global Development Program. L'objectif du projet consiste à analyser, à l'échelle du pays, les différentes manières qu'ont les institutions religieuses et acteurs religieux de s'impliquer dans les problèmes de développement et à explorer les dimensions religieuses des problèmes en question. L'objectif final est d'encourager le dialogue et la collaboration entre les communautés religieuses et les acteurs du développement grâce à ces connaissances, améliorant ainsi la qualité des programmes de développement de plusieurs manières.

Les efforts de recherche et de communication pour le Sénégal ont débuté par une analyse documentaire approfondie. Elle a permis d'identifier des lacunes dans les connaissances et de mettre en valeur les principaux thèmes de développement où la religion joue un rôle important. Des spécialistes et professionnels se sont rencontrés en janvier 2015 à Washington, D.C., pour débattre des objectifs de l'étude, des résultats ainsi que des



Un marché à Kédougou.

points de départ potentiels pour une enquête plus poussée. Un portrait nuancé du Sénégal contemporain est né de ce travail préliminaire, confirmant à la fois les lacunes existant dans nos connaissances et les thèmes à explorer en priorité. Le travail de terrain a ensuite eu lieu au Sénégal. Il a surtout consisté en plus de 50 entretiens semi-directifs avec des chefs religieux dont l'influence est de portée nationale, des agences de développement international, des organisations d'inspiration religieuse et des organisations communautaires de base. Cette « cartographie » s'est concentrée sur les organisations qui ont été identifiées lors du travail documentaire préliminaire et par échantillonnage « boule de neige » via des contacts locaux. En somme, les principaux thèmes de recherche sont apparus lors des enquêtes préliminaires, de la consultation et des discussions de terrain. Ils ont ensuite été examinés de manière plus approfondie au gré des progrès de l'étude.

D'importantes recherches documentent les institutions et tendances religieuses contemporaines du Sénégal, mais ces connaissances sont souvent étroitement ciblées, fragmentées en raison d'un cloisonnement disciplinaire et intellectuel, et jamais entièrement à jour. Les pratiques, croyances et institutions religieuses du Sénégal évoluent de manière importante. Les changements dans les modèles de leadership ainsi que les nouveaux rôles des médias traditionnels et émergents en sont deux exemples. Les chercheurs et professionnels ont tendance à se concentrer sur les quatre ordres soufis qui dominent la scène religieuse. Cependant, leur pouvoir et leur influence évoluent en réponse à des pressions internes et externes. Les ordres soufis sont confrontés à de nouvelles difficultés en matière de gouvernance, bien qu'ils soient toujours considérés comme garantissant la stabilité et la cohésion sociales, voire même comme faisant respecter l'ordre public.

L'urbanisation rapide contribue à disperser ou affaiblir l'autorité au sein de plusieurs ordres, ce qui perturbe les structures traditionnelles, en particulier en marge des communautés. Les familles soufies s'agrandissent à chaque génération successive. Par conséquent, le pouvoir n'est plus aussi concentré qu'il ne l'était au sein de chaque ordre. Certains considèrent que les ordres perdent leur charisme traditionnel ainsi que leur influence politique et sociale, tandis que d'autres n'y voient

qu'une évolution, plutôt qu'une érosion, de leur influence. En plus de ce contexte soufi complexe en plein changement, différents mouvements religieux prennent de l'ampleur et de l'importance, notamment celui des réformistes sunnites. Certains leaders et mouvements sont considérés comme fondamentalistes, liés aux pays du golfe Persique et à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Le mouvement réformiste sunnite est plutôt populaire chez les jeunes, ce qui reflète un tournant culturel et religieux. Les organisations chrétiennes et leaders chrétiens sont des acteurs importants au sein de la culture majoritairement islamique du Sénégal, en particulier dans le secteur de l'éducation, et sont eux aussi en pleine mutation.

La société civile du Sénégal est active et généralement considérée comme laïque, mais les acteurs d'inspiration religieuse jouent un rôle essentiel dans la société et devraient, pour de nombreuses raisons, être considérés comme faisant partie de cette dernière. Les acteurs religieux sont depuis longtemps intimement impliqués dans l'éducation, la prise en charge des enfants vulnérables, la consolidation de la paix et la prestation d'autres services sociaux. Le rôle innovateur de ces organisations et leur impact socio-politique sur la gouvernance et la politique méritent une attention particulière lors des réflexions sur les stratégies de développement.

Le chapitre deux de ce rapport présente un bref aperçu des progrès réalisés par le Sénégal en matière de développement, en mettant l'accent sur les succès et sur les problèmes persistants. Le chapitre trois retrace le développement des institutions religieuses du Sénégal, soulignant l'influence moderne et historique de l'islam soufi dans les domaines sociaux et politiques, ainsi que l'essor plus récent du christianisme dans certaines régions. Il met en valeur les dimensions sociales de la religion au Sénégal, y compris les traditions selon lesquelles les communautés religieuses offrent ressources et services, comme l'éducation. Le chapitre quatre décrit brièvement la cartographie initiale des dimensions religieuses du développement au Sénégal, en dressant le profil du travail réalisé par les organismes internationaux, nationaux et locaux d'inspiration religieuse, opérant dans chacun des domaines d'étude du projet. Le chapitre final offre quelques conclusions et présente des idées pour approfondir la recherche ainsi que des domaines d'action possibles.



CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT ACTUEL DU SÉNÉGAL

Les perspectives et performances du Sénégal en matière de développement sont mitigées. Ses atouts incluent sa situation géographique favorable, sa stabilité politique et sa population entreprenante, mais le pays est également confronté à un manque de ressources important. Le diagnostic sommaire de la Banque mondiale effectué en 2015 établit que, bien que le Sénégal aspire à devenir un pays émergent d'ici à 2035, « son économie reste contenue dans un sentier de croissance faible depuis 2006 », avec un taux de croissance du PIB moyen de seulement 3,3 pour cent depuis cette année-là.⁶ Les domaines marqués par le progrès sont, entre autres, la réduction du taux global de pauvreté et les grandes avancées en matière d'égalité des sexes, notamment dans la proportion de filles et de garçons ayant accès à l'école primaire. Parmi les faiblesses, notons la qualité des systèmes de santé et d'éducation. Le Sénégal reste un pays très pauvre en dépit du progrès affiché par plusieurs indicateurs ces dernières années. La Banque mondiale estime que 46,7 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (2011), la pauvreté étant sensiblement plus importante dans les zones rurales qu'en milieu urbain.⁷

Le gouvernement sénégalais a présenté ses stratégies de développement dans le Plan Sénégal Émergent (PSE), lancé en novembre 2012. Celui-ci met l'accent sur le développement social

et sur l'amélioration des infrastructures. Le PSE est réalisé par le biais d'un Plan d'actions prioritaires (PAP) quinquennal, adossé aux axes stratégiques et aux objectifs sectoriels.⁸ Le PSE est articulé autour de trois axes :

1. Une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements ;
2. Une amélioration significative des conditions de vie et une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales, tout en préservant la base de ressources ; et
3. Le renforcement de la sécurité, de la stabilité, de la gouvernance, de la protection des droits et libertés et de la consolidation de l'État de droit afin de créer les meilleures conditions favorables à une paix sociale et de favoriser le plein épanouissement des potentialités.

Les tableaux 1 et 2 soulignent succinctement les progrès réalisés par le Sénégal. Le tableau 1 et la figure 1 mettent en valeur la croissance du PIB (relativement faible) et le classement du pays vis-à-vis de certains indicateurs couramment utilisés. Le tableau 2 se concentre sur les Objectifs du Millénaire pour le

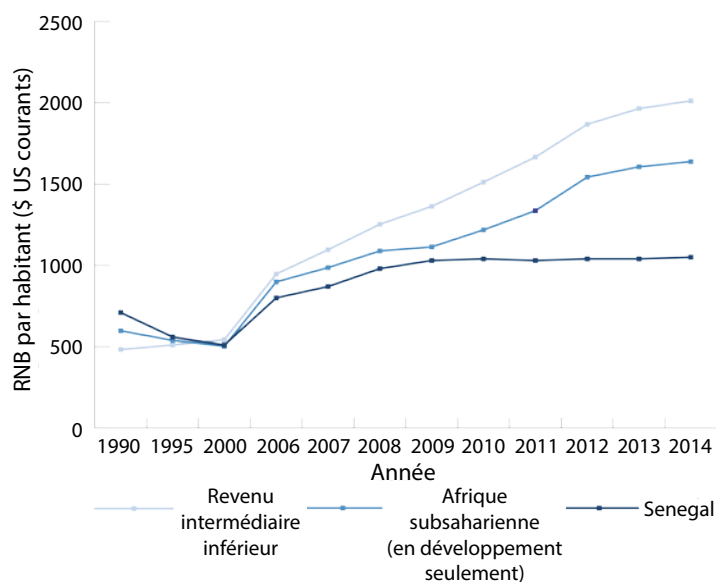
développement, pour lesquelles l'échéance de 2015 a déclenché un examen exhaustif des performances absolues et relatives (les objectifs ayant été définis en l'an 2000). Les Objectifs de développement durable (ODD), approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, serviront de nouvel ensemble de critères, 2030 servant de nouvelle échéance. Les 17 Objectifs de développement durable vont de la notion « Pas de pauvreté » à celle de « Faim "Zéro" », en passant par « Égalité entre les sexes » et « Lutte contre le changement climatique ». Avec 169 indicateurs, ils présentent de nombreuses possibilités de collaboration. Les Objectifs de développement durable offrent au Sénégal l'occasion d'établir ses priorités en matière de développement pour les années à venir. Les chefs religieux et les communautés religieuses sont déjà impliqués dans de nombreux domaines d'intervention, d'une manière ou d'une autre, et certains objectifs et indicateurs représentent donc des points de départ plus naturels. D'autres domaines nécessiteront peut-être un dialogue plus approfondi pour faire participer les communautés religieuses. Les chefs religieux peuvent envoyer un message fort pour demander de mettre l'accent sur les objectifs prioritaires et définir la manière dont les ODD sont ou ne sont pas importants pour le Sénégal, ainsi que pour souligner et aborder les obstacles qui s'opposent à la mise en œuvre de ces objectifs.

Le Sénégal a fait d'importants progrès vis-à-vis de plusieurs OMD, notamment sur la réduction de la pauvreté et de la

Tableau 1. Sénégal : quelques éléments clés du développement

Indicateur	Statut actuel (année)
Population	14 672 557 (2014) ⁹
Superficie totale	196 710 km carrés ¹⁰
Population urbaine	6 312 888 (2014) ¹¹ (environ 50 %)
Taux de croissance de la population	2,9 % (2014) ¹²
Population dans la capitale (Dakar)	3,14 millions (2013) ¹³
Population âgée de 0 à 14 ans	6,62 millions (2015) ¹⁴
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)	1050 \$ US (2014) ¹⁵
Taux de croissance du PIB	3,9% (2014) ¹⁶
Classement de l'indice de développement humain du PNUD (rapport de 2015)	170 sur 188 (2014) ¹⁷
Classement de l'indice de perception de la corruption	61 sur 187 (2015) ¹⁸
Transferts personnels, reçus (\$ US courants)	1 613 911 186 \$ US (2013) ¹⁹

Figure 1. Revenu national brut par habitant



Source : « RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants) », Banque mondiale, 2015. Disponible à l'adresse : <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.PCAP.CD/countries/SN-ZF-XN?display=graph>

mortalité infantile, mais les progrès ont été décevants dans d'autres domaines prioritaires, comme l'éducation, la santé maternelle et la santé infantile. L'autonomisation des femmes s'est améliorée grâce à leur représentation au gouvernement et le nombre de filles est maintenant supérieur à celui des garçons dans l'enseignement primaire. Elles sont cependant toujours sous-représentées dans l'éducation supérieure (ratio de scolarisation filles/garçons de 0,59 en 2010).²⁰ La mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué, mais celle des enfants de moins de 1 an a baissé à un rythme plus lent. La mortalité maternelle a diminué de manière importante mais les femmes font toujours face à de nombreux problèmes en matière de santé reproductive, le taux de prévalence de la contraception comptant parmi les plus faibles au monde (en dépit des progrès récents).²¹ L'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires s'est amélioré, mais des différences très marquées existent entre les zones rurales et urbaines.

Les programmes de développement sont marqués par un leadership sénégalais très fort. Ceci comprend des programmes de développement du gouvernement mais aussi plusieurs acteurs privés, par le biais des efforts de sociétés, de communautés et de groupes locaux, y compris d'acteurs d'inspiration religieuse. Ces derniers ne sont globalement pas bien documentés. Tout aussi remarquable, mais mal documenté, est le rôle joué par les communautés de la diaspora sénégalaise (estimée à plus de 600 000 personnes²²), qui envoient des fonds et peuvent s'impliquer dans différentes entreprises de développement, en finançant des écoles ou des cliniques par exemple.

Tableau 2. Progrès du Sénégal vis-à-vis des Objectifs du Millénaire pour le développement

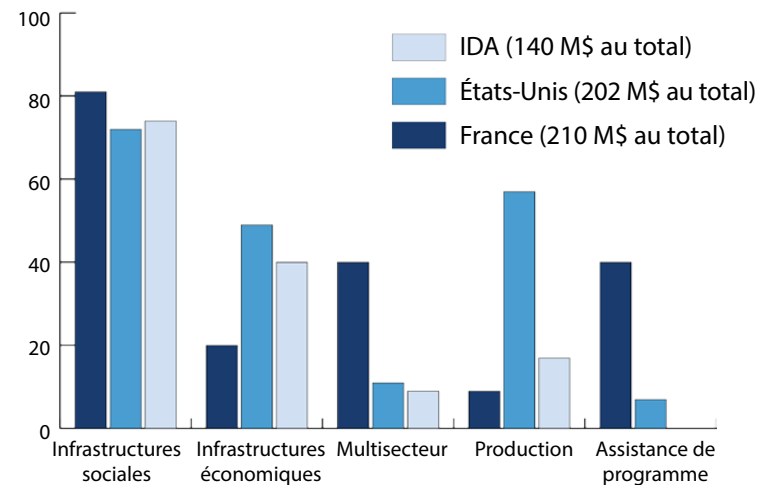
OBJECTIFS	INDICATEURS	STATUT
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim		
Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Proportion de la population vivant avec moins de 1,25 \$ (PPA) par jour (%)	Objectif non atteint. Réduction de 65,7 (1991) à 34,1 (2011)
Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	Objectif non atteint. Réduction de 20,4 (1992) à 16,8 (2013)
Objectif 2 : Assurer l'éducation pour tous		
S'assurer que tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, pourront achever un cycle complet d'études primaires	Taux net de scolarisation	Objectif non atteint. Augmentation de 44,7 (1990) à 79,5 (2014)
	Poursuite des études jusqu'à la fin du cycle primaire	Aucun progrès
	Taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans	Objectif non atteint. Augmentation de 49,1 (2002) à 69,8 (2015)
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes		
Éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement	Égalité des sexes dans l'enseignement primaire	Objectif atteint
Représentation égale des femmes dans les parlements nationaux	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	Objectif atteint
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile		
Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité infantile des moins de 5 ans	Objectif non atteint, progrès importants : de 141,1 (1990) à 55,3 (2013)
	Taux de mortalité infantile des moins de 1 an	Objectif non atteint, en progrès : de 70,5 (1990) à 43,9 (2013)
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle		
Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle	Ratio de décès maternel	Objectif non atteint, progrès importants : de 530 (1990) à 320 (2013)
Rendre universel l'accès à la médecine reproductive	Taux de prévalence de la contraception	Accès faible : de 7,4 % (1993) à 17,9 (2013)
	Besoins non satisfaits en planification familiale	Aucune évolution
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies		
Enrayer la propagation du VIH/sida et inverser la tendance actuelle	Prévalence du VIH	Objectif atteint
Enrayer la prévalence de la tuberculose et autres maladies graves et inverser la tendance actuelle	Prévalence de la tuberculose	Objectif atteint
	Aucun décès dû à la tuberculose	Objectif non atteint. Tombé à 19 %
Objectif 7 : Assurer un environnement durable		
Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement de base	Sources d'eau potable améliorées	Objectif non atteint
	Zone urbaine	De 89 (1990) à 93 (2015)
	Zone rurale	De 41 (1990) à 67 (2015)
	Service d'assainissement amélioré	Objectif non atteint
	Zone urbaine	de 58 (1990) à 65 (2015)
	Zone rurale	de 21 (1990) à 24 (2015)

Source : "Millennium Development Goals Indicators." United Nations Statistics Division, 2015. Disponible à : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>

La gamme des partenaires de développement international du Sénégal est vaste. Le pays a reçu une aide publique au développement (APD) conséquente, estimée à 978 millions de dollars américains en 2013,²³ devenant ainsi l'un des bénéficiaires d'APD les plus importants en Afrique de l'Ouest.²⁴

Ses partenaires principaux (plus de 100 millions de dollars américains en APD par an) sont la France, les États-Unis et l'Association internationale de développement (IDA) (voir figure 2).²⁵ La part de l'APD dans le revenu national brut a cependant diminué depuis 1990, lorsqu'elle représentait 14,7 pour cent du RNB, à comparer avec les 6,7 pour cent de 2013.²⁶ De nombreux partenaires soutiennent le Sénégal par le biais d'une présence active sur le terrain. La capitale, Dakar, héberge de nombreux sièges d'organismes d'aide internationale, d'associations locales et d'ONG. Ces partenaires sont impliqués dans plusieurs secteurs et régions. De nombreuses ONG sont actives et jouent des rôles très variés, offrant une assistance humanitaire ainsi qu'une aide au développement, directement ou en tant que partenaires d'exécution pour les organismes publics de développement. Parmi celles-ci se trouvent plusieurs organisations actives d'inspiration religieuse ou liées à des communautés religieuses, comme par exemple *World Vision*, Caritas, le Secours islamique et *l'American Jewish World Service*. Les aides privées jouent des rôles de plus en plus importants et les sociétés privées sont souvent ouvertement impliquées dans les programmes et stratégies de développement. Un atout tout particulier pour le Sénégal réside dans son appartenance à l'Union économique et monétaire ouest-africaine, dotée d'accords commerciaux et d'une devise commune.²⁷

Figure 2. APD des principaux partenaires au Sénégal par secteur, 2013 (en millions de dollars américains)



Source: "Data Lab: Senegal - Country Profile." OECD, 2015. Available at: <http://www.oecd.org/statistics/datalab/oda-recipient-sector.htm>

2.1 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRES

Les paragraphes suivants offrent de brèves introductions aux secteurs prédominants dans lesquels la participation religieuse est particulièrement marquante. Une analyse plus détaillée est fournie au chapitre quatre.

La pauvreté a diminué au Sénégal mais l'extrême pauvreté reste un problème central à aborder pour le développement.

Elle constitue également un sujet de préoccupation pour les chefs religieux. La compréhension des causes et des manifestations de la pauvreté, ainsi que de la manière de les aborder, peut cependant différer entre les acteurs religieux et non religieux concernés. Les taux de pauvreté ont connu une baisse régulière entre 2001 et 2005 mais le rythme des progrès a ralenti depuis. Ceci a été dû en grande partie à des crises, entre autres les sécheresses, les inondations et le coût global élevé des carburants et des denrées alimentaires.²⁸ La répartition de la pauvreté n'est pas homogène. Il existe en effet un contraste marquant entre les zones urbaines et les régions rurales (la pauvreté rurale est estimée à 57,1 pour cent tandis qu'elle n'est que de 26,1 pour cent à Dakar et de 41,2 pour cent dans les autres zones urbaines).²⁹ Le taux de chômage est élevé et on estime que 32 pour cent de la population en âge de travailler est sous-employée.³⁰ Beaucoup travaillent dans le secteur informel (secteur non agricole), soit environ 2,2 millions de personnes ou 48,8 pour cent de la population active.³¹

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (y compris le Sénégal) ont actuellement les taux de natalité les plus élevés et les taux de prévalence de la contraception les plus faibles au monde. Il y a une prise de conscience croissante du fait que ces taux sont incompatibles avec les objectifs de développement.³² La



L'USAID finance un centre de transformation des produits de la pêche dirigé par des femmes à Kayar.

population du Sénégal a presque doublé depuis 1990, pour passer à environ 14,5 millions de personnes.³³ L'utilisation limitée de la planification familiale est l'une des causes à l'origine des mauvais indicateurs de santé, y compris des taux élevés de mortalité des enfants de moins de 1 an (44 pour 1000 naissances vivantes³⁴), de mortalité des enfants de moins de 5 ans (55 pour 1000 naissances vivantes³⁵), et de mortalité maternelle (320 pour 100 000 naissances vivantes^{36,37}). En 2013, le taux de fertilité total pour les Sénégalaises était de 5,1 enfants par femme,³⁸ tandis que le taux de prévalence de la contraception (TPC) était de 13 pour cent.³⁹ Les besoins non satisfaits en planification familiale étaient de 29,3 pour cent en 2013.⁴⁰ Les performances se sont améliorées grâce aux programmes d'intervention du gouvernement et de ses partenaires, ce qui a été reflété par une augmentation du TPC, passant à 20,3 pour cent en 2014 (une augmentation de plus de 8 points en à peine deux ans), et une diminution des besoins non satisfaits en planification familiale, passant à 25,6 pour cent.⁴¹

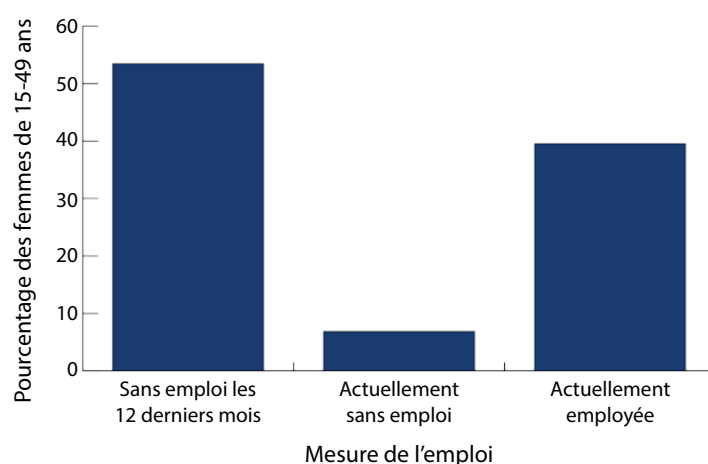
Tableau 3. Indice d'inégalité entre les sexes du Forum économique mondial pour le Sénégal, 2014⁴²

Indicateur	Classement	Ratio femmes/hommes
Participation et opportunités économiques	71	
Participation à la population active	84	0.75
Égalité des salaires pour un travail équivalent	57	0.67
Revenus estimés du travail	89	0.57
Niveau de scolarité	131	
Taux d'alphabétisation	131	0.61
Inscription au cycle primaire	1	1.08
Inscription au cycle secondaire	118	0.76
Inscription au cycle tertiaire	125	0.59
Santé et survie	82	
Rapport des sexes à la naissance	1	0.97
Espérance de vie en bonne santé	92	1.04
Autonomisation politique	24	
Femmes au parlement	5	0.76
Femmes occupant un poste ministériel	70	0.19
Année avec une femme comme chef d'État (50 dernières années)	36	0.05

L'autonomisation et les droits des femmes ont des aspects paradoxaux, avec des progrès considérables dans la sphère publique qui contrastent avec les normes patriarcales tenaces courantes dans la vie privée. Les femmes sénégalaises ont vu leur représentation politique augmenter : la proportion de législateurs féminins au parlement national du Sénégal est passée de 13 pour cent en 1990 à 23 pour cent en 2009, puis à 43 pour cent en 2014.⁴³ Une loi adoptée en 2010 sur la parité entre les sexes est responsable de bien des progrès⁴⁴ et les élections nationales de 2012 ont vu des femmes se présenter comme candidates à la présidentielle pour la première fois.⁴⁵ Aujourd'hui, les filles sont plus nombreuses que les garçons à s'inscrire à l'école primaire (avec un ratio filles/garçons de 1,08). Cependant, des inégalités persistent, en particulier dans les enseignements secondaire et tertiaire, avec des ratios filles/garçons s'élevant à 0,76 et 0,59 respectivement.⁴⁶ Les taux d'achèvement de l'école primaire de 2014 montrent que les filles distancent les garçons, 65 pour cent⁴⁷ des filles finissant leur cycle d'étude par rapport à 57 pour cent⁴⁸ of boys. Bien que les femmes fassent des progrès, elles sont toujours confrontées à des problèmes économiques. Le ratio emplois/population pour les femmes âgées de plus de 15 ans a à peine augmenté depuis 1991, passant de 54 pour cent à seulement 57 pour cent en 2013.⁴⁹ L'indice d'inégalité entre les sexes de 2014 pour le Sénégal (voir tableau 3) constate un taux de participation à la population active femmes/hommes de 0,75.⁵⁰

Au Sénégal, les femmes jouent un rôle actif dans de nombreux secteurs publics, mais de vieilles traditions d'inégalité entre les sexes persistent au niveau du foyer familial, en relation avec des normes religieuses et culturelles. La polygamie, légale et sanctionnée par les chefs religieux musulmans, pose problème pour l'autonomie et la santé des femmes. Un homme peut avoir jusqu'à quatre épouses au Sénégal, et ces femmes se retrouvent souvent en compétition les unes contre

Figure 3. Emploi des femmes au Sénégal, 2010-2011



Source : « Sénégal : Enquête démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2010-2011 », Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à l'adresse : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR258/FR258.pdf>

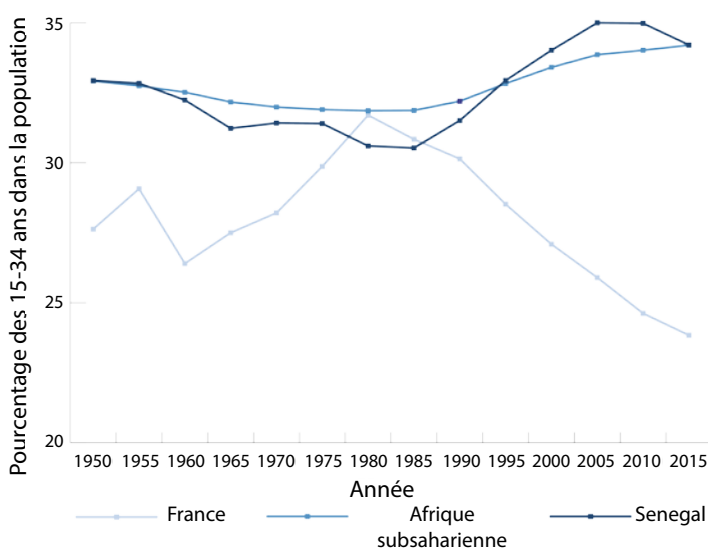


Un groupe de femmes apprend à transformer les céréales en produits commercialisables.

les autres pour obtenir des ressources et l'attention de leur mari, essayant entre autres d'avoir autant d'enfants que possible.⁵¹ L'autonomie des femmes est limitée vis-à-vis des questions économiques. Le droit coutumier et le droit islamique, couramment appliqués, limitent notamment l'accès et l'héritage des femmes aux biens fonciers.⁵²

Le Sénégal connaît une explosion démographique de la jeunesse qui aura des conséquences socio-économiques profondes si on ne lui apporte pas de réponse. Les jeunes (15-34 ans) représentent actuellement environ le tiers de la population totale⁵³ et mettent déjà à rude épreuve le système scolaire et l'économie. Au rythme actuel, 100 000 jeunes supplémentaires intègrent le marché du travail chaque année.⁵⁴ Beaucoup de jeunes travaillent dans le secteur informel : on estime qu'ils représentent 44 pour cent de sa main d'œuvre. Près de la moitié des jeunes intégrant ce secteur n'ont aucune éducation formelle.⁵⁵ Une autre alternative pour beaucoup de jeunes désabusés consiste à immigrer en Europe. Entre janvier et mars 2015, on estime que 1200 migrants sont passés du Sénégal à l'Italie, une augmentation de 25 pour cent par rapport à la même période en 2014.⁵⁶ La majorité de la migration des jeunes Sénégalais est poussée par le taux de chômage élevé.⁵⁷ Si les tendances à l'emploi se confirment, elles présenteront une

Figure 4. La population des jeunes (15-34 ans) au Sénégal : une comparaison



Source : "2015 Revision of World Population Prospects." UN Data, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, Population Estimates and Projections Section (POPPIN), 2015. Disponible à : <http://esa.un.org/unpd/wpp/index.htm>

menace sérieuse vis-à-vis de la stabilité socio-économique du pays et le Sénégal risque de perdre un capital humain précieux.

Le rôle complexe joué par la religion et son intégration, dans la société et l'économie sénégalaises, ont d'importantes implications pour le développement du pays. La même remarque s'applique à la politique. Les chapitres suivants explorent ces rôles et présentent les nombreux acteurs religieux, y compris les organisations d'inspiration religieuse, actuellement impliqués dans les activités de développement. Ce rapport explore les manières dont les pratiques, croyances et organisations religieuses contribuent à influencer les attitudes vis-à-vis du développement, y compris la volonté à prendre part aux programmes de développement ou à leur faire obstacle. Les chefs religieux sont souvent respectés et vénérés. Ils jouent un rôle dans la société depuis longtemps. Une

meilleure compréhension globale des religieux (y compris chez les acteurs du développement) pourrait ouvrir des perspectives de collaboration et de dialogue. La participation des chefs religieux sénégalais dans les efforts de développement par le passé a montré qu'ils pouvaient être un vecteur de changement, comme lorsqu'ils ont encouragé un changement de comportement qui a permis de freiner la propagation du VIH. Les chefs religieux ont également le poids nécessaire pour freiner les efforts de développement lorsqu'ils pensent que ceux-ci sont contraires à leurs croyances religieuses. Le rôle des femmes en est un exemple bien connu. Le chapitre suivant décrit le paysage religieux complexe du Sénégal dans le but d'offrir des informations aux professionnels du développement qui veulent comprendre les perspectives des communautés religieuses et leurs motivations à s'impliquer dans les activités de développement.



PAYSAGE RELIGIEUX DU SÉNÉGAL, PASSÉ ET ACTUEL

Les différentes institutions religieuses du Sénégal ont une grande influence, touchant la vie quotidienne de ses habitants ainsi que les politiques et mesures au niveau national. Les facettes religieuses de l'identité nationale du Sénégal ont des racines historiques profondes et un impact contemporain varié. Selon plusieurs mesures, le Sénégal est particulièrement religieux : une étude, réalisée en 2010 par le *Pew Forum on Religion and Public Life*, a découvert que la religion occupait une place « très importante » dans la vie de 98 pour cent des Sénégalais interrogés. Parmi les 56 pays et territoires étudiés, le Sénégal est ainsi arrivé en première place pour ce critère.⁵⁸

La population sénégalaise est en majorité musulmane (94 pour cent), avec d'importantes minorités religieuses existant de longue date, notamment les chrétiens (4 pour cent). Ceux qui pratiquent une religion africaine traditionnelle et les fidèles d'autres croyances représentent les 2 pour cent restants (cependant, comme c'est souvent le cas, il est difficile de chiffrer exactement ceux qui pratiquent une religion traditionnelle en raison des chevauchements considérables avec d'autres traditions). Les religions africaines traditionnelles ont précédé l'islam et le christianisme et ont laissé leur marque.⁵⁹ Presque tous les musulmans sénégalais pratiquent aujourd'hui l'islam sun-

nite et on estime que 92 pour cent des musulmans sénégalais sont affiliés à l'un des quatre ordres soufis, aussi appelés confréries (la Qadiriyya, la Tijaniyya, la Muridiyya et les layènes). Les catholiques représentent la majorité de la minorité chrétienne sénégalaise. En dehors des ordres soufis et du catholicisme, il existe également un mouvement réformiste sunnite ainsi que des communautés protestantes et chiites, petites mais actives.

Les croyances et pratiques religieuses sont bien visibles dans la vie quotidienne du Sénégal. Plusieurs fêtes, rituels et pèlerinages sont spécifiques au pays. Le gouvernement reconnaît officiellement les fêtes islamiques et chrétiennes, les fêtes musulmanes étant souvent connues sous leur nom ouest-africain : *Korité* (Aïd al-Fitr), *Tabaski* (Aïd al-Adha) et *Tamkharit*, le nom sous lequel est connu localement le Nouvel An islamique. Les traditions et réunions religieuses spécifiques au Sénégal comprennent des pèlerinages propres aux différentes confréries, comme le *Gamou* (généralement associé à la Tijaniyya mais célébré par toutes les confréries) qui commémore la naissance du prophète, le *Magal Touba* des mourides qui célèbre l'exil de Cheikh Amadou Bamba Mbacké, l'Appel des layènes qui célèbre la révélation de leur fondateur,



Des anciens du village de Mamadou Badeifa, Kolda, prient lors de l'Aïd al-Adha (Tabaski).

etc. Beaucoup de catholiques sénégalais font un pèlerinage annuel à la ville de Popenguine sur la côte du pays.⁶⁰

Les institutions, communautés et autorités religieuses exercent une influence considérable dans de nombreux domaines, y compris dans plusieurs facettes des programmes de développement. Les influences religieuses peuvent agir sur les attitudes et les décisions prises sur des sujets comme l'éducation, les soins de santé, les affiliations politiques, l'agriculture et les dynamiques familiales. La religion s'est trouvée sur le devant de la scène sénégalaise lors des récents débats portant sur l'inégalité entre les sexes, les soins apportés aux femmes et la réforme de l'éducation.

3.1 LA RELIGION ET L'ÉTAT

Le Sénégal a hérité la notion française de laïcité lors de l'ère coloniale. Ses principes laïcs se reflètent dans les dispositions constitutionnelles établies après l'indépendance en 1960. Le spécialiste Alfred Stepan observe que « la laïcité à la française, hostile au clergé, ne s'applique en fait pas aux relations entre l'État et la religion au Sénégal, en dépit du fait que les premiers articles de la constitution des deux pays font référence à la laïcité et sont virtuellement identiques. »⁶¹ La laïcité au

Encadré 1. Les ethnies au Sénégal

Le Sénégal compte plus de 20 groupes ethniques, dotés de langues et de traditions variées. L'Enquête démographique et de Santé (EDS) de 2010-11 a montré que les groupes ethniques prédominants étaient les Wolofs (43 pour cent), les Peuls (24), les Sérères (15), les Diolas (5) et les Mandingues (4). Les 9 pour cent restants comptent d'autres groupes ethniques, y compris de petits groupes distincts comme les Soussous et les Bassaris.⁶² Des sous-groupes existent au sein des grands groupes ethniques, comme les Lébous chez les Wolofs, ou les Toucouleurs, les Foulankundas et les Foula Djalons chez les Peuls. Au Sénégal, les conflits sont rares entre les groupes ethniques. Les plaisanteries et les injures joueuses sont vues comme un signe de familiarité et d'amitié.

Traditionnellement, plusieurs groupes ethniques ont été plus réceptifs à l'islam et d'autres au christianisme. Les données fiables sont peu nombreuses, mais il est largement admis que les Wolofs et les Peuls ont tendance à être musulmans et qu'il y a plus de chrétiens parmi les Sérères et les Diolas que dans les autres groupes.

Encadré 2. Discorde entre les communautés laïques et religieuses : la crise de la forêt de Mbégué

La crise de la forêt de Mbégué en 1991 illustre bien la dynamique complexe entre les forces laïques et religieuses du Sénégal, ainsi que le pouvoir important que peuvent exercer les chefs religieux. La loi foncière de 1964 a octroyé au gouvernement sénégalais le contrôle de toutes les terres. Leurs utilisateurs ont des droits tant que la terre est utilisée d'une manière productive d'un point de vue économique. Les autorités locales gèrent officiellement les droits fonciers. Cependant, les autorités gouvernementales et religieuses interviennent en pratique dans la mise en œuvre de ce système et des malentendus peuvent donc survenir. Cela a été le cas en 1991 lorsque le président Abdou Diouf a signé un accord avec Cheikh Saliou Mbacké, Khalife général des mourides, lui octroyant le droit d'utiliser 45 000 hectares pour la production d'arachides à Mbégué.

Le Khalife général a appelé ses fidèles à défricher la terre pour permettre la culture de l'arachide, par le biais du discours radiophonique suivant : « Ô fidèles mourides du Sénégal, venez-tous pour la gloire de Dieu ! Venez apporter toute la force de votre nombre au village de Khelcom, dans la forêt de Mbégué. Apportez avec vous toute hachette, hache, scie, machette ; apportez tout instrument en votre possession capable de couper un arbre ou de défricher une forêt. »⁶³ Ses fidèles répondirent à l'appel et, peu après, une large superficie de la savane boisée (environ cinq millions d'arbres) était décimée et prête à accueillir une culture. Cependant, 6000 bergers protestèrent, affirmant que leurs droits de pâturage avaient été ignorés. S'ensuivit un conflit de faible ampleur entre les agriculteurs et les bergers autour de l'accès aux forages. Les mourides, qui s'étaient imposés comme une force économique, politique et religieuse de poids, ont pris l'avantage.

L'incident a provoqué un tollé international. Les sécheresses du Sahel dans les années 1970 avaient fait prendre conscience des menaces qui pesaient sur l'environnement, et notamment du fait que les coupes forestières n'étaient pas réglementées. Soutenus par les encouragements de leurs partenaires internationaux, les gouvernements souhaitaient relancer des mesures de protection en sommeil et en instaurer de nouvelles. Ceci s'est traduit, entre autres, par des accords visant à protéger les forêts, y compris celle de Mbégué. Lorsque les communautés internationale et environnementale ont découvert ce qui s'était passé à Mbégué, elles ont été consternées. Les discussions qui ont suivi ont conduit au perfectionnement des accords de protection de l'environnement, à une meilleure prise de conscience des implications des droits fonciers ambigus et à une plus grande attention portée aux droits des bergers par rapport à ceux des agriculteurs établis. Beaucoup des problèmes et des tensions provoqués par cet incident persistent à ce jour. Le rôle de la religion dans le régime foncier demeure complexe et souvent mal compris. Les pressions sur les terres ont augmenté avec la croissance rapide de la population, tout comme les difficultés environnementales auxquelles est confronté le Sénégal.

Sénégal présente des caractéristiques bien sénégalaises et ses implications ont fait l'objet de débats importants au cours des décennies passées. Contrairement à l'approche française de la laïcité, qui implique l'absence d'ingérence des religions dans les affaires de l'État et l'absence d'ingérence de l'État dans les questions religieuses,⁶⁴ la laïcité au Sénégal est plus axée sur la liberté de pratiquer sa religion, sur l'égalité entre les différentes traditions et sur la fierté du pluralisme. Le type particulier de laïcité appliqué au Sénégal permet à l'État de s'impliquer dans les questions religieuses, du moment que le gouvernement ne privilégie pas une communauté religieuse par rapport à une autre et qu'il n'interfère pas avec le respect des droits de l'homme ou de l'ordre public.⁶⁵

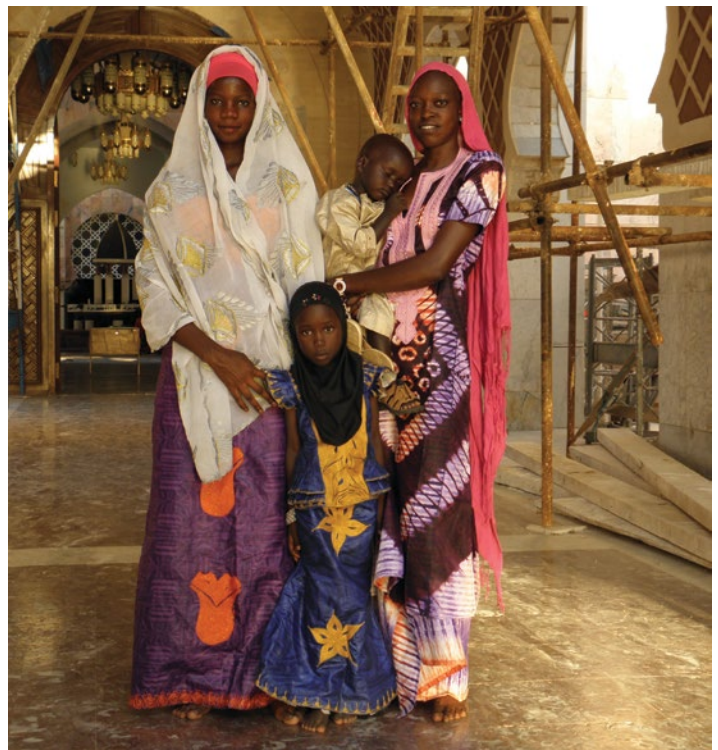
Plusieurs articles de la constitution sénégalaise détaillent la position légale vis-à-vis de la religion et le préambule affirme que la république est « laïque, démocratique et sociale ». ⁶⁶ La constitution sénégalaise (dans ses différentes versions) a systématiquement cherché à protéger la liberté de culte et l'égalité pour tous les Sénégalais, quelles que soient leurs

croyances religieuses (Articles 1, 4 et 8 de la constitution de 2001). Ainsi, toute discrimination basée sur la religion (ou l'origine, la race ou le sexe) est répréhensible aux yeux de la loi.⁶⁷ L'article 4 indique également que les partis politiques religieux (ainsi que les partis s'identifiant à une race, une religion, un sexe, une langue ou une région) ne sont pas autorisés par la loi. Les communautés et institutions religieuses et non religieuses sont reconnues par l'État comme moyens d'enseignement légitimes (Article 22). Les Sénégalais sont libres de pratiquer leur religion et de servir d'éducateur religieux, du moment qu'ils préservent l'ordre public (Article 24).⁶⁸ En outre, « les institutions et les communautés religieuses ont le droit de se développer sans entrave. Elles sont dégagées de la tutelle de l'État. Elles règlent et administrent leurs affaires d'une manière autonome. »⁶⁹

Dans ce contexte, le gouvernement n'hésite pas à collaborer avec les communautés religieuses, de manière officielle comme de manière officieuse. Le premier président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, a établi un précédent en participant

aux cérémonies religieuses et en demandant le soutien des chefs religieux.⁷⁰ Les leaders politiques ont fréquemment rendu visite de manière officielle aux chefs religieux du pays. Les candidats politiques cherchent aussi à obtenir le soutien des communautés religieuses. Les délégations officielles du gouvernement sont incluses dans les événements et rassemblements religieux, comme le *Magal Touba* des mourides et le pèlerinage catholique à Popenguine.⁷¹ Les chefs des confréries sont considérés comme des acteurs importants des campagnes politiques depuis des décennies. Les groupes religieux locaux peuvent mobiliser leurs membres pour appuyer leur candidat préféré et les candidats cherchent donc à obtenir la bénédiction des responsables des ordres soufis. Traditionnellement, certains chefs religieux font passer des *ndigels*, ou décrets, pour demander à leurs fidèles de voter d'une certaine manière lors d'une élection politique. Bien qu'il soit courant de dire que certains chefs religieux ont le pouvoir de faire réussir ou échouer une campagne politique, le rôle des autorités religieuses a en pratique évolué au fil du temps vers des tactiques plus subtiles (et moins controversées).⁷² À certaines occasions, les questions de développement ont été à l'origine de tensions entre le gouvernement et les communautés religieuses. L'incident de la forêt de Mbégué au début des années 1990 en est un exemple (voir encadré 2), tout comme le sont les efforts entrepris pour restreindre la mendicité des *talibés* et réformer les écoles et le programme scolaire.

Le gouvernement a joué de nombreux rôles en lien avec les institutions religieuses, grâce à la mise en place de relations formelles et informelles. Ces relations reflètent le respect mutuel existant entre les communautés religieuses et le gouvernement.⁷³ Par exemple, l'entretien habituel qui a lieu aujourd'hui entre le leader des mourides et les représentants du gouvernement pendant le pèlerinage du *Magal Touba* a commencé pendant la période coloniale pour montrer la « reconnaissance mutuelle » existant après une période de suspicion.⁷⁴ Le Ministère des affaires religieuses a été établi en 2010 à la suite de tensions entre le président d'alors, Abdoulaye Wade, et certaines des communautés religieuses du Sénégal. Au cours de son mandat, Wade a fait la promotion du dialogue musulman-chrétien,⁷⁵ cherchant à présenter le Sénégal comme le modèle mondial d'un pays ayant réussi à obtenir et à préserver des relations pacifiques entre les musulmans et les chrétiens. Ces actions ont contrasté avec un incident qui s'est produit en décembre 2009, lorsque Wade a déclaré dans un communiqué que « pour les musulmans, les églises, c'est pour prier quelqu'un qui n'est pas Dieu. »⁷⁶ Des douzaines de jeunes chrétiens ont trouvé cette déclaration tellement insultante qu'ils sont descendus dans les rues pour protester. La police sénégalaise a alors utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. L'archevêque de Dakar a condamné les propos de Wade, soutenant qu'ils étaient humiliants pour la communauté chrétienne. Le fils du président, Karim Wade (alors ministre du gouvernement), s'est excusé pour toute déclaration qui aurait pu insulter la communauté



De nombreuses mosquées sont dotées d'un espace séparé dédié aux femmes.

chrétienne de quelque manière que ce soit.⁷⁷ Les représentants du gouvernement ont considéré ce nouveau ministère comme une étape logique pour aider les autorités gouvernementales à mieux communiquer et travailler avec les chefs religieux, ainsi que pour éviter les faux pas et les malentendus.⁷⁸ Le ministère a été aboli par la suite. Aujourd'hui, le président et le premier ministre ont tous deux des conseillers en affaires religieuses.

Le gouvernement a pris des mesures pour préserver et améliorer les sites religieux du Sénégal, qu'ils soient islamiques ou chrétiens. Ces projets comprennent une nouvelle autoroute reliant Dakar à la cité sainte des mourides, Touba, ainsi que l'inauguration d'un complexe moderne à Tivaouane dans le cadre d'un programme de modernisation de la cité religieuse des tidianes⁷⁹ et des financements pour restaurer des sites de la confrérie layène, comme le mausolée de Seydina Issa Laye.⁸⁰ Le gouvernement soutient également le pèlerinage annuel des musulmans à la Mecque et des catholiques à Rome, sur les territoires palestiniens et en Israël, en offrant chaque année aux pèlerins des centaines de billets d'avion gratuits.⁸¹

La régulation et l'implication du gouvernement dans les pratiques et communautés religieuses, ainsi que dans le clergé et les médias religieux, sont plutôt limitées. Traditionnellement, les imams, les mosquées, les églises et les médias religieux du Sénégal fonctionnent indépendamment du gouvernement. Cependant, des menaces grandissantes à la sécurité en Afrique de l'Ouest ont poussé le gouvernement sénégalais à mettre en place de nouvelles mesures (voir encadré 3).

3.2 CROYANCES INDIGÈNES : HÉRITAGE ET RÉALITÉS

Il est couramment noté à propos du Sénégal que 94 pour cent des Sénégalais sont musulmans, 4 pour cent sont chrétiens et 100 pour cent sont animistes. Cependant, peu de Sénégalais admettront avoir des croyances animistes. Il serait plus approprié d'observer qu'il existe un héritage persistant des religions africaines traditionnelles ayant précédé l'islam et le christianisme. Ces traditions varient de manière significative d'un groupe ethnique à l'autre et comprennent tout un ensemble complexe de contributions et de pratiques, certaines ayant influencé à la fois les pratiques musulmanes et chrétiennes. Elles couvrent, entre autres, les structures familiales patrilinéaires et matrilinéaires, les attitudes à l'égard du monde des esprits et le culte des ancêtres.⁸² Une étude réalisée en 2010

par le *Pew Forum on Religion and Public Life* a découvert que 58 pour cent des Sénégalais interrogés (musulmans et chrétiens) admettaient croire que faire un sacrifice aux esprits ou à leurs ancêtres pouvait les protéger du malheur.⁸³ L'utilisation déclarée d'amulettes et de guérisseurs religieux chez les musulmans des pays subsahariens étudiés était également la plus forte chez les musulmans sénégalais (voir figure 5).⁸⁴ De nombreuses traditions indigènes ont survécu, les croyances autochtones s'intégrant souvent avec succès dans les systèmes de croyances musulmanes ou chrétiennes.

Les croyances traditionnelles sont visibles dans les pratiques du quotidien. Plusieurs traditions religieuses tiennent compte des croyances autochtones et de la culture indigène. Les systèmes de croyances s'entrecroisent et un Sénégalais peut, par exemple, porter un gris-gris (talisman ou amulette) à l'intérieur duquel sont inscrits des versets du Coran ou de la Bible en guise

Encadré 3. À quel point les vues religieuses extrémistes et fondamentalistes affectent-elles le Sénégal ?

Avec la montée des problèmes sécuritaires en Afrique de l'Ouest (et à la lumière des attaques récentes au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire en particulier), le gouvernement du Sénégal et ses partenaires ont intensifié leurs efforts pour prévenir ce genre d'incidents. Cela met en lumière la possibilité de groupes extrémistes violents. Dès 2013, le gouvernement sénégalais a publiquement annoncé qu'il avait connaissance de cellules terroristes dormantes, indiquant qu'elles étaient à l'origine de son implication dans les initiatives antiterroristes dans le Sahel.⁸⁵ Début 2015, les organes de presse sénégalais ont signalé la mise en place de nouvelles mesures destinées à combattre la menace terroriste, annoncées par le Ministère de l'Intérieur. Elles comprenaient entre autres de nouveaux critères pour que le gouvernement approuve l'ouverture d'une mosquée ou d'une école coranique. Les préoccupations s'articulaient autour de leurs sources de financement.⁸⁶ En janvier 2016, le gouvernement a ordonné l'arrêt de la construction d'une mosquée sur le domaine de l'aéroport de Dakar, faisant référence à des raisons de sécurité et à des soupçons quant au financement du projet.⁸⁷ Fin 2015, le gouvernement a sévi contre certains imams, qu'il a décrits comme faisant l'apologie du terrorisme. Plusieurs douzaines d'imams et de prédicateurs accusés d'inciter ou de soutenir le terrorisme ont été arrêtés.⁸⁸

Le Sénégal a une conscience aiguë des menaces qui pèsent sur la sécurité en Afrique de l'Ouest. Une étude réalisée en 2013 par le centre Pew a découvert que 75 pour cent des musulmans sénégalais étaient préoccupés par l'extrémisme islamique, tandis que 19 pour cent ne s'en inquiétaient pas.⁸⁹ Par opposition, une étude du centre Pew de 2014 a montré que seuls 46 pour cent des Sénégalais s'inquiétaient de l'extrémisme islamique dans leur pays (contre 47 pour cent qui ne s'en inquiétaient pas).⁹⁰ Une étude du centre de recherche Pew de 2015 ayant interrogé les Sénégalais sur l'État islamique a découvert qu'une majorité des Sénégalais interviewés (60 pour cent) avait une opinion défavorable de ce groupe. Cependant, 11 pour cent en avait une opinion favorable.⁹¹ Le spécialiste sénégalais Abdoul Aziz Kébé note qu'il existe des prédicateurs dans les médias sénégalais qui justifient les discours radicaux. Le Sénégal doit en prendre conscience et dénoncer clairement les vues radicales, les opinions extrémistes pouvant notamment séduire les jeunes en situation précaire, en particulier ceux frustrés par le manque de travail. Kébé se déclare préoccupé par l'influence sur les jeunes sénégalais des croyances extrémistes présentes au Mali, au Nigéria et au Chad, compte tenu de l'utilisation généralisée des technologies modernes et de l'Internet.⁹²

Les croyances fondamentalistes ont pris de l'importance au Sénégal ces dernières années. Kébé soutient que l'islam sénégalais ne s'oriente pas vers le fondamentalisme, mais plutôt qu'on observe une augmentation des signes d'intégrisme. Les habitudes vestimentaires ont visiblement changé et certains jeunes, en particulier, sont attirés par les enseignements fondamentalistes et rejoignent les organisations intégristes.⁹³ La spécialiste sénégalaise Penda Mbow met l'accent sur la diversité existant au sein du mouvement réformiste sunnite au Sénégal. Elle détecte trois catégories distinctes au sein du mouvement : réformisme moderne, salafisme conservateur et intégrisme politique.⁹⁴ Plusieurs conférences récentes au Sénégal se sont concentrées sur le fondamentalisme et l'extrémisme religieux.

de protection.⁹⁵ De même, dans de nombreux foyers, il est coutume de verser de l'eau sur le pas de la porte chaque matin pour interdire aux esprits d'entrer. D'autres versent un peu d'eau sur leur nourriture avant de manger pour se protéger des mauvais esprits. Certains enduisent leur peau de mélanges ou offrent des animaux en sacrifice, le tout dans l'espoir d'obtenir protection, chance et assistance.⁹⁶

Traditionnellement, les femmes occupaient des positions clés au sein de plusieurs groupes ethniques sénégalais (voir encadré 1). Elles pouvaient occuper le poste de dirigeant politique, responsable social,⁹⁷ prêtresse ou guérisseuse traditionnelle.⁹⁸ La montée de l'islam et du christianisme, traditions patriarcales majoritairement menées par des hommes, a réduit le leadership et l'influence religieuse des femmes. Peu d'entre elles occupent aujourd'hui une fonction formelle de chef religieux au Sénégal mais, au niveau communautaire, elles ont l'occasion d'assumer un rôle de leader informel au sein des groupes religieux locaux de femmes.

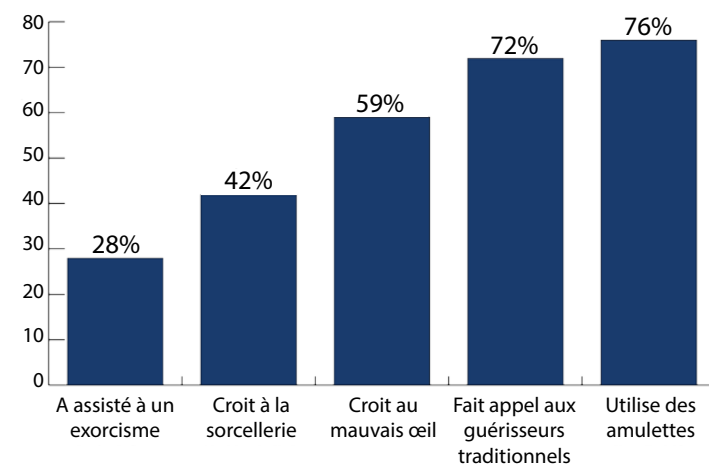
3.3 L'ISLAM

Des négociants nord-africains ont introduit l'islam au Sénégal au cours du onzième siècle.⁹⁹ Certains suggèrent que la région s'est ouverte à l'islam à l'origine en grande partie à cause du désir de ses dirigeants de faciliter les relations commerciales.¹⁰⁰ L'islam ne s'est propagé rapidement et largement qu'après le quinzième siècle, qui a vu la montée importante de l'ordre soufi (localement connu sous le terme de « confrérie ») de la Qadiriyya et, par la suite, de la Tijaniyya, de la Muridiyya et des layènes au dix-neuvième siècle. La majorité des musulmans du Sénégal pratiquent le soufisme, ou *taṣawwuf*, souvent considéré comme le courant mystique de l'islam. Le soufisme souligne l'importance de la dimension intérieure et de la réflexion, avec un accent sur « la miséricorde, la bonté et la beauté de Dieu plutôt que sur sa colère, sa sévérité et sa majesté... »¹⁰¹ Les leaders soufis sénégalais ont décrit le soufisme comme un combat spirituel contre le désir, affirmant que le fait de pouvoir contrôler ses désirs et de renoncer aux choses de ce monde conduisait à la vraie liberté.¹⁰² Le soufisme est décrit comme permettant de purifier l'âme, de se dévouer à Dieu et de cultiver un lien spirituel avec le créateur.¹⁰³

Souleymane Bachir Diagne, un philosophe et spécialiste de premier plan sur l'islam au Sénégal, souligne à quel point il est complexe de définir le soufisme :

Donner une définition du soufisme n'est pas possible, puisqu'il n'est pas l'un des courants majeurs créés par les différents schismes qui ont marqué le monde islamique (chiisme, sunnisme, kharidjisme). Il n'est pas non plus l'une des écoles juridiques ou théologiques qui existent dans l'islam. Le soufisme refuse d'être dé-

Figure 5. Croyances traditionnelles chez les musulmans sénégalais



Source : «Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa.» Pew Forum on Religion & Public Life, 2010. Disponible à : <http://www.pewforum.org/files/2010/04/sub-saharan-africa-full-report.pdf>

signé comme une doctrine philosophique, même si des spécialistes remarquables de ce domaine ont écrit des traités présentant les bases métaphysiques de ce qui est, par-dessus tout, une voie spirituelle. En somme, ce « je ne sais quoi » désigné par ce terme, dont l'origine est inconnue, s'explique mieux par une attitude, un état d'esprit, un mode de vie, qui peut se retrouver dans toutes les sectes et écoles et qui, ainsi, les transcendent toutes.¹⁰⁴

Le soufisme sénégalais accorde une grande importance à la relation entre le marabout et le *talibé*, c'est-à-dire entre le chef religieux et son disciple. Dans le contexte sénégalais, cette relation est vue comme réciproque, une soumission volontaire (du *talibé*) caractérisée par la discipline et l'abandon spirituel. Dans ce système de patronage, les marabouts servent de guides spirituels. Ils conseillent également les *talibés* dans d'autres domaines, les aidant parfois directement à obtenir un emploi.¹⁰⁵ Chaque partie a des obligations envers l'autre. Le marabout reçoit un *adiya* (contribution) de ses *talibés* et l'utilise pour aider d'autres personnes qui ont besoin d'une assistance.¹⁰⁶ Traditionnellement, de nombreux *talibés* ont travaillé dans les champs de leur marabout. En retour, le *talibé* acquiert des compétences professionnelles, tout en accomplissant ce qui est vu comme un exercice permettant de purifier l'âme. Le marabout peut même aider son *talibé* à trouver une épouse.

3.3.1 Les confréries du Sénégal

L'islam est pratiqué sous une forme particulière au Sénégal, le pourcentage de soufis y étant l'un des plus élevés (si ce n'est, le plus élevé) parmi les pays à majorité musulmane du monde

Encadré 4. Le Sénégal, un allié musulman modéré

Le Sénégal a atteint un équilibre fragile, réussissant à préserver des relations fortes avec les pays occidentaux tout en cultivant des liens étroits avec le monde musulman. En tant que pays démocratique en paix à majorité musulmane dans une région parcourue de conflits, tels la crise du Mali qui a débuté en janvier 2012, le Sénégal a longtemps compté comme un allié « occidental » de poids. Depuis son indépendance, le pays est le « chouchou » des programmes de développement, recevant aides et appuis importants entre autres des États-Unis, de la France et du Canada.

Les relations entre le Sénégal et les États-Unis sont cordiales, ponctuées de fréquentes visites d'État et de programmes de grande ampleur du Corps de la paix et de l'USAID. Les États-Unis soutiennent économiquement le Sénégal, qui soutient régulièrement les États-Unis à l'ONU en retour. Les États-Unis offrent des formations aux forces armées du Sénégal et les deux pays réalisent ensemble des entraînements communs dans le cadre des efforts qui soutiennent leurs intérêts conjoints.¹⁰⁷ Plus précisément, les États-Unis ont apporté leur aide au Sénégal pour lutter contre le trafic de stupéfiants et soutenir l'implication du Sénégal dans le partenariat transsaharien contre le terrorisme, qui a pour objectif de lutter contre le terrorisme en Afrique du Nord et de l'Ouest.¹⁰⁸ Le Sénégal a adopté une position ferme à l'encontre du terrorisme dans plusieurs instances.

La France conserve aujourd'hui des liens étroits avec le Sénégal, bien qu'il y ait eu des fluctuations à certains moments de la longue histoire partagée par ces deux pays. La France est un partenaire économique important pour le Sénégal : c'est le premier donateur bilatéral pour le Sénégal¹⁰⁹ et elle représente sa première source d'importations.¹¹⁰ Comme les États-Unis, la France soutient les efforts de lutte contre le terrorisme entrepris par le Sénégal. Le Ministère français des Affaires étrangères finance le Plan d'action contre le terrorisme et a collaboré avec le gouvernement sénégalais pour renforcer la capacité des magistrats, de la police et de l'armée du Sénégal à répondre aux menaces terroristes.¹¹¹ La France continue à coopérer militairement avec le Sénégal, notamment par le biais d'une assistance technique, comptant pour près de six millions d'euros en 2009.¹¹²

Le Sénégal s'implique aussi activement dans les institutions du monde musulman. Le pays est membre de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dont il a accueilli le sommet en 2008. La Banque islamique de développement est active depuis 1976, alignant ses programmes avec les secteurs ciblés par le gouvernement sénégalais. Ceux-ci comprennent, entre autres, l'agriculture, la santé, les transports et les services publics.¹¹³ Beaucoup de pays à majorité musulmane apportent leur contribution au Sénégal de plusieurs manières. Le Maroc, l'Arabie saoudite et l'Iran offrent des bourses aux étudiants sénégalais qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires dans ces pays.¹¹⁴ Plusieurs autres pays, comme le Koweït, l'Égypte, l'Arabie saoudite et la Turquie, soutiennent les projets d'infrastructure et de travaux publics au Sénégal, y compris la construction de centres de soins et d'écoles islamiques, que ce soit par le biais du gouvernement ou de fondations.¹¹⁵ Les pays de l'Afrique du Nord, du golfe Persique et du Moyen-Orient influencent la culture sénégalaise grâce à l'importation de programmes télévisés et d'autres médias et par le biais d'objets religieux (vidéos, voiles, affiches, etc.).¹¹⁶

entier. Les disciples de l'islam soufi appartiennent à différents ordres, souvent désignés par leur nom arabe au Sénégal : *tariqa* (singulier) ou *turuq* (pluriel). Chaque ordre suit les enseignements de son fondateur et, par conséquent, possède ses propres pratiques, rituels et structures hiérarchiques. Ces ordres sont communément désignés sous le nom de « confréries » au Sénégal.

Les quatre confréries principales du Sénégal sont incontestablement le fait le plus marquant du paysage religieux du pays. Elles ont considérablement influencé les sphères sociales, religieuses et politiques. Aucune donnée précise n'est disponible, mais on estime que 92 pour cent des Sénégalais appartiennent aux communautés de la Qadiriyya, de Tijaniyya, de la Muridiyya ou des layènes, la Tijaniyya et la Muridiyya

ayant le plus grand nombre de fidèles (voir figure 6). L'histoire relativement différente de chacun de ces quatre ordres influence leur structure moderne ainsi que leurs rôles.

Chaque confrérie est menée par une ou plusieurs familles religieuses. Normalement, c'est la famille du fondateur de l'ordre en question (comme dans le cas de la Muridiyya) ou un individu qui s'est formé à l'étranger auprès d'un maître de cet ordre (comme c'est le cas pour plusieurs familles de la Tijaniyya). Les familles religieuses soufies du Sénégal restent une force sociale forte encore aujourd'hui, en dépit de changements importants survenus ces dernières décennies. Les générations des familles religieuses se succédant, de plus en plus grandes, le pouvoir est de moins en moins concentré. Certains spécialistes y voient le signe que les confréries, longtemps le



Des portraits de chefs religieux sénégalais éminents sont en vente dans les rues à travers le Sénégal.

pilier du paysage religieux sénégalais, sont sur le déclin. On assiste à l'essor de structures sociales et religieuses alternatives, y compris d'un mouvement réformiste sunnite et d'un petit nombre de Sénégalais convertis à l'islam chiïte,¹¹⁷ peut-être dans le but de se soustraire au monopole idéologique des ordres soufis.¹¹⁸ Malgré ces changements, la vaste majorité des musulmans sénégalais sont toujours affiliés aux ordres soufis du pays.

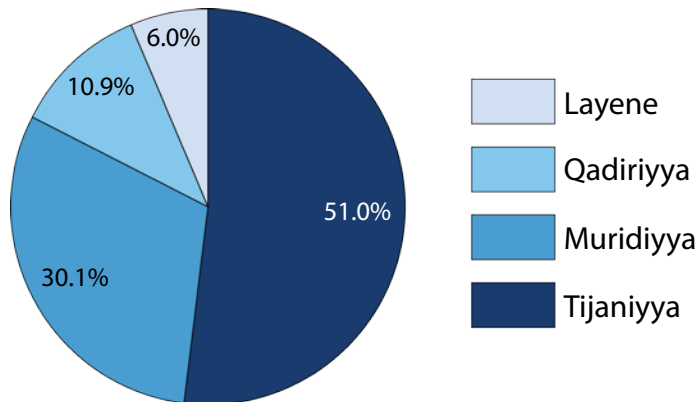
Les confréries sont généralement dotées d'une hiérarchie pyramidale. Normalement, chaque confrérie possède un Khalife général. C'est le chef de la confrérie (y compris de toutes ses branches) au Sénégal.¹¹⁹ Il existe aussi cependant des khalifes qui servent de chefs spirituels dans les différentes branches au sein d'un ordre.¹²⁰ Le Khalife général et les khalifes sont le fils, petit-fils, arrière-petit-fils, etc., le plus âgé de la famille religieuse de la confrérie. Les termes « marabout », « *serigne* » et « cheikh » sont tous utilisés pour désigner les chefs religieux (dotés de divers degrés d'autorité), parfois indifféremment. Le terme « marabout » peut également

désigner un fabricant d'amulettes ou bien un instructeur (également appelé *serigne daara*) dans une école coranique. Un instructeur soufi peut également conférer le titre de cheikh à quelqu'un qui a complété sa formation spirituelle. Au sein de ces familles religieuses, le pouvoir se transmet de génération en génération. La succession passe généralement d'un homme à un autre d'une même génération, avant de passer à la génération suivante. Bien que la ligne de succession soit généralement bien claire, certaines confréries ont connu des luttes et des conflits internes pour la succession.

Les imams mènent la prière dans les nombreuses mosquées du Sénégal, offrant une direction spirituelle pratique par le biais de leurs interactions hebdomadaires, voire quotidiennes, avec les fidèles. Au Sénégal, les imams sont couramment sélectionnés par les communautés en fonction de leurs connaissances religieuses, de leur réputation et de leur comportement. Habituellement, un imam a réalisé des études approfondies de l'islam, bien qu'il n'existe aucun critère officiel de formation. La majorité des imams du Sénégal sont affiliés aux confréries, mais certains sont indépendants. Les imams de mosquées propres à une confrérie sont généralement nommés par le Khalife général ou les cheikhs de la confrérie. La communauté des Lébous, un groupe ethnique en grande partie spécifique à la région de Dakar, désigne traditionnellement l'Imam Ratib de Dakar, qui reçoit une rémunération mensuelle du gouvernement sénégalais. Cette relation « officielle » est un cas unique.¹²¹

En dépit des distinctions variées qui marquent les ordres soufis, il existe peu de différences considérables entre eux en termes de croyances et de pratiques religieuses. Un chef religieux tidiane au Sénégal a ainsi observé : « Nous effectuons les mêmes rites, nous avons les mêmes modèles et nous connaissons les mêmes luttes »¹²² Quelques différences notables existent cependant. Les layènes, par exemple, ont des croyances qui les distinguent des autres confréries (ils croient, par exemple, en la venue du

Figure 6. Affiliation aux différentes confréries



Source : "Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa." Pew Forum on Religion & Public Life, 2010. Disponible à : <http://www.pewforum.org/files/2010/04/sub-saharan-africa-full-report.pdf>

Mahdi et au retour de Jésus). Les mourides accordent une grande importance au travail comme source spirituelle. Bien que de nombreuses mosquées du Sénégal soient affiliées spécifiquement à un ordre en particulier, il n'est pas rare pour un disciple d'une confrérie de fréquenter la mosquée d'une autre.¹²³

3.3.1.1 Qadiriyya

Fondée à l'origine à Bagdad, au onzième siècle de notre ère, la Qadiriyya tire son nom de Cheikh Abd al-Qādir al-Jilānī. On suppose que cet ordre est arrivé à Fez par le biais d'érudits entrés en contact avec al-Jilānī et qu'il s'est ensuite propagé vers le Sud, en direction de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal d'aujourd'hui. Les spécialistes ne sont pas d'accord sur la date exacte à laquelle la Qadiriyya est arrivée au Sénégal, mais il est possible que cela se soit fait dès le début du quinzième siècle.¹²⁴ La Qadiriyya est faiblement représentée aujourd'hui au sein de la population musulmane du Sénégal, mais elle y était auparavant plus étendue, « au point que les musulmans disciples du soufisme à la fin du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, l'étaient auprès de la Qadiriyya ». ¹²⁵ La famille Kounta est la principale famille religieuse de la Qadiriyya au Sénégal. Elle conserve des liens forts avec la communauté de la Qadiriyya en Mauritanie, où l'ordre est toujours actif.

Au cours du dix-neuvième siècle, plusieurs fidèles affiliés à la Qadiriyya furent attirés par l'essor de la Tijaniyya, une autre confrérie qui se concentre sur les devoirs religieux, la moralité et la prière,¹²⁶ par rapport à la Qadiriyya qui met l'accent sur la quête spirituelle de l'islam.¹²⁷ La Qadiriyya attache beaucoup d'importance à la dévotion spirituelle et au fait de travailler dur, croyant qu'il « est nécessaire d'adorer Dieu comme si l'on allait bientôt mourir et nécessaire de travailler comme si l'on

n'allait jamais mourir ». ¹²⁸ Tandis que certains cheikhs qadiris autorisent leurs disciples à recevoir à la fois les *wirds* (prières et litanies spécifiques à un ordre) qadiri et tidiane, souvent afin de minimiser les divisions entre les ordres et de réduire la perte de disciples, les leaders tidianes croient que les *wirds* ne sont pas compatibles, forçant leurs disciples à faire un choix entre les deux ordres.¹²⁹

À la fin des années 1980, des leaders qadiris ont cherché à redynamiser l'ordre au Sénégal afin d'attirer de nouveaux disciples. Cependant, en 1989, lors du conflit le long de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie, en grande partie dû aux droits de pâturage,¹³⁰ des dizaines de milliers de Mauritaniens habitant au Sénégal furent rapatriés, les relations diplomatiques mises à rude épreuve et la frontière entre les deux pays fermée.¹³¹ Le conflit, qui dura jusqu'en 1991, a suscité une animosité envers les Mauritaniens habitant au Sénégal (et vice versa) qui perdure encore aujourd'hui. Les restrictions appliquées aux voyages entre les deux pays semblent avoir affaibli les relations au sein de la Qadiriyya.¹³² Avec la perception négative de la Mauritanie, il fut difficile pour l'ordre d'attirer plus de fidèles au Sénégal, mais les leaders qadiri sénégalais affirment que le conflit n'a pas porté préjudice à leurs relations avec les communautés religieuses en Mauritanie.¹³³

Traditionnellement, les activités principales de la Qadiriyya sont l'agriculture et le commerce,¹³⁴ mais elles se concentrent aujourd'hui sur l'éducation religieuse. Les qadiris se livrent à diverses activités sociales, comme la formation professionnelle des jeunes. Le taux élevé de chômage est un sujet de préoccupation et a poussé au lancement de groupes et d'activités différents pour faire participer les jeunes. La confrérie offre des soins médicaux et d'autres aides sociales aux personnes dans le besoin, ainsi que des formations professionnelles aux femmes.¹³⁵

3.3.1.2 Tijaniyya

El Hadj Omar Tall a eu la plus grande part de responsabilité dans la propagation de la Tijaniyya au Sénégal. Il est né dans la région de Fouta Toro, à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. Vers 1827, il a fait le pèlerinage à la Mecque, où il a rencontré Muhammad al-Ghali, un Khalife tidiane de Hajiz (une région de l'Arabie saoudite actuelle), auprès de qui il a étudié et qui lui a révélé le secret de la Tijaniyya.^{136, 137} Tall est devenu un khalife tidiane puis est rentré pour répandre la Tijaniyya dans tout le Sénégal et sa région.¹³⁸ Il envisageait l'Afrique de l'Ouest comme un état islamique fondé sur l'inspiration tidiane. Afin de concrétiser cette vision, Tall cherchait à purifier l'islam de la région et à éliminer les croyances non islamiques (généralement présentes chez les païens et les colons chrétiens).¹³⁹ Pour Tall, cela impliquait de propager la Tijaniyya par le biais de moyens agressifs, souvent militaires. Il a également pris les armes contre



Beaucoup de véhicules des transports publics sont décorés pour afficher l'affiliation religieuse de leur propriétaire.



Graffiti de Cheikh Amadou Bamba Mbacké à Dakar.

les colons français. Bien qu'il n'ait pas réussi à atteindre son objectif et à créer un état islamique, il a propagé la Tijaniyya dans toute la région.¹⁴⁰

Plusieurs branches actives de la Tijaniyya sont aujourd'hui menées au Sénégal par d'éminentes familles sénégalaises. On y compte entre autres la famille Niassène, la communauté omarienne, la famille Tall et la famille Sy. Il n'existe aucune différence entre les doctrines de ces différentes branches. Les leaders tidianes sénégalais disent partager les mêmes croyances et coopèrent régulièrement dans le cadre de leurs activités. Ils maintiennent également des liens étroits avec les tidianes marocains et de nombreux tidianes sénégalais partent en pèlerinage à Fez, où se trouve la tombe du fondateur de la Tijaniyya.

Niassène

La famille Niassène est une famille religieuse clé au Sénégal et dans sa région. Le fondateur de l'ordre, El Hadji Abdoulaye Niass, est né au Sénégal en 1848.¹⁴¹ Il est entré en contact direct avec les tidianes et a reçu la permission de conduire les autres sur la voie de la Tijaniyya.¹⁴² Son fils, Cheikh Ibrahima Niass, a joué un rôle essentiel pour développer la présence de la famille Niassène dans la Tijaniyya en Afrique de l'Ouest. Le quartier général des Niassènes est situé à Medina Baye au Sénégal.

Bien que la plupart des familles religieuses concentrent leurs efforts sur l'éducation religieuse de leurs fidèles, la famille

Niassène a fondé sa réputation sur la haute qualité de son enseignement. Son nom est synonyme d'éducation de qualité, à tel point que les parents de plusieurs pays envoient leurs enfants étudier auprès de la famille Niassène. Les enfants viennent de pays proches, comme la Gambie et la Guinée, et lointains, comme le Nigéria et au-delà. Les disciples des Niassènes se rencontrent dans plusieurs pays et Cheikh Ahmad Tijani bin Ali Cisse (de la famille Niassène) a été nommé par un institut islamique jordanien comme le treizième musulman le plus influent au monde.¹⁴³

Au vu de sa taille et de son pouvoir, la famille Niassène conserve une structure fortement organisée : « [elle] fonctionne comme un état ... et tous ses membres et représentants travaillent pour le Khalife. Ils travaillent afin que les choses soient faites comme elles doivent l'être. Par exemple, le Khalife ne peut se déplacer partout, mais il a des représentants (des ambassadeurs et des ministres) afin que sa direction et ses objectifs soient atteints. ».¹⁴⁴

Omariens

La communauté omarienne, l'un des plus anciennes branches de la Tijaniyya au Sénégal, tire son nom d'El Hadj Omar Tall, en grande partie responsable de l'essor de la Tijaniyya en Afrique de l'Ouest. Tout comme la famille Niassène, les Omariens sont très impliqués dans la promotion de leur enseignement religieux. Ils ont construit des écoles coraniques ainsi que des écoles modernes dans lesquelles l'enseignement islamique

est assorti d'un programme scientifique et de cours d'anglais et de français. Ils s'engagent également vis-à-vis de plusieurs problèmes qui affectent les plus démunis, comme l'accès aux soins et la nutrition. Ils ont par exemple organisé des bilans de santé gratuits pour les communautés dans le besoin.¹⁴⁵ Ils ont également organisé des conférences pour souligner les actions concrètes que les Omariens peuvent entreprendre pour réduire la pauvreté au Sénégal. L'influence des Omariens s'étend au Mali, au Nigéria, en Mauritanie et au Niger.¹⁴⁶

Sy

La famille Sy, une branche importante de la Tijaniyya sénégalaise, est basée à Tivaouane, considérée comme l'épicentre de la Tijaniyya au Sénégal. El Hadj Malick Sy, né dans les années 1850, a poursuivi des études approfondies avant de fonder cette branche de la Tijaniyya. Sy a entretenu une relation courtoise, et parfois collaborative, avec les autorités coloniales françaises. Il a cherché à montrer aux Français que tous les tidianes ne faisaient pas usage de moyens militaires pour propager la Tijaniyya, comme l'avait fait El Hadj Omar Tall.¹⁴⁷ Sy a étudié

avec certains des plus grands érudits musulmans de son époque et a reçu le *wird* tidiane à l'âge de 18 ans. Il a ouvert son propre centre islamique à Tivaouane et on lui attribue le mérite d'avoir aidé à propager la Tijaniyya dans la zone aujourd'hui occupée par le Sénégal.¹⁴⁸ La famille Sy s'implique activement à promouvoir la paix, la solidarité entre les confréries ainsi que le dialogue entre les chrétiens et les musulmans.¹⁴⁹

3.3.1.3 Muridiyya

La Muridiyya, ou l'ordre mouride, a été fondée par Cheikh Amadou Bamba Mbacké à la fin du dix-neuvième siècle. Fils d'un marabout de la Qadiriyya, Cheikh Amadou Bamba Mbacké est né vers 1853 dans le village de Mbacké, au Sénégal.¹⁵⁰ C'est son père qui lui transmet le *wird* qadiri.¹⁵¹ Amadou Bamba avait à peine vingt ans quand il commença à enseigner à l'école des sciences islamiques établie par son père et à écrire ses premiers travaux sur l'islam.¹⁵² Il voyagea considérablement au Sénégal et en Mauritanie dans sa vingtaine, pour obtenir autant de connaissances qu'il le pouvait de la part d'écrivains et de maîtres

Encadré 5. Touba : une ville sainte au statut légal particulier

Touba, la cité sainte des mourides, se trouve à près de 200 kilomètres de Dakar et jouit d'un statut spécial, d'un point de vue spirituel et légal. Cheikh Amadou Bamba Mbacké s'est établi en 1887 dans la région qu'est maintenant Touba. Il avait la vision qu'elle deviendrait un centre spirituel. Les Khalifes mourides, descendants de Bamba, gouvernent la cité dans les faits. Ils sponsorisent les projets d'infrastructure en se basant largement sur les plans établis par Bamba. L'imposante Grande Mosquée de Touba leur est particulièrement précieuse.¹⁵³ The city has grown rapidly from a small village at independence to a sprawling city today, with a population estimated at La cité a vite grandi, passant de la taille d'un petit village à l'époque de l'indépendance à une ville tentaculaire aujourd'hui. La population y était estimée à près de 600 000 habitants en 2014, ce qui en fait l'une des plus grandes villes du Sénégal (de nombreux mourides ont publiquement contesté les données du référencement officiel, affirmant que Touba comptait plus d'un million d'habitants). La population de la ville atteint plusieurs millions lors du pèlerinage annuel des mourides, le *Magal Touba*.

L'administration de Touba est unique au Sénégal. Les leaders mourides gouvernent la ville, légalement et dans les faits. L'agencement de la ville, ses services et son administration reflètent son statut religieux particulier.¹⁵⁴ Certains la comparent au Vatican, une entité autonome, gérée par des religieux et dotée d'une portée mondiale (par le biais des liens avec la diaspora mouride).¹⁵⁵ Touba fut reconnue en 1976 comme une communauté rurale autonome. Cette désignation permet à Touba de gérer la plupart de ses affaires. Les autorités religieuses supervisent le système scolaire, les soins de santé et les travaux publics. Cependant, dans la pratique, le gouvernement soutient généreusement une bonne partie des infrastructures, comme l'eau, l'électricité et les télécommunications.¹⁵⁶ Des contributions volontaires des mourides, habitant au Sénégal ou à l'étranger, permettent de soutenir de nombreux projets, comme un réseau d'égout, des écoles franco-arabes, un hôpital et une bibliothèque islamique.¹⁵⁷ Certaines activités légales dans d'autres régions du pays, comme danser, consommer de l'alcool ou faire du bruit, sont interdites dans l'enceinte de Touba.¹⁵⁸ Le caractère isolé de Touba par rapport au droit sénégalais y a parfois donné lieu à des opérations de trafic (y compris d'armes et de produits pharmaceutiques) et de blanchiment d'argent.¹⁵⁹

Le statut de Touba a fait l'objet de débats ces dernières années. Il a par exemple été question de savoir à quel point le droit sénégalais s'appliquait à ses habitants. En 2014, Touba n'a pas respecté la loi sénégalaise sur la parité entre les sexes,¹⁶⁰ présentant une liste de candidats politiques composée d'hommes à 100 pour cent. Les avis étaient très partagés sur ce sujet au Sénégal. Le gouvernement n'a pris aucune mesure à l'encontre de Touba pour son non-respect du droit.

soufis renommés. Au cours de ses voyages, il écrivit ses deux œuvres les plus importantes.

Cheikh Amadou Bamba établit un système scolaire dans la région actuelle de Touba. Alors que le nombre de ses disciples grandissait, ce système trouva ses limites et ne pouvait plus tous les accueillir. Il quitta alors Touba en 1895 avec ceux qu'il considérait comme ses *talibés* les plus sincères, mais attira ensuite de nouveaux étudiants. L'administration coloniale française, déjà méfiante à l'égard de l'influence de Bamba, y vit le signe que ce dernier avait amassé suffisamment d'adeptes pour porter atteinte à son autorité. Elle arrêta et exila alors Bamba. Ce dernier passa sept ans en exil au Gabon (1895-1902).¹⁶¹ À son retour, le nombre de nouveaux disciples mourides augmenta brusquement, ravivant les doutes des autorités coloniales à son égard. Il fut de nouveau exilé en 1903, cette fois-ci en Mauritanie.¹⁶² Après quatre ans en exil, il revint au pays, salué par un nouvel essor du nombre de fidèles. Bamba passa le reste de sa vie assigné à résidence mais continua à attirer des adeptes.

L'ordre des mourides ne compte pas le plus grand nombre de fidèles au Sénégal, mais c'est peut-être l'ordre dont l'influence sur le développement politique, économique et social du pays est la plus importante. Les mourides jouent un rôle actif dans l'agriculture, un pilier de l'économie sénégalaise. À la fin des années 1970, les mourides étaient devenus le synonyme d'arachides. Le rôle des mourides dans la production d'arachides leur a apporté des gains économiques conséquents.¹⁶³ Les leaders mourides possèdent de larges parcelles de terres et leurs

talibés aident à cultiver les champs en échange d'une partie de la récolte et d'un accompagnement spirituel.¹⁶⁴ En 2002, le Khalife était toujours le premier producteur d'arachides du Sénégal grâce à ses nombreux *daaras*.¹⁶⁵

La hiérarchie mouride ressemble à celle de la famille Niassène. Pour les membres de la famille religieuse des mourides :

*Il y a des commissions aux responsabilités administratives, par exemple l'éducation et la santé. Chacune tend à être attribuée par le Khalife à une branche de la famille (on compte douze familles). Chaque [branche] est responsable d'un domaine différent. L'un des petits-fils voyage au sein de la diaspora. C'est comme le ministre des affaires étrangères. On le fait tous. On voyage tous, mais c'est lui le principal.*¹⁶⁶

Les mourides participent activement au développement communautaire, tout particulièrement parce qu'ils dirigent les affaires de Touba indépendamment du gouvernement (voir encadré). Ils organisent et financent la construction de mosquées, d'écoles islamiques, d'infrastructures sanitaires et de projets de travaux publics. Plusieurs associations mourides, comme l'Association culturelle religieuse islamique mouride, font la promotion de l'enseignement, de la culture et de l'aumône islamiques. Les mourides sont également actifs et organisés dans la diaspora. Quelle que soit la distance, ils ont tendance à rester dévoués à la communauté mouride et à la ville de Touba. Les mourides de la diaspora comptent parmi les bailleurs de fonds les plus importants de la ville. Les envois de fonds par la diaspora sont utilisés pour développer les infrastructures de Touba et pour aider à construire et entretenir la Grande Mosquée de Touba.

Baay Fall

Cheikh Ibra Fall, qui a rejoint Cheikh Amadou Bamba à Touba, a influencé la relation marabout-*talibé* au sein de la Muridiyya.¹⁶⁷ Fall était l'un des conseillers les plus proches de Bamba, qu'il vénérât. Fall préférait travailler dur plutôt que d'effectuer les rites musulmans habituels, comme la prière, le jeûne et les études religieuses.¹⁶⁸ Son exemple a engendré une petite ramification de la Muridiyya. Ses disciples, qui s'appellent eux-mêmes les *Baay Fall*, ne mettent pas l'accent sur l'instruction religieuse, la prière et le jeûne. À la place, ils rendent gloire à Allah par le biais de leur dur labeur. Certains au sein de la communauté mouride pensent que les *Baay Fall* ont dénaturé ce qu'ils considèrent comme le modèle honorable d'Ibra Fall.¹⁶⁹

3.3.1.4 Layenes

Tout comme la Muridiyya, la confrérie des layènes est née au Sénégal. Les layènes ne représentent qu'une petite partie de la



Une mosquée à Saint-Louis, ancienne capitale du Sénégal sous le régime colonial français.

population musulmane du pays : on l'estime à cinq ou dix pour cent au maximum. Le système de croyances de la communauté layène diffère de manière notable de celui des trois autres confréries principales. La croyance la plus remarquable est celle que le *Mahdi*¹⁷⁰ est apparu en la personne de Limamou Laye en 1883 sur la presqu'île de Cap-Vert au Sénégal.¹⁷¹ Il était pacifique mais il attira l'attention des autorités coloniales en raison du nombre croissant de ses fidèles. Les autorités coloniales françaises le mirent brièvement en prison, croyant qu'il prenait les armes pour un mouvement anticolonialiste.¹⁷² Ils essayèrent, sans succès, de l'arrêter en 1887 mais il s'exila volontairement sur l'île de Gorée trois jours plus tard.¹⁷³ Après la mort de Limamou Laye en 1909, son fils, Issa, devint le leader des layènes. Les layènes voient en le fils de Limamou Laye, Issa, le retour de Jésus. Issa déclara être un envoyé de Dieu. Selon les croyances layènes, le successeur du *Mahdi* ne pouvait qu'être Jésus, connu sous le nom d'Issa dans l'islam.¹⁷⁴ Aujourd'hui, les layènes sont principalement présents à Yoff, une zone de Dakar.

Les layènes se considèrent comme conservateurs sur le plan social. Un leader layène fit la remarque que les layènes étaient très sérieux, qu'ils n'autorisaient pas la danse (bien qu'elle occupe une place importante dans la culture sénégalaise), qu'ils prononçaient fréquemment le nom de Dieu et qu'ils étaient connus pour leur pureté. Les layènes se marient généralement jeunes, afin de protéger les enfants de la damnation.¹⁷⁵ Les enfants de la communauté layène commencent habituellement à suivre les rites musulmans (comme le jeûne et les ablutions) plus tôt que la plupart des enfants musulmans, parfois avant même l'âge de 5 ans.¹⁷⁶ Les enseignements du *Mahdi* (Limamou Laye) commencent par l'éducation des jeunes sur la pureté, la sincérité, la non-violence et la non-discrimination. L'importance accordée à la non-discrimination et à l'égalité est un élément clé, comme en témoigne le fait que les layènes s'appellent les uns les autres « Laye » au lieu d'utiliser un nom de famille. L'utilisation de ce terme place tous les layènes à égalité, éliminant ainsi la discrimination fondée sur les noms (qui peut être mise en relation avec le système traditionnel de castes).¹⁷⁷ Malgré ces différences avec les autres confréries, les layènes disent être capables d'interagir facilement avec les autres ordres.¹⁷⁸

Les layènes, tout comme les autres confréries, participent au développement communautaire et aux œuvres sociales. Les autorités et associations layènes ont pour objectif de transmettre les enseignements layènes à la communauté, en se concentrant tout particulièrement sur les bibliothèques et les écoles islamiques.¹⁷⁹ Certains membres layènes pensent que les communautés religieuses se doivent d'être des acteurs clés dans le développement communautaire au Sénégal. Ainsi, ils voient les efforts chrétiens visant à établir des écoles et des centres de soin comme renforçant leur relation avec la communauté.¹⁸⁰

Encadré 6. Les médias religieux

La religion est présente de manière active dans les médias sénégalais, notamment par le biais de journaux, de programmes radio et d'émissions de télévision à caractère religieux, mais aussi grâce à une présence de plus en plus active sur les réseaux sociaux. Conformément à la composition religieuse du pays, la plupart des médias religieux sont islamiques. La majorité des présentateurs sont des hommes, mais certaines présentatrices sont également populaires. Les émissions visent principalement à accroître les connaissances du public en matière de religion. Elles sont en concurrence pour attirer une plus grande part d'audience.¹⁸¹

Traditionnellement, les chefs religieux (particulièrement les plus hautes autorités des confréries) ont pour tâche d'offrir conseils et éducation à leur communauté. Avec l'expansion des réseaux sociaux et des médias religieux au Sénégal, certains Sénégalais, notamment les jeunes, se tournent vers ces sources pour obtenir nouvelles et informations. Les innovations technologiques contribueraient à la dynamique du pouvoir en pleine évolution entre les confréries du Sénégal, car elles permettent à des autorités religieuses extérieures à la hiérarchie traditionnelle des confréries d'apparaître aux yeux du public et de faire des adeptes.¹⁸²

L'essor des médias religieux a modifié la manière dont les Sénégalais vivent leur religion et dont ils en parlent. Les programmes religieux permettent aux Sénégalais de comprendre plus en détail l'islam et les différentes traditions qui le composent. La popularité des médias religieux a offert aux présentateurs une plateforme de poids, qu'ils utilisent pour aborder un large éventail de sujets. Les thèmes couverts vont des affaires internationales aux questions plus spécifiques à la religion (prière, jeûne, ablutions, etc.), en passant par la position de l'islam sur l'espacement des naissances et la dynamique familiale. Les événements religieux particulièrement importants au Sénégal ou dans le monde sont également diffusés. La manière dont est contrôlée la qualité des programmes et des présentateurs est un sujet de préoccupation pour certains, qui portent leur attention sur la grande diversité en matière d'expérience et de connaissances des animateurs et des commanditaires religieux.¹⁸³

Les layènes cherchent à établir des programmes à la télévision et à la radio.¹⁸⁴ Leurs leaders ont ouvertement appuyé les objectifs de développement du gouvernement établis dans le Plan Sénégal Émergent.¹⁸⁵

3.3.2 Dahiras

Les groupes communautaires connus sous le nom de *dahiras* sont spécifiques au soufisme sénégalais. Ils jouent un rôle majeur dans la vie des musulmans sénégalais qui souhaitent s'impliquer activement dans leur religion en plus d'assister aux prières du vendredi à la mosquée.¹⁸⁶ Plusieurs groupes de la sorte existent. Leur but est de promouvoir la solidarité entre membres, de soutenir les besoins spirituels des membres et d'offrir une assistance mutuelle. Ces associations communautaires renforcent l'unité entre les membres d'une même confrérie ou les disciples d'un même guide spirituel.

Traditionnellement, ces *dahiras* offrent une forme cruciale de soutien social pour les Sénégalais qui passent d'une région rurale à une zone urbaine du Sénégal. Les hommes utilisent souvent ces réseaux pour conseiller les nouveaux arrivants sur les opportunités économiques. De nombreux *dahiras* de la diaspora remplissent ce rôle. Les mourides, en particulier, sont connus pour avoir des communautés soudées et pour aider leurs membres à trouver des opportunités professionnelles après avoir déménagé.¹⁸⁷ Au Sénégal comme à l'étranger, les membres des *dahiras* payent généralement une petite cotisation mensuelle.

Les *dahiras* sont généralement organisés en fédérations (souvent en fonction de leur confrérie et de leur emplacement géographique), au Sénégal et dans la diaspora. On compte, par exemple, la Fédération des *dahiras* layènes du Sénégal et la Fédération des *dahiras* mourides du Grand Sud de la France. Les *dahiras* sont généralement indépendants les uns des autres, mais les fédérations peuvent parfois les mobiliser pour des événements spécifiques. Par exemple, la Fédération des *dahiras* layènes du Sénégal cherche à organiser des cérémonies de mariage collectives pour les couples n'ayant pas les moyens de se marier, sans les dépenses habituelles liées au mariage et à la dot.

Il existe souvent une ségrégation des hommes et des femmes dans les *dahiras*. Certains groupes de femmes constituent une branche d'un *dahira* composé d'hommes et de femmes, tandis que d'autres *dahiras* de femmes sont indépendants et autonomes. Une fonction importante des groupes de femmes consiste à s'offrir un soutien matériel et social aux moments critiques de la vie, comme la naissance d'un enfant ou le décès d'un membre de la famille. Les femmes des *dahiras* soutiennent également leur confrérie en collectant des fonds pour des événements et rassemblements religieux, ou même pour de nouvelles institutions religieuses (*daaras*, cliniques, par exemple). Une activité importante des associations de femmes consiste à apporter un soutien logistique aux rassemblements religieux tels que les pèlerinages (comme le *Magal Touba* ou l'Appel), en faisant la cuisine ou en offrant leur aide d'une autre manière.¹⁸⁸

Les *dahiras* d'hommes et de femmes s'impliquent activement vis-à-vis de plusieurs problèmes d'ordre social, par exemple en sensibilisant et en mobilisant leurs membres à différentes causes. Afin d'éviter la propagation de maladies, les *dahiras* ont ainsi appris à leurs membres à prendre soin de leur santé et à préparer leurs aliments de manière appropriée avant certains pèlerinages religieux, y compris pendant la crise liée au virus Ébola en Afrique de l'Ouest.¹⁸⁹ Certains offrent des informations au sujet de la couverture santé universelle.¹⁹⁰ Plusieurs *dahiras* font également preuve d'actes de charité, recueillant des dons pour les détenus¹⁹¹ et organisant des consultations médicales gratuites.¹⁹²

Les jeunes participent souvent activement dans les *dahiras*, avec des activités comparables à celles des groupes d'hommes et de femmes. Comme d'autres *dahiras*, les groupes axés sur les jeunes organisent des sessions d'information et de formation sur différentes questions, y compris sur les valeurs morales et religieuses. Ils se mobilisent également pour soutenir différentes causes, comme la protection de l'environnement, et réaliser des œuvres de bienfaisance dans la communauté. Lorsque les jeunes sont au chômage, les *dahiras* peuvent offrir un esprit de solidarité et des conseils spirituels pour ceux qui perdent espoir.¹⁹³

3.3.3 Les femmes et les sexes dans l'islam

Les musulmans sénégalais admirent le rôle de mère et d'épouse rempli par les femmes. Les Sénégalais se réfèrent à plusieurs exemples de femmes respectées dans leurs traditions islamiques (comme Mame Diarra Bouso, mère de Cheikh Amadou Bamba) pour prouver leur respect des femmes dans les confréries. Étant donné que l'autorité islamique est traditionnellement patriarcale au Sénégal, les femmes occupant une fonction religieuse importante sont rares (et la structure d'autorité au sein des confréries est marquée par une hiérarchie patriarcale). Il existe cependant quelques exemples de femmes ayant exercé une autorité religieuse dans les confréries, notamment dans la famille Niassène, qui nomme des femmes comme *muqqadams* (guides spirituels).¹⁹⁴ Il est possible que l'absence de femmes dotées d'un statut de chef religieux soit étroitement liée à la culture sénégalaise. Une étude du centre Pew a observé que seuls six pour cent des musulmans sénégalais interrogés pensaient que les femmes devraient avoir le droit d'occuper une fonction religieuse d'importance, un chiffre bien en deçà des autres pays subsahariens étudiés.¹⁹⁵

Les musulmanes du Sénégal ont accès à une éducation religieuse et jouent un rôle clé dans les rituels religieux. Très peu d'entre elles participent aux prières du vendredi. Une étude du Forum Pew a noté que 26 pour cent des musulmanes sénégalaises n'avaient jamais assisté aux prières à la mosquée, tandis que

ce chiffre n'était que de un pour cent pour les hommes.¹⁹⁶ De nombreux Sénégalais croient que les femmes n'ont pas besoin de prier à la mosquée et que les jeunes femmes, en particulier, peuvent être une source de distraction et ne devraient pas assister aux prières (les femmes ménopausées sont plus facilement les bienvenues dans les mosquées).¹⁹⁷ Les mosquées sénégalaises ont moins d'espace pour accueillir les femmes que les hommes. Certaines mosquées sont dotées de *jakka jigeen*, un espace réservé à la prière des femmes. Ils sont de petite taille et séparés de l'espace de prière réservé aux hommes.¹⁹⁸ Cependant, ce sont majoritairement les femmes âgées qui vont à la mosquée au Sénégal.¹⁹⁹ Il est intéressant de noter que les pratiques des femmes suivant le courant réformiste sunnite ont tendance à aller à l'encontre des traditions soufies sénégalaises. Leur éducation religieuse est plus poussée que celle des soufies et elles vont régulièrement à la mosquée (voir section 3.2.8).²⁰⁰

Les Sénégalaises sont actives dans la vie de leurs communautés, prenant part aux groupes religieux (comme les *dahiras*) et aux groupes laïcs de femmes. Le clivage est cependant évident entre le secteur religieux et le monde laïc, peu de femmes réussissant à ne pas prendre position et à participer aux associations de femmes tant laïques que religieuses. Certains groupes laïcs de femmes soutiennent que l'islam opprime les femmes ou que les hommes ont détourné l'islam pour opprimer les femmes. Les femmes religieuses, d'autre part, croient souvent que les membres des groupes laïcs de femmes sont désabusés et hostiles

à la religion.²⁰¹ Les tensions se trouvent exacerbées par des groupes en désaccord sur des sujets sensibles d'un point de vue social et religieux, comme l'avortement. La collaboration est très limitée entre les associations qui œuvrent pourtant toutes à améliorer le bien-être des Sénégalaises.

3.3.4 Réformistes sunnites

Pendant plusieurs décennies, certains Sénégalais (leur nombre n'est pas connu mais il reste faible) se sont tournés vers le mouvement réformiste sunnite, qu'ils considèrent comme une pratique de l'islam plus pure ou plus authentique.²⁰² Le mouvement s'est développé dans les années 1930 dans les zones urbaines du Sénégal, en grande partie en réaction aux pratiques religieuses des confréries soufies.²⁰³ Les réformistes sunnites voyaient la structure hiérarchique des confréries comme une obstruction qui portait atteinte à la relation directe entre Dieu et un croyant. Des intellectuels sénégalais issus de ce mouvement étudièrent l'islam salafiste à l'étranger et rentrèrent ensuite au pays pour lancer de nouvelles organisations, comme *Al Falah* ou *Jama'atou Ibadou Rahmane* (JIR), qui ont été proactives dans la promotion de leurs idéaux religieux au Sénégal.²⁰⁴

Al Falah (fondée en 1940) et JIR (fondée en 1979) partagent des objectifs similaires. *Al Falah* cherche à remettre les musulmans sur ce qu'elle considère être le droit chemin, en suivant les enseignements du Coran et de la sunna, à l'image des

Encadré 7. La religion et le Code de la famille

Le Code de la famille, promulgué en 1972, définit le droit sénégalais pour les divorces, l'héritage, la filiation, l'adoption, les mariages, les décès, etc. La constitution sénégalaise garantit explicitement la liberté de culte et l'égalité entre les sexes, mais le Code de la famille représente dans les faits un compromis entre les principes laïcs (fondés sur l'héritage français) et les principes et pratiques islamiques (en introduisant l'option de la polygamie, par exemple). Le Code de la famille a fait l'objet de débats au fil des ans, opposant les défenseurs d'un Code laïc à ceux qui soutiennent un Code fondé plus rigoureusement sur le droit musulman. Le degré de mise en application du Code dans la pratique demeure une question centrale. On observe couramment un grand fossé entre les lois et leur application.

En 1996, le Comité islamique pour la réforme du Code de la famille au Sénégal (CIRCOFS) a été formé dans le but de pousser le gouvernement à réformer le Code de la famille en se basant sur la charia. Le CIRCOFS affirmait avoir le soutien de toutes les principales familles religieuses du pays. Cependant, certains des intellectuels musulmans les plus éminents du Sénégal, comme El Hadj Moustapha Guèye, ne soutenaient pas le travail du CIRCOFS.²⁰⁵ La proposition du groupe a suscité de vifs débats dans tout le pays, notamment vis-à-vis de ses implications pour la laïcité et les droits des femmes.

Le CIRCOFS a déclaré ne pas exiger l'application de la charia à tous les citoyens sénégalais (impliquant donc que les chrétiens n'auraient pas l'obligation de s'y soumettre) mais certains, en particulier au sein de la communauté chrétienne, craignaient que la nature laïque du Sénégal ne soit en danger. Sans mentionner spécifiquement le CIRCOFS, l'archevêque de Dakar d'alors, Mgr Théodore Adrien Sarr, fit ainsi part de ses préoccupations à la communauté chrétienne : « parfois, nous percevons des signes qui sont sources d'inquiétude, et nous nous demandons si cette laïcité qui, jusqu'à présent est la gloire du Sénégal, une garantie de la paix, ne va pas être rognée de plus en plus. »²⁰⁶ Pour mettre fin au débat et aux tensions croissantes, le président Abdoulaye Wade a annoncé en 2003 que le Sénégal, en tant que pays laïc, n'appliquerait pas la charia.²⁰⁷

salafistes.²⁰⁸ Dans la même veine, JIR a pour objectif d'éduquer les Sénégalais afin de promouvoir une « société véritablement islamique ».²⁰⁹ Les deux associations se concentrent sur la diffusion de leur message et sont actives dans les médias. Al Falah possède ses propres mosquées et écoles et élabore des camps d'été pour les enfants. L'association organise également des conférences et possède un centre de soins à Dakar. Elle conserve des liens étroits avec l'Arabie saoudite.²¹⁰ JIR s'est montrée particulièrement active dans la promotion de ses valeurs par le biais de l'éducation. L'association prétend éduquer plus de 5000 étudiants chaque année dans ses écoles, qui complètent le programme national officiel par des cours d'arabe et de sciences islamiques. Les réformistes sunnites attirent les jeunes grâce à leurs groupes, actifs dans les universités.²¹¹

En dépit de différences idéologiques, les réformistes sunnites soutiennent qu'ils maintiennent des relations étroites avec les confréries. JIR envoie des équipes médicales aux événements religieux organisés par les confréries, comme les pèlerinages du *Magal Toubà* ou du *Gamou* au Sénégal, afin de venir en aide aux pèlerins.²¹² Cependant, certains leaders des confréries font la remarque que les membres de la JIR évitent les mosquées soufies et n'aimeraient pas assister à une prière menée par un soufi. Cela les distingue de la communauté chiite, dont les membres prient parfois dans les mosquées soufies et dont l'approche de la religion se rapproche plus du soufisme que de celle des réformistes sunnites.²¹³

Contrairement aux ordres soufis sénégalais, les mouvements réformistes ont souvent une perspective internationale et se considèrent comme faisant partie de l'oumma, la grande communauté musulmane internationale.²¹⁴ Grâce à un accès croissant à la technologie, il est plus facile pour les jeunes Sénégalais d'accéder aux médias et aux informations provenant d'autres pays musulmans. L'Arabie saoudite, l'Égypte et la Turquie, par exemple, ont investi dans des projets de travaux publics au Sénégal (structures de soins, écoles islamiques, etc.) et plusieurs offrent des bourses aux étudiants sénégalais.²¹⁵

Les femmes membres du mouvement réformiste sunnite choisissent souvent de s'habiller plus sobrement que les femmes de la communauté soufie sénégalaise. Bien que le mouvement se soit principalement développé dans les années 1970, c'est au cours des années 80 que de nombreuses femmes du mouvement ont commencé à porter le hijab.²¹⁶ Celui-ci est fréquemment appelé *ibadou* au Sénégal, en référence à la Jama'atou Ibadou Rahmane. Beaucoup de jeunes femmes sunnites le considèrent comme une manifestation extérieure de leur piété et comme une manière d'afficher leur identité sunnite.²¹⁷ À l'extérieur des mosquées, les Sénégalaises n'appartenant pas à ce mouvement ne portent généralement pas de voile du tout ou alors un foulard qui couvre uniquement les cheveux (*musoor* en wolof).

3.3.5 L'islam chiite

La communauté chiite du Sénégal se divise en deux segments principaux : la communauté de la diaspora libanaise (qui a commencé à immigrer au Sénégal au début du vingtième siècle, en quête d'opportunités économiques) et les Sénégalais qui ont quitté l'islam sunnite et se sont convertis à l'islam chiite, conséquence d'un mouvement intellectuel inspiré en grande partie par la révolution iranienne de 1979.²¹⁸ En 1969, le cheikh libanais Abdul Monem el-Zein est venu au Sénégal pour subvenir aux besoins spirituels de la communauté libanaise établie dans le pays, mais également pour guider la toute petite communauté de chiites sénégalais²¹⁹—et probablement pour convertir d'autres Sénégalais.²²⁰

De nombreux Sénégalais qui se sont convertis à l'islam chiite l'ont fait lorsqu'ils étaient jeunes, à l'époque de la révolution iranienne. Alors qu'ils étudiaient la révolution, ils ont découvert l'islam chiite et ont commencé à questionner la domination des confréries et du soufisme dans la société sénégalaise.²²¹ L'ambassade iranienne a fait la promotion de l'islam chiite au Sénégal en diffusant ses documents. Leur propagande a conduit le gouvernement sénégalais en 1984 à fermer l'ambassade iranienne de Dakar pendant plusieurs années.²²² Les leaders du mouvement chiite sénégalais entretiennent des relations solides avec l'Iran.

La communauté chiite représente un très petit pourcentage de la population musulmane du pays, bien qu'aucune donnée précise ne soit disponible. La communauté se concentre sur son expansion et a ouvert des écoles et lancé des projets caritatifs par le biais d'associations de développement chiites, comme l'Association Ali Yacine et l'Institut Mozdahir International (IMI), en vue de mieux faire connaître le mouvement et d'attirer de nouveaux adeptes.²²³ Leurs projets sont axés sur le développement économique, les soins de santé, la protection de l'environnement et l'agriculture.²²⁴ La communauté participe activement aux médias, diffusant leurs connaissances dans le but de dissiper les stéréotypes sur l'islam chiite. C'est avant tout un mouvement intellectuel et les chiites sénégalais cherchent à agrandir leur communauté tout en préservant la qualité intellectuelle du mouvement, avec des membres dotés de bases solides en matière de principes chiites.²²⁵

3.4 CHRISTIANISME

Les chrétiens sont une petite minorité du Sénégal (environ quatre pour cent de la population) mais le christianisme sous diverses formes a joué un rôle important dans l'histoire du Sénégal et dans sa société contemporaine. Le christianisme a été introduit en Afrique de l'Ouest pour la première fois au quinzième siècle, par des explorateurs portugais catholiques qui ont fondé des églises et cherché à convertir les populations

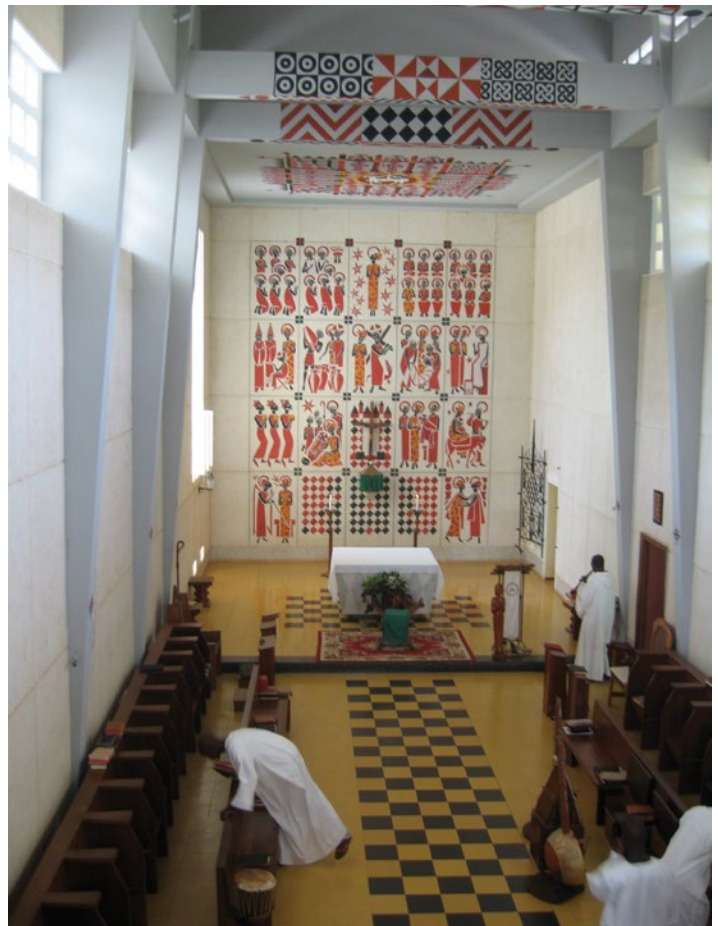
locales. Au début du seizième siècle, le Pape Léon X a encouragé le châtelain du roi du Portugal à faire appel aux services d'Africains convertis pour mener des missions, croyant qu'il leur serait plus facile de convertir les communautés locales que les Portugais.²²⁶ Le catholicisme était la foi dominante chez les colons français et cette religion a joué un rôle important dans l'héritage colonial. Les efforts concertés d'évangélisation par les protestants ne sont venus qu'après. La grande majorité des chrétiens sénégalais sont donc aujourd'hui catholiques, même s'il existe aussi des communautés protestantes actives.

3.4.1 Catholicisme

Lorsque les Français développèrent leur présence au Sénégal au dix-huitième siècle, leurs premiers efforts colonialistes furent liés de près à l'Église catholique et à son œuvre missionnaire.²²⁷ Les missionnaires se rendirent d'abord à Saint-Louis, puis établirent une mission près de Dakar en 1845, ainsi que d'autres le long de la côte du Sénégal.²²⁸ La conversion fut lente. L'islam était alors déjà fermement ancré dans la société et les Européens faisant la promotion du catholicisme étaient considérés comme des étrangers.²²⁹ Différentes congrégations ont œuvré au Sénégal, notamment celle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.²³⁰ En 1848, trois prêtres sénégalais furent ordonnés, créant un précédent pour un sacerdoce sénégalais indigène.

Les missionnaires français établirent des écoles catholiques et offrirent des soins de santé.²³¹ Les catholiques étaient les pionniers de l'éducation. Les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castre établirent ainsi la première école pour filles à Dakar.²³² L'enseignement assuré par des missionnaires se répandit dans tout le Sénégal entre la moitié et la fin du dix-neuvième siècle, comprenant entre autres des centres de formation pour les éducateurs catholiques.²³³ Ils enseignèrent également le catholicisme dans les langues locales. La loi française de séparation de 1905 (également appliquée dans les colonies)²³⁴ ralentit l'essor des écoles catholiques. Cela entraîna l'instauration d'un système scolaire laïc (20 ans plus tard, le gouverneur général français leva l'interdiction pesant sur les écoles catholiques).^{235, 236} En 1962, Monseigneur Hyacinthe Thiandoum devint le premier archevêque sénégalais de Dakar, établissant plus solidement l'Église catholique du Sénégal comme institution sénégalaise.

Les catholiques sénégalais (au nombre de 500 000 environ aujourd'hui) se concentrent dans les zones auxquelles les missionnaires avaient le plus facilement accès à l'origine : la région Sine Saloum sur la côte du Sénégal et la Casamance dans le Sud. L'Église catholique du Sénégal a son siège à Dakar et est supervisée par l'archevêque de Dakar. L'Église est composée de sept diocèses administrés par la province ecclésiastique de Dakar : Dakar, Ziguinchor, Kaolack, Saint-Louis, Thiès,



L'abbaye de Keur Moussa, située juste à l'extérieur de Dakar, a été fondée par des moines bénédictins

Tambacounda et Kolda. L'Église collabore avec des ONG catholiques, notamment Caritas et *Catholic Relief Services* (voir chapitre 4).

Les catholiques sénégalais, comme les musulmans, encouragent et soutiennent activement les groupes communautaires. Les groupes d'une église peuvent être spécialement consacrés aux jeunes, aux femmes ou autres. Comme les *dahiras*, ces groupes catholiques soutiennent socialement leurs membres et encouragent leur développement spirituel. Ils se soutiennent mutuellement lors des naissances et des décès. Les groupes aident souvent à organiser et gérer le côté logistique des événements religieux. Au-delà de ces activités, l'Église soutient également le développement des communautés. Elle offre entre autres des formations professionnelles aux jeunes, des cours d'alphabétisation aux femmes en milieu rural, une éducation sanitaire aux jeunes filles et des financements pour les projets de microfinance.²³⁷

3.4.2 Christianisme protestant

Les protestants représentent un petit pourcentage de la minorité chrétienne sénégalaise, avec de nombreuses confessions actives. Le protestantisme s'est propagé à l'origine grâce aux efforts de la

Société des missions évangéliques de Paris, largement aidée par l'Église réformée de France.²³⁸ Elle est devenue active au Sénégal en 1863, axant en grande partie ses efforts d'évangélisation en Casamance et à Saint-Louis.²³⁹ À partir du milieu du vingtième siècle, le nombre de missionnaires protestants a augmenté²⁴⁰ et leur présence est aujourd'hui plutôt active au Sénégal.

3.4.2.1 Les luthériens

L'Église luthérienne du Sénégal, fondée en 1974 par la Mission luthérienne évangélique finlandaise, a été reconnue comme association religieuse du Sénégal en 1987.²⁴¹ Les missionnaires luthériens de Finlande collaborent toujours étroitement avec l'Église luthérienne du Sénégal, mais les Sénégalais sont maintenant à la tête de l'Église. Elle est présente dans six des 14 régions du Sénégal, principalement dans les zones du Nord et du Centre du pays, ces régions comptant plusieurs douzaines de congrégations. Une grande part des adeptes de l'Église se situe dans la région de Fatick, où se situe le quartier général de l'Église luthérienne du Sénégal. On compte environ 6000 luthériens au Sénégal aujourd'hui,²⁴² ce qui fait de l'Église luthérienne l'une des plus importantes églises protestantes du pays. La communauté s'agrandit et a ordonné six nouveaux pasteurs sénégalais en février 2016. Les luthériens participent activement aux œuvres caritatives et sociales, appuyant entre autres les dispensaires, les cours d'alphabétisation et les projets agricoles.²⁴³

3.4.2.2 Église méthodiste unie

Les premiers missionnaires de l'Église méthodiste unie (EMU) sont arrivés au Sénégal en 1998, lorsque la première congrégation y a été fondée.²⁴⁴ L'EMU s'est depuis étendue et comptait 16 églises et neuf pasteurs ordonnés en 2015. L'Église s'agrandit mais des missionnaires étrangers restent présents.



Ordination de six pasteurs luthériens à Fatick, en février 2016.

Les objectifs actuels consistent, entre autres, à créer des églises autonomes et à devenir membre de la Conférence annuelle provisoire. La majorité des aides financières viennent des États-Unis, mais l'un des objectifs des missionnaires consiste à développer des programmes agricoles qui permettront de soutenir les églises locales.²⁴⁵

L'EMU est impliquée dans plusieurs activités de développement. Les centres de compétences pour femmes de Dakar et Mbour font la promotion de l'entrepreneuriat en enseignant la cuisine et la couture. L'Église organise également des formations professionnelles et des formations en leadership pour les prisonniers.²⁴⁶ Un programme de microcrédit cible des groupes de femmes et comprend des cours de gestion des finances. Le programme se targue d'un taux de remboursement supérieur à 90 pour cent à ce jour. Le siège de Dakar héberge également un dispensaire. Un programme actif de nutrition y sert des repas pauvres en glucides et riches en protéines à près de 50 enfants, une à trois fois par semaine.²⁴⁷

3.4.3 Autres groupes chrétiens

L'Église des Assemblées de Dieu, l'Église baptiste et l'Église presbytérienne comptent parmi les autres églises actives au Sénégal. Beaucoup conservent une présence de missionnaires étrangers et n'ont pas atteint le même niveau d'appropriation sénégalaise que l'Église luthérienne du Sénégal.

Une communauté de Témoins de Jéhovah, très petite mais active, s'est heurtée à une résistance lors de ses efforts d'expansion. La Ligue des imams et prêcheurs du Sénégal, une association islamique, est particulièrement agressive à l'encontre de l'approche des Témoins de Jéhovah, soutenant que l'église tente de corrompre la jeunesse sénégalaise par des moyens dangereux, notamment en essayant de convertir des populations qu'ils jugent vulnérables (femmes, jeunes et enfants) à des moments de la journée où l'homme du foyer n'est pas présent.²⁴⁸ L'opposition est allée au-delà de la critique verbale : en 2011, un temple des Témoins de Jéhovah a été saccagé à Dakar.²⁴⁹ D'autres églises, en particulier les églises évangéliques, ont également été la cible d'actes de vandalisme au Sénégal ces dernières années,²⁵⁰ en raison de protestations affirmant qu'elles essayaient de détourner les jeunes musulmans et catholiques de leur foi.²⁵¹

3.5 RELATIONS INTERRELIGIEUSES

L'islam est la religion dominante au Sénégal, mais les communautés chrétiennes et les groupes musulmans minoritaires sont parvenus à un juste équilibre au sein de la société. Les relations entre les différentes religions sont généralement dépeintes comme étant paisibles et coopératives. La tolérance religieuse et la coopération font la

fierté des Sénégalais. Elles font également partie de l'identité sénégalaise. Plusieurs exemples montrent l'ouverture au dialogue et la tolérance religieuse des Sénégalais. Cependant, des observateurs avisés font remarquer que des efforts et un dialogue permanents sont nécessaires pour obtenir une véritable tolérance, compréhension et coopération entre les religions (voir encadré 8), en particulier au vu des tensions régionales, en lien avec la religion. Les Sénégalais utilisent les mariages interreligieux, y compris ceux de plusieurs présidents sénégalais, comme preuve de leur culture de tolérance. Certaines familles sénégalaises comptent des chefs religieux musulmans et chrétiens : 18 pour cent des musulmans sénégalais ont répondu dans une étude qu'un membre de leur famille proche était chrétien.²⁵² Une famille composée à la fois de chrétiens et de musulmans, disent-ils, ne pourrait persécuter quelqu'un sur la base de sa religion. L'abbé Jacques Seck commente :

La raison de ce respect mutuel est également culturelle. Notre héritage ethnique africain s'est traditionnellement concentré à cultiver une vision commune, une paix commune entre les villages, les villes et l'ensemble du Sénégal. ... De nombreuses familles sont elles-mêmes interreligieuses. Vivre dans l'intolérance ne serait donc pas très pratique. Au cours de ma vie, des programmes explicites de sensibilisation ont également eu lieu, y compris une commission dont la mission était d'améliorer le dialogue entre les différentes religions du Sénégal.²⁵³

Le gouvernement sénégalais reconnaît les fêtes chrétiennes comme musulmanes, y compris l'Aïd al-Fitr, l'Aïd al-Adha, Noël, Pâques et l'Ascension. Les bureaux sont fermés. Les chrétiens prennent des congés pendant les fêtes musulmanes, et vice versa. Ces fêtes font partie de l'héritage partagé du Sénégal. Les musulmans invitent souvent chez eux leurs amis et voisins chrétiens pour partager un repas lors des fêtes musulmanes, et

Encadré 8. Les relations entre chrétiens et musulmans en chiffres

En 2013, le Forum sur la Religion et la Vie publique du centre de recherche Pew a publié une étude qui examinait les relations entre chrétiens et musulmans dans dix-neuf pays d'Afrique subsaharienne, y compris au Sénégal. Au Sénégal, les chercheurs ont effectué 1000 enquêtes d'opinion publique (étant donné le peu de réponses des chrétiens sénégalais, les données concernent uniquement les musulmans interrogés). L'étude souligne de nombreux aspects positifs des relations entre chrétiens et musulmans (voir figure 7). L'implication dans les activités interreligieuses et l'accent porté sur les points communs entre les religieux expliquent la coopération, la compréhension et le respect qui font la fierté des Sénégalais.

Cependant, certaines réponses sur la perception des sentiments d'hostilité et des conflits religieux indiquent que les relations interreligieuses ne sont peut-être pas aussi idylliques que ne les présentent beaucoup de Sénégalais (voir figure 8). La mauvaise compréhension du christianisme chez les musulmans sénégalais suggère que des efforts sont nécessaires pour parvenir à une véritable compréhension entre ces deux religions.

Figure 7. Opinions interreligieuses positives chez les musulmans sénégalais

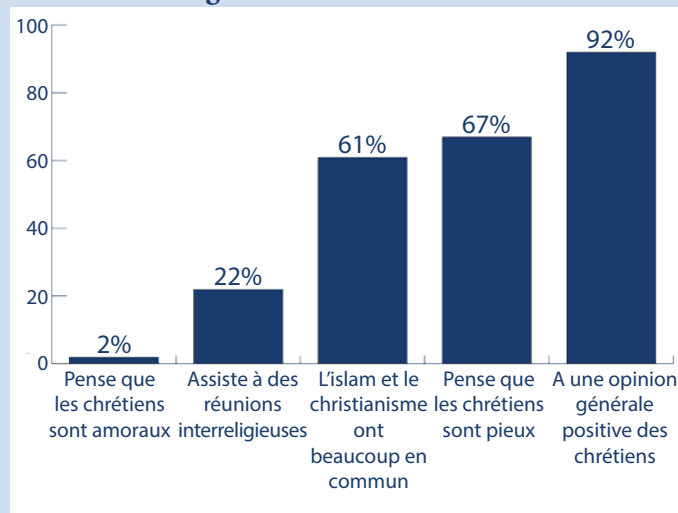
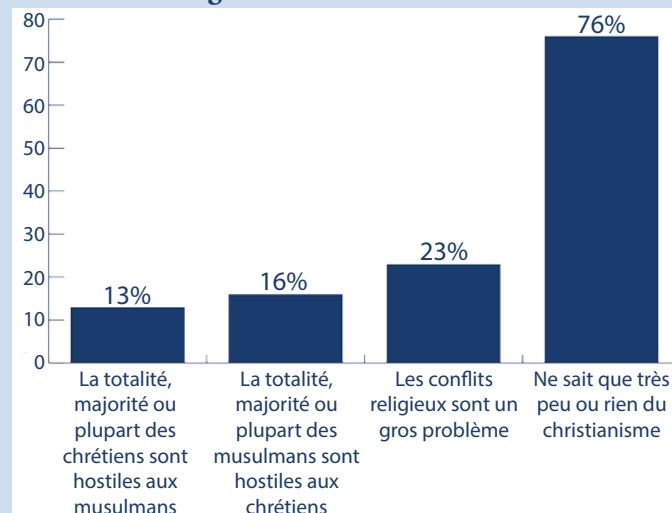


Figure 8. Opinions interreligieuses négatives chez les musulmans sénégalais



Source : « The World's Muslims: Religion, Politics and Society » (Les musulmans dans le monde : religion, politique et société), Pew Forum on Religion & Public Life, 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.pewforum.org/files/2013/04/worlds-muslims-religion-politics-society-full-report.pdf>



Il existe plusieurs cimetières mixtes (musulmans et chrétiens) au Sénégal, comme celui-ci à Joal-Fadiouth.

vice versa. Certaines mosquées de Dakar affichent même des décorations lumineuses à la période de Noël. La tolérance et la coopération se manifestent dans l'existence de cimetières mixtes, à la fois musulmans et chrétiens.

Les autorités nationales font preuve de diversité et de tolérance religieuses. Après l'indépendance, le premier président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, était catholique. Tous les

présidents suivants étaient musulmans, mais certaines premières dames venaient d'autres traditions religieuses. Elisabeth Diouf, première dame sous la présidence de 21 ans d'Abdou Diouf, est une fervente catholique et beaucoup croient que Viviane Wade, la femme du troisième président sénégalais, est aussi catholique (elle reste très secrète sur ses croyances religieuses). L'abbé Jacques Seck, un leader catholique sénégalais, doute que cela se produise de nouveau, suggérant que le caractère musulman du Sénégal est plus notable sur le plan politique aujourd'hui et que l'influence catholique a décliné, au moins à un certain degré.²⁵⁴ L'intolérance religieuse a souvent été marquée par une forte opposition publique et par une levée de boucliers. Un tollé public a par exemple suivi la publication en janvier 2016 par *Jeune Afrique* d'une caricature largement considérée comme insultant le fondateur de la confrérie mouride, Cheikh Amadou Bamba Mbacké. Le journal a par la suite retiré la caricature de son site Internet.

3.6 LES RÉSEAUX RELIGIEUX ET LA DIASPORA SÉNÉGALAISE

Poussés par des taux élevés de pauvreté et de chômage dans leur pays, de plus en plus de Sénégalais, pour la plupart des hommes, émigrent à l'étranger en quête d'opportunités économiques, en



La Cathédrale du Souvenir africain de Dakar.

particulier depuis les années 1970. Outre les pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, la France, les États-Unis, l'Italie, le Canada, l'Espagne, la Grèce et l'Afrique du Sud sont des destinations prisées. Les fonds envoyés par les émigrants contribuent de manière importante à l'économie du Sénégal : en 2011, ils comptaient pour 11 pour cent du PIB du pays.²⁵⁵

La diaspora sénégalaise tend à être active dans ses communautés religieuses, entretenant des liens étroits. Les *dahiras* des différentes confréries de la diaspora offrent de l'aide aux émigrants, en répondant non seulement à leurs besoins spirituels mais aussi à leurs besoins matériels, par exemple en leur donnant des conseils sur les questions juridiques et sur les stratégies entrepreneuriales.²⁵⁶ Les *dahiras* créent un sentiment de solidarité et leurs membres envoient généralement au Sénégal autant d'argent qu'ils peuvent épargner pour soutenir les communautés et autorités religieuses. Les mourides de la diaspora sont connus pour leurs contributions généreuses aux projets d'infrastructure et de développement dans la cité sainte mouride de Touba.

La communauté mouride, en particulier, a des liens étroits au sein de la diaspora. Une émigration mouride importante a eu lieu dans les années 1970 et 1980, en réponse à la sécheresse et à la baisse des prix de l'arachide. Les nouveaux arrivants sont accueillis par les *dahiras* mourides établis dans plusieurs villes du monde, ce qui en fait des destinations populaires dotées d'un système de soutien assez complet pouvant inclure des opportunités en termes d'hébergement, de finances, de spiritualité ou d'emploi.²⁵⁷ Les mourides sont connus pour se faire des prêts et se faire crédit les uns les autres pour soutenir des projets entrepreneuriaux. La communauté mouride a établi le *Kara International Exchange*, un bureau de change qui fonctionne comme *Western Union* mais plus rapidement et avec moins de frais.²⁵⁸ *Kara* est conçu pour être facile à utiliser, afin que même les vendeurs analphabètes puissent y recourir. Peu de documents sont nécessaires pour effectuer un transfert, mais cela ne rend pas le système plus vulnérable au vol ou à la fraude, les utilisateurs étant liés par les valeurs de la confrérie.²⁵⁹

Les tidianes sénégalais se réunissent souvent séparément au sein des communautés de la diaspora en se basant sur leur

Table 4. Les Sénégalais de la diaspora en chiffres²⁶⁰

Émigrants	636,200
Pourcentage d'émigrants par rapport à la population	4.9%
Taux d'émigration des diplômés universitaires	17.7%
Taux d'émigration des médecins nés au Sénégal	51% ²⁶¹
Destinations principales en Afrique	Gambie Mauritanie Côte d'Ivoire Gabon Mali Guinée-Bissau
Destinations principales hors d'Afrique	France Italie Espagne États-Unis

affiliation (la famille Sy de Tivaouane, la famille Niassène de Medina-Baye, Kaolack, etc.). Ils se rassemblent cependant pour les événements religieux et les célébrations, comme le *Gamou* qui célèbre la naissance du Prophète, ainsi que pour des conférences et visites de figures religieuses du Sénégal. Parmi les communautés tidianes, la famille Niassène, par exemple, a fait beaucoup d'efforts pour cultiver des liens étroits avec ses communautés américaines, par le biais de visites régulières et l'instauration de centres religieux à New York.²⁶² Beaucoup de tidianes affiliés aujourd'hui à la famille Niassène aux États-Unis sont Africains-américains. La famille Niassène a encouragé les mariages entre les Sénégalais et les adeptes africains-américains. Pour les fidèles américains, des opportunités d'étudier l'islam existent au sein de la communauté Niassène au Sénégal.²⁶³

Plusieurs chrétiens sénégalais ont également établi des organisations dans la diaspora. L'Association des Sénégalais catholiques d'Amérique, par exemple, offre un accompagnement spirituel à ses membres et appuie les efforts de développement au Sénégal en offrant son aide aux projets de réduction de la pauvreté, à un orphelinat de Dakar et à des cliniques dans tout le pays.²⁶⁴



L'ENGAGEMENT RELIGIEUX POUR LE DÉVELOPPEMENT

4.1 ENGAGEMENT CIVIL, Y COMPRIS PAR MOTIVATION RELIGIEUSE

Une grande variété d'organisations aux connexions et inspirations religieuses font partie de la société civile dynamique du Sénégal. Elles sont étroitement impliquées dans plusieurs facettes des projets de développement. Comme dans d'autres régions du monde, une ambiguïté plane sur les institutions religieuses, à savoir si elles doivent être vues comme faisant partie de la société civile ou plutôt comme une catégorie distincte. Le large éventail d'institutions confessionnelles et le degré auquel leur affiliation religieuse est formelle et explicite compliquent d'autant plus la question. Cependant, les institutions confessionnelles opèrent dans le contexte plus large de la société civile à des fins multiples, et plusieurs organisations de la société civile sont, de manière officielle ou officieuse, d'inspiration religieuse ou affiliées à une entité religieuse. Au Sénégal, ces organisations affiliées à une religion sont soumises aux mêmes mécanismes réglementaires et dispositifs de coordination, tels qu'ils sont, que les autres organismes de la société civile.

La société civile contemporaine du Sénégal reflète l'héritage du régime colonial ainsi que les réponses apportées aux développements socio-politiques en pleine mutation.²⁶⁵ Les institutions de la société civile aident à préserver ou à raviver les liens sociaux, fragmentés pendant l'ère coloniale et perturbés par la modernisation, notamment par l'urbanisation. Un bon nombre des premières organisations de la société civile étaient des entités citoyennes locales qui s'articulaient en grande partie autour de connexions religieuses, culturelles ou ethniques. Les organisations non gouvernementales (ONG) formelles, nationales comme internationales, ont commencé à se multiplier à la fin des années 1970.

Les sécheresses du début des années 1970 qui ont dévasté le Sénégal et les pays voisins, causant une grave crise agricole, furent à l'origine d'une transformation majeure. Cette transformation continua avec la récession économique mondiale à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Les capacités budgétaires des gouvernements furent mises à rude épreuve dans les domaines sociaux, comme la santé et l'éducation, poussant les communautés à endosser plus de responsabilités. Le gouvernement introduisit des exonérations

fiscales pour promouvoir la participation de la société civile aux activités économiques, afin de stimuler le développement, et encouragea les Sénégalais à établir des groupements d'intérêt économique.²⁶⁶ Les années 1990 furent témoins d'une évolution, des organisations qui s'impliquaient plus activement dans les questions nationales et la défense des droits, y compris des droits de l'homme, venant compléter les efforts des groupes à vocation locale. Les interventions politiques de la société civile se développèrent.²⁶⁷ L'accent fut mis sur diverses questions liées aux institutions démocratiques et à la gouvernance, des groupes choisissant de cibler les droits des femmes, ainsi que les droits civiques et les droits de l'homme.²⁶⁸ La mobilisation de masse des groupes sociaux a contribué de manière importante aux réformes et changements sociaux, y compris aux avancées en matière d'égalité des sexes et de l'activisme axé sur la réforme de l'enseignement.²⁶⁹

Dans une optique comparative, les organisations communautaires de base, les organisations non gouvernementales et autres groupes de la société civile sont nombreux et actifs pour une région d'Afrique où les gouvernements peuvent se méfier de la société civile et, parfois, s'employer activement à la museler.²⁷⁰ Un rapport de 2011 de Civicus a souligné les forces et les faiblesses de la société civile sénégalaise. Les points forts comprennent sa diversité et son rôle souvent actif en tant que médiateur entre l'État et la société. Ses difficultés incluent la concurrence pour des ressources et des financements limités, ainsi qu'une faible coordination. Le rapport souligne l'importance centrale, sociale et historique, des aspects religieux de la société civile, mais prend également note de questions importantes et de problèmes non résolus, à commencer par la définition même de la société civile et de ses rôles. Le commentaire suivant est révélateur quant à la perception des lignes de fracture : « le rôle des groupes religieux, en particulier des marabouts [sic], est toujours problématique lorsqu'ils agissent en tant qu'intermédiaire entre l'État et la population. Parfois, les forces stabilisatrices de la religion sont ces mêmes forces qui empêchent les citoyens de réclamer leurs droits, au bon moment et de manière organisée. »²⁷¹

4.1.1 Le cadre réglementaire de la société civile

La constitution du Sénégal reconnaît la liberté d'association. De nombreux groupes se forment et œuvrent dans un environnement relativement libre. Le Ministère de l'Intérieur et le Ministre de la femme, de la famille et du développement social en supervisent l'enregistrement et la réglementation.²⁷² Tous les types d'organisations ont l'interdiction légale de s'identifier à une race, un groupe ethnique, un sexe, une secte, une langue ou une région. Les organisations officiellement enregistrées au Sénégal opèrent selon trois formes juridiques : association, fondation et ONG. Les associations sont

les plus faciles à créer et à gérer, tandis que les ONG ont les plus hautes barrières juridiques en termes de création, devant généralement justifier de deux ans d'existence en tant qu'association.²⁷³

Quelques 11 600 associations travaillent actuellement au Sénégal : 5000 associations communautaires, 2500 associations sportives et culturelles, 2000 associations religieuses, 700 associations professionnelles (dont 250 syndicats, 300 associations éducatives et 150 associations de santé) et plus de 200 associations politiques. On compte 487 ONG enregistrées, dont 303 d'origine nationale et 184 d'origine étrangère.²⁷⁴ Il n'existe aucune restriction en relation avec les organisations d'inspiration religieuse en soi, du moment qu'elles ne font preuve d'aucune discrimination à l'encontre de certaines races ou religions.

Plusieurs entités existent officiellement en tant qu'organisations communautaires de base (OCB). Œuvrant généralement au niveau local, les organisations communautaires de base n'ont que rarement un statut légal et aucun cadre juridique spécifique ne les gouverne.²⁷⁵ La portée et l'impact de ces organisations restent difficiles à évaluer d'une manière générale puisque leur travail est localisé et que beaucoup d'entre elles utilisent peu de documents publicitaires et de moyens de communication publique.

4.2 DÉVELOPPEMENT ET ACTEURS DE LA FOI

Presque toutes les activités et questions de développement au Sénégal ont une dimension religieuse. Les croyances religieuses sont un facteur important dans la prise de décisions et les attitudes à tous les niveaux. Elles influencent de nombreux comportements et ont ainsi de nombreuses implications, souvent complexes, pour le développement. Les communautés religieuses du Sénégal, notamment musulmanes et chrétiennes, ont une longue tradition de participation à des activités couvrant plusieurs secteurs des programmes de développement. L'exemple le plus frappant en est l'enseignement, formel et informel, mais les traditions religieuses et l'engagement religieux sont présents dans des secteurs variés. Le caractère central (et complexe) de ces dimensions religieuses a émergé au cours de plusieurs entretiens du WFDD, avec les organismes laïcs comme avec les organisations d'inspiration religieuse. La religion a été citée comme un facteur de motivation pour les œuvres sociales et les contributions caritatives, y compris parmi les employés d'organisations laïques, et comme facteur servant à définir les priorités. Les acteurs laïcs comme les acteurs religieux déclarent que la foi les pousse à l'action, beaucoup invoquant la croyance, souvent exprimée en termes religieux, que chacun a le droit de vivre dans la dignité.

Ce rapport utilise le terme *organisation d'inspiration religieuse* (OIR) plutôt que celui, plus utilisé, d'*organisation religieuse* (OR), afin de mettre l'accent sur l'éventail des organismes impliqués dans les projets de développement ainsi que sur la complexité et la variété de leurs croyances religieuses et de leurs fois. Le terme OIR vise à prendre en compte une gamme plus large que celle des simples organisations religieuses, ce terme impliquant une relation organisationnelle directe. Les enseignements d'une ou de plusieurs tradition(s) religieuse(s) guident ou inspirent la mission et la vision d'une OIR, dont l'histoire peut être profondément ancrée dans les traditions en question. Cette définition reflète la grande diversité des OIR du Sénégal ainsi que les différents rôles que les institutions et croyances religieuses jouent dans leurs missions et opérations. Beaucoup d'organisations invoquent les valeurs religieuses comme motivation principale pour leur travail, mais la manière dont elles comprennent les valeurs religieuses et font progresser les efforts de développement diffèrent d'une organisation à l'autre. Par exemple, leurs opinions divergent pour savoir à quel point le langage religieux et les efforts employés pour obtenir des adeptes religieux doivent, ou ne doivent pas, être impliqués dans la prestation de services. Les OIR s'inscrivent dans une large gamme, qui va des grandes organisations internationales bien financées (comme *World Vision*, Secours Islamique et Caritas Internationalis) aux petites ONG et associations sénégalaises, en passant par les organisations locales informelles. Leurs relations avec les institutions religieuses peuvent être tacites et relativement complexes. Certaines organisations semblent être laïques mais sont en fait marquées par les croyances de leurs employés, un fait qui apparaît dans nos conversations sur leurs motivations à travailler pour le développement social et communautaire.

Les institutions plus grandes et plus officielles de la société civile sont faciles à identifier et attirent d'avantage l'attention. Cependant, les OIR locales sont un élément habituel des communautés et elles jouent un rôle vital pour le développement. Aucune « cartographie » ou bonne estimation globale des chiffres impliqués et de leur portée n'existe cependant. Installées dans les communautés, ces organisations ont une compréhension approfondie de leur contexte et le respect dont elles bénéficient découle souvent en partie de leur philosophie religieuse. Leur travail est souvent, mais pas toujours, transparent et elles rendent des comptes directement aux communautés.²⁷⁶ Les OCB, dont nombres ont des liens avec des institutions religieuses, répondent à des besoins spécifiques, par exemple en mobilisant leurs ressources pour installer des puits équipés de pompes. Les OCB peuvent chercher de manière stratégique le soutien des chefs religieux locaux, qui connaissent souvent ceux qui sont dans le besoin, en particulier les individus et les communautés en marge de la société. La capacité des chefs religieux à mobiliser rapidement leur communauté est un atout précieux. Cependant,

comme pour beaucoup de stratégies communautaires, il peut être nécessaire de les surveiller et de les coordonner minutieusement pour réduire les incohérences, les mesures d'exclusion ou la répétition des activités.

La recherche sur le terrain, réalisée entre juin 2014 et février 2016 pour cartographier les activités des OIR au Sénégal, s'est concentrée sur les organisations multiconfessionnelles, islamiques, chrétiennes et juives, œuvrant au niveau local, national et international, ainsi que sur certaines questions spécifiques dans des domaines où les projets de développement et les programmes religieux sont étroitement liés. Pour de nombreuses raisons, les OIR chrétiennes sont souvent les plus faciles à identifier dans ce pays à majorité musulmane, entre autres parce que leur nom est reconnaissable (c'est le cas pour plusieurs organisations internationales), qu'elles sont présentes sur Internet ou que leur affiliation religieuse est explicite. La contribution des OIR aux efforts de développement couvre plusieurs domaines, allant de l'éducation et de la santé aux efforts de paix et à la sécurité alimentaire. Les généralisations portant sur les OIR travaillant au Sénégal posent problème en raison du caractère incomplet et de la grande diversité des données. Ce chapitre présente dans les grandes lignes plusieurs secteurs clés du développement et souligne leurs dimensions religieuses. Il présente ensuite certaines organisations spécifiques et leur travail afin d'illustrer la diversité et la nature de leur engagement. Cette analyse ne cherche pas à comparer ou à évaluer leur efficacité ou leur impact global. Une telle évaluation permettrait de clarifier la manière dont les OIR contribuent aux stratégies de développement plus générales ainsi que leurs apports respectifs. Elle sortait cependant du cadre de ce projet de recherche.

4.2.1 Éducation

La religion joue un rôle central dans l'offre scolaire et la politique de l'éducation au Sénégal, les débats à ce sujet datant même de la période précédant l'indépendance. Des systèmes scolaires religieux et laïcs existent en parallèle. La manière dont ils s'équilibrent ou se recoupent est complexe et souvent mal comprise. La mauvaise gestion de certaines écoles coraniques informelles est ainsi clairement un problème, mais certaines font également preuve d'excellence. En dépit de la constitution et des traditions laïques du Sénégal, l'ajout d'un enseignement religieux dans le programme scolaire public, maintenant entré en vigueur, a longtemps été réclamé. Cela se reflète dans l'essor des écoles franco-arabes (publiques comme privées), qui offrent un enseignement en arabe et en français et dont le programme comprend des aspects laïcs et religieux. Beaucoup d'écoles privées étant administrées par des groupes religieux (des maternelles, des universités catholiques et islamiques, etc.), des organisations religieuses très variées jouent un rôle direct important dans l'enseignement.

Ces dernières décennies, le Sénégal a fait de grands progrès en matière d'inscription à l'école et de taux d'alphabétisation. C'est le résultat d'une culture qui attache de l'importance à l'éducation, d'investissements gouvernementaux et d'un accent politique voulu par l'État. Cependant, de grands fossés existent et certains domaines posent problème. Le discours public y accorde pourtant une grande priorité, un fait mis en lumière par des dépenses budgétaires importantes : l'éducation comptait ainsi pour 41 pour cent du budget total du gouvernement en 2012.²⁷⁷ En outre, les dépenses pour l'enseignement ont augmenté de 62,5 pour cent entre 2003 et 2006.²⁷⁸ En 2013, 1,58 million d'élèves étaient inscrits à l'école primaire (7-12 ans) au Sénégal et 1,23 million en premier cycle de l'enseignement secondaire (13-16 ans), dans 7795 écoles primaires publiques et 1189 écoles privées. On estime que 87 pour cent des étudiants du primaire sont inscrits dans une école publique, tandis que le reste est inscrit dans des écoles privées agréées (chiffres de 2013).²⁷⁹

Les données officielles dans le domaine de l'éducation mettent en évidence une augmentation du taux net de scolarisation en cycle primaire, un taux qui a doublé entre 1981 et 2014 pour passer à 73 pour cent.²⁸⁰ Les taux de fréquentation à l'école primaire diffèrent considérablement, allant de près de 90 pour cent des enfants en âge d'étudier en milieu urbain à seulement 10 pour cent dans certaines zones rurales. La performance scolaire est une question d'importance. Le taux brut d'achèvement de l'école primaire en 2014 était de 61 pour cent.²⁸¹ Parmi ceux qui s'inscrivent ensuite à l'école secondaire, un grand nombre abandonne avant de compléter leurs études : le taux d'achèvement pour le premier cycle de l'enseignement secondaire n'était que de 41,2 pour cent.²⁸² Les taux d'alphabétisation sont faibles au regard des normes internationales : seuls 70 pour cent des 15-24 ans savent lire et écrire,²⁸³ contre 56 pour cent de la population âgée de 15 ans et plus.²⁸⁴

Encadré 9. Types d'écoles au Sénégal

Écoles publiques : ces institutions gérées par le gouvernement représentent la majorité des écoles du Sénégal. Les réformes de 2004 ont permis à ces écoles publiques d'inclure jusqu'à quatre heures d'enseignement religieux. Certaines OIR, en partenariat avec le gouvernement, construisent des salles de classe pour faire face aux taux d'inscription croissants et aux mauvaises infrastructures (salles de cours temporaires, etc.).

Écoles laïques privées : institutions sous contrôle privé, reconnues par le gouvernement. Ces écoles ont l'obligation de suivre un programme approuvé par le gouvernement, d'utiliser des manuels scolaires recommandés par le gouvernement et d'employer un personnel enseignant qualifié. Certaines reçoivent des subventions du gouvernement pour couvrir leurs frais d'exploitation.

Écoles coraniques traditionnelles, daaras : ce sont en grande partie des écoles informelles établies par un maître coranique, un marabout. Elles enseignent essentiellement le Coran. Ce système est très décentralisé et le gouvernement règlemente peu d'écoles. (Voir l'encadré 11, *Talibés* et *daaras*.)

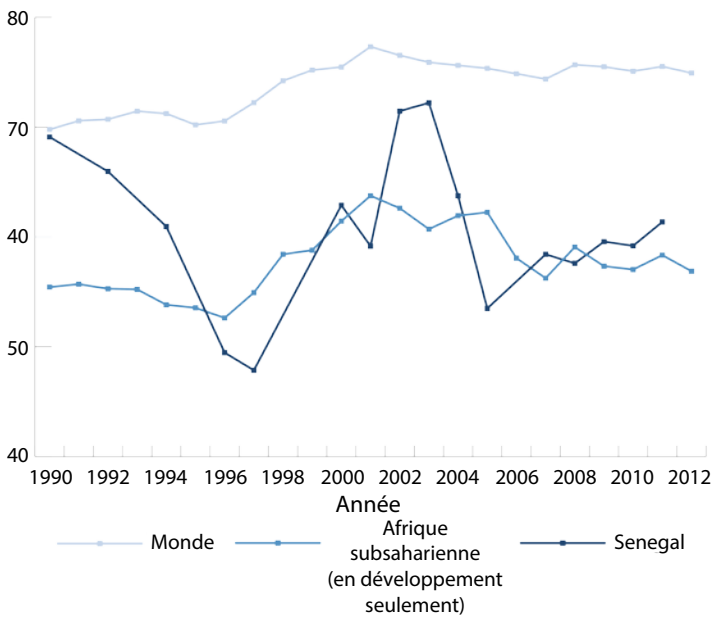
Daaras modernes : ce sont des initiatives privées, mais réglementées et approuvées par le gouvernement en tant qu'écoles privées. Certains reçoivent une aide du gouvernement. Ces écoles ne constituent qu'un groupe de petite taille, mais il est considéré comme doté d'un potentiel d'expansion. Les *daaras* modernes peuvent offrir un enseignement trilingue, à savoir l'arabe, le français et les langues nationales.²⁸⁵

Écoles franco-arabes privées : type hybride d'école, qui enseigne en arabe et en français et qui offre un enseignement religieux (études coraniques, etc.) en complément du programme public habituel. Ces écoles sont généralement agréées par le gouvernement.

Écoles franco-arabes publiques : avec les réformes de 2004, ces écoles ont été incorporées dans le système scolaire du gouvernement. Leur structure fondamentale est similaire à celle de leur équivalent du privé. Le nombre d'écoles franco-arabes publiques augmente régulièrement, passant de 9 en 2003 à 103 en 2009.

Écoles chrétiennes privées : la majorité des écoles chrétiennes privées sont catholiques. Cependant, il existe quelques écoles de confession protestante. (Voir l'encadré 10, *Les catholiques et l'éducation*.)

Figure 9: Taux de poursuite des études jusqu'au niveau le plus élevé du primaire, total (%)



Source: "Survival rate to the last grade of primary education, both sexes (%)." World Bank, 2015. Available at: <http://data.worldbank.org/indicator/SE.PRM.PRSL.ZS/countries/1W-SN-ZF?display=graph>

Les inégalités au sein du système scolaire sont un problème central, les disparités les plus importantes se faisant aux niveaux rural/urbain et garçons/filles. Le rapport sur le développement humain 2014 du PNUD a noté que l'indice de développement humain (IDH) du Sénégal était de 0,485 (le pays se positionnant en 163^e position sur 187) et que son indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) n'était que de 0,326.²⁸⁶ L'IDH se calcule en prenant en compte la santé, l'éducation et les revenus. Il correspond à la moyenne nationale en matière de progrès dans le domaine du développement humain.²⁸⁷ L'IDHI offre un point de vue plus détaillé d'un pays, illustrant la manière dont sont réparties les réussites en matière de développement humain. Le Sénégal a perdu près du tiers de sa valeur d'IDH, 45 pour cent de cette perte s'expliquant par les inégalités dans le domaine de l'éducation.²⁸⁸

Le nombre de filles allant à l'école a rapidement augmenté ces dernières décennies et, dans certains cas, le taux d'inscription des filles est supérieur à celui des garçons. En 2012, le ratio de 1,09 fille par garçon à l'école primaire a marqué un changement notable par rapport au ratio de 0,73 en 1990.²⁸⁹ Cependant, plus de garçons que de filles continuent à aller à l'école secondaire. En 2011, 91 filles étaient inscrites en cycle secondaire pour 100 garçons.²⁹⁰ Ce chiffre représente cependant une nette amélioration par rapport à 1990, lorsque le ratio brut d'inscription à l'école secondaire était de 0,50.²⁹¹ Au-delà de l'accès à l'éducation, les femmes et les filles sont en retard dans d'autres domaines. Seuls 51 pour cent des femmes âgées de 15 à 24 ans savaient lire et écrire en 2013,²⁹² mais le ratio d'alphabétisation des femmes et des hommes âgés de 15

Encadré 10. Les catholiques et l'éducation

L'Église catholique du Sénégal joue un rôle actif dans l'éducation. L'Office National de l'Enseignement Catholique du Sénégal (ONECS) supervise leurs efforts pédagogiques. Au cours de l'année académique 2013-2014, 298 écoles catholiques officielles étaient enregistrées au Sénégal, allant des maternelles à deux universités (à Dakar et Ziguinchor, campus de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest) et enseignant à plus de 107 000 élèves.²⁹³ Outre ses écoles officielles, les initiatives de l'Église catholique offre un enseignement informel à 50 000 enfants de villages ruraux qui n'ont pas accès à d'autres institutions.

La philosophie pédagogique catholique se concentre sur le développement de l'individu à part entière, notamment par le biais des connaissances de base, des valeurs et de la spiritualité.²⁹⁴ Les élèves des écoles catholiques étant issus des différentes traditions religieuses du Sénégal, la majorité des étudiants sont donc musulmans. Bien qu'un enseignement spirituel soit inclus, le prosélytisme est explicitement interdit et les autres croyances sont respectées. Les écoles catholiques attirent aujourd'hui ceux qui cherchent une éducation rigoureuse. Elles ont la réputation de fournir un enseignement de qualité²⁹⁵ et leurs élèves réussissent généralement bien leurs examens.²⁹⁶ Frère Jean Marie Thior, secrétaire général de l'ONECS, attribue cette réussite à la formation des enseignants, qui leur apprend à transmettre connaissances, savoir-faire et savoir-vivre, ainsi qu'à montrer l'exemple. Dans l'enseignement primaire, tous les enseignants sont catholiques à dessein. Dans les classes supérieures, environ 400 professeurs ne sont pas catholiques mais sont censés respecter l'esprit de l'éducation catholique.²⁹⁷

L'Église catholique et l'ONECS encouragent une relation positive avec le gouvernement et le Ministère de l'éducation. L'ONECS veille à ce que ses écoles officielles adhèrent aux critères du gouvernement, y compris aux heures de classe et au contenu du programme. En retour, le gouvernement leur octroie une petite subvention pour récompenser leurs efforts mutuels en faveur de l'éducation.²⁹⁸ Les écoles catholiques privées sont une option populaire pour de nombreuses familles. Elles peuvent cependant se révéler bien plus chères que les écoles publiques et sont ainsi hors d'atteinte de bien des familles.

à 24 ans était de 0,83, une amélioration par rapport au 0,57 de 1988.²⁹⁹

Les enfants sénégalais peuvent s'inscrire dans une école privée ou publique, mais la qualité reste un défi de poids quel que soit le type d'école choisi. L'éducation est obligatoire et gratuite pour les enfants de 6 à 16 ans,³⁰⁰ mais les dépenses liées au matériel, les frais non officiels et les droits d'inscription, bien que faibles, peuvent être inabornables pour les familles les plus pauvres.³⁰¹ Les écoles publiques sont largement accessibles aux communautés de tout le pays. Cependant, la hausse des inscriptions a mis les ressources à rude épreuve, entraînant une insuffisance des infrastructures, une scolarisation à double vacation et une augmentation de la taille des classes. Les troubles sociaux et politiques affectent la qualité de l'éducation depuis longtemps, notamment les grèves des professeurs qui raccourcissent la durée de l'année académique.³⁰² Cela nuit à la popularité des écoles publiques et c'est donc l'une des raisons pour lesquelles les parents inscrivent leurs enfants dans les écoles alternatives, souvent religieuses.³⁰³ Par rapport aux élèves du privé, qui affichent un taux de succès de 88 pour cent au certificat de fin d'études élémentaires, le taux de réussite n'est que de 53 pour cent pour les élèves des écoles publiques.³⁰⁴

L'enseignement dans le secteur privé aide à combler les lacunes. Il comprend un nombre important d'écoles confessionnelles. Les écoles privées n'enseignent pas qu'aux enfants de l'élite. Les familles des classes moyennes et ouvrières font d'énormes sacrifices pour financer l'enseignement privé, croyant qu'il offrira un avenir économique plus sûr à leurs enfants et qu'il leur inculquera de bonnes valeurs. Les étudiants des institutions privées agréées sont admis aux examens nationaux et peuvent recevoir un diplôme d'État. En 2009, environ 88 pour cent des écoles primaires étaient des écoles laïques publiques, 1,3 pour cent des écoles franco-arabes publiques, 6,1 pour cent des écoles laïques privées, 2,9 pour cent des écoles franco-arabes privées, 1,7 pour cent des écoles catholiques privées et 0,1 pour cent des écoles protestantes privées.³⁰⁵ La proportion des écoles privées est plus importante dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (33,6 pour cent contre 13,2 pour cent).³⁰⁶

L'éducation religieuse est une question importante. Elle est au cœur du débat politique et des actions de terrain. La réforme de l'éducation de 2004 a autorisé l'ajout d'un enseignement religieux optionnel au programme des écoles publiques, répondant à des demandes de longue date dans les échanges politiques.³⁰⁷ Il est ainsi permis d'offrir jusqu'à quatre heures d'éducation religieuse dans les écoles élémentaires publiques du Sénégal. Les parents peuvent choisir d'inscrire leurs enfants aux cours religieux, avec l'option de sélectionner un programme musulman ou chrétien.³⁰⁸ Cette même réforme de l'éducation a reconnu les écoles franco-



Un daara de Thiès, où les élèves étudient le Coran, le français, l'arabe et l'anglais.

arabes. Elle a également eu pour objectif de créer des *daaras* modernes et de moderniser les *daaras* existants en y incorporant un enseignement trilingue (en arabe, en français et dans les langues nationales).³⁰⁹ Les écoles islamiques et arabes attirent les familles depuis longtemps dans ce pays à majorité musulmane. La langue est également un thème important dans le secteur de l'éducation. Les taux d'alphabétisation ne prennent souvent pas en compte ceux qui savent lire et écrire en arabe ou dans une autre langue locale. Certaines statistiques n'incluent pas les élèves inscrits dans un *daara* dans les taux bruts et nets de scolarisation.³¹⁰

En dehors des établissements d'enseignements formels et informels (y compris des universités et des collèges techniques), il existe un grand éventail d'institutions et de programmes axés sur l'éducation informelle, notamment sur l'éducation des adultes. Ils comprennent des programmes d'alphabétisation et toute une gamme d'apprentissages modernes et traditionnels. Diverses institutions religieuses et OIR sont impliquées dans ces programmes.

Les organisations suivantes illustrent le travail des OIR dans le secteur de l'éducation, ainsi que dans l'enseignement religieux. Les institutions sélectionnées servent à illustrer les approches et les engagements potentiels, mais elles ne représentent pas pleinement toutes les activités pédagogiques possibles en relation avec la religion, étant donné leur nombre et leur diversité.

4.2.1.1 Caritas Sénégal

Caritas Sénégal, établie en 1966 peu après l'indépendance du Sénégal, a obtenu le statut d'ONG en 1995.³¹¹ La mission de Caritas Internationalis, l'organisation d'inspiration religieuse dont fait partie Caritas Sénégal, est de servir les pauvres et de promouvoir la charité et la justice partout dans le monde.³¹²

Caritas est, officiellement, « la main tendue de l'Église »³¹³ Caritas Sénégal s'inspire des enseignements sociaux et de la doctrine de l'Église catholique pour façonner son travail. L'organisation ne verse pas dans le prosélytisme mais œuvre à transmettre les valeurs de l'Évangile, qu'elle considère comme des valeurs universelles.³¹⁴ Caritas Sénégal évite toute forme de discrimination, qu'elle soit ethnique, politique ou religieuse.³¹⁵ Les projets se concentrent sur l'éducation, la sécurité alimentaire, l'aide migratoire et l'amélioration de l'accès à l'eau et aux installations sanitaires. Pour chaque domaine, l'objectif

est de sensibiliser le public au niveau local et national et de contribuer à améliorer des vies.³¹⁶

L'équipe sénégalaise de Caritas cherche à adapter ses projets à la demande sociale. Étant donné la demande parentale pour une éducation de meilleure qualité et l'importance de l'éducation dans la tradition catholique, l'organisation a été particulièrement active dans ce domaine. Deux domaines d'intervention sont l'amélioration des installations et la formation des professeurs. Caritas a ainsi travaillé avec le gouvernement sénégalais pour

Encadré 11. *Talibés et Daaras*

Au Sénégal, pays à majorité musulmane, de nombreux parents cherchent à offrir un enseignement islamique à leurs enfants. Ils considèrent que les *daaras*, ou écoles coraniques, offrent aux enfants une éducation morale et religieuse à la fois. Les *daaras* sont établis en dehors du système scolaire officiel et réglementé. Leur structure, leurs heures de cours, le contenu pédagogique et la formation des instructeurs varient considérablement. De nombreux *daaras* se concentrent exclusivement sur l'éducation religieuse, généralement par le biais de l'apprentissage par cœur du Coran et de l'enseignement des sciences et pratiques islamiques. Certains *daaras* viennent compléter l'enseignement officiel grâce à des cours assurés le soir ou le week-end. D'autres représentent la source principale d'éducation pour certains enfants et fonctionnent comme un internat. Ces écoles offrent habituellement le gîte et le couvert à leurs étudiants, souvent gratuitement ou à faible coût.

Les étudiants des *daaras* sont connus sous le nom de *talibés*. Des estimations récentes indiquent que dix pour cent des enfants Sénégalais en âge d'aller à l'école fréquentent uniquement une école coranique (164 000 enfants), tandis que beaucoup fréquentent à la fois une école moderne et une école coranique (820 000 enfants).³¹⁷ De nombreux garçons vont habiter dans ces écoles, généralement situées dans une autre ville, en plus d'y étudier et mémoriser le Coran. Les filles, au contraire, reçoivent habituellement une éducation coranique à proximité de chez elles. Les parents peuvent choisir d'envoyer leurs fils étudier dans un *daara*, s'acquittant ainsi de leur obligation de leur offrir une éducation religieuse (et morale). Beaucoup de Sénégalais confient leurs enfants aux instructeurs, appelés marabouts, ayant foi en leur qualité de maîtres religieux altruistes et motivés par leur foi. Les étudiants ne viennent pas uniquement du Sénégal mais aussi des pays voisins.

Les *daaras* offraient traditionnellement un enseignement, le gîte et le couvert dans les zones rurales. Les *talibés* participaient aux travaux agricoles sur les terres du *daara*, ce qui permettait de subvenir aux besoins du *daara* et aux dépenses associées du marabout. Les sécheresses des années 1970 ont suscité un exode rural et entraîné le transfert ou l'établissement de *daaras* dans les centres urbains.³¹⁸ Un nouveau système a ainsi émergé, avec de nombreux marabouts confrontés à des difficultés pour subvenir aux besoins de leurs *talibés* sans l'aide du système agricole sur lequel ils s'appuyaient auparavant. Pour joindre les deux bouts, certains marabouts ont commencé à envoyer leurs *talibés* dans les rues entre deux cours pour demander de l'argent. Il est aujourd'hui courant de voir des *talibés* faire l'aumône dans la rue, demandant de l'argent, du riz ou du sucre, tout au long de la journée.

Le système des *daaras* a fait l'objet d'un examen approfondi en raison de cas signalés de maltraitance chez les enfants. Beaucoup de *daaras* dispensent une éducation de qualité et prennent soin de leurs étudiants, mais certains offrent de mauvaises conditions de vie et exigent de leurs élèves qu'ils aillent mendier dans la rue. Des rapports indiquent que certains marabouts maltraitent les enfants qui ne réussissent pas à recueillir la somme d'argent demandée.³¹⁹ Un rapport de 2010 de Human Rights Watch précise qu'au moins 50 000 enfants des *daaras* du Sénégal vivent probablement dans de mauvaises conditions, faisant face à de la maltraitance ou à de l'exploitation.³²⁰ Dr. Rudolph T. Ware III, un spécialiste de l'islam en Afrique, offre une différente perspective sur l'éducation coranique au Sénégal, expliquant les origines et les motivations pour ces pratiques de transmission des connaissances qui sont souvent perçues comme discutables.³²¹ Le gouvernement du Sénégal, les ONG et les chefs religieux sont impliqués dans toute une variété d'efforts pour moderniser et mieux réglementer le système des *daaras*. Il n'existe cependant aucun consensus ou programme de réforme cohérent à ce jour.³²²



Des enfants étudient le Coran pendant les week-ends et les vacances dans ce daara de Dakar

agrandir les établissements d'enseignement, construisant des écoles élémentaires et des lycées pour lesquels le gouvernement fournit des enseignants.³²³ L'Église catholique est connue pour mettre l'accent sur la formation des professeurs et Caritas va jusqu'à toucher les enseignants du service public.

Caritas propose également un programme de parrainage pour aider les enfants des familles les plus pauvres du pays et offre des fournitures scolaires aux étudiants. Son programme de parrainage se base sur les besoins réels et est proposé à tous les enfants, quelle que soit leur religion. Ce programme couvre les frais de scolarité pour les écoles publiques, qui peuvent être inaccessibles pour certains élèves.

4.2.1.2 Écoles franco-arabes³²⁴

La première école franco-arabe a ouvert ses portes au Sénégal en 1963. Établissement privé, elle a cherché à associer le programme soutenu par l'État et une éducation arabe et islamique. Le nombre d'écoles franco-arabes privées est passé à 233 en 2009, comptant pour près de trois pour cent de l'ensemble des écoles primaires formelles. Plus de la moitié

de ces écoles sont situées à Dakar. Les écoles franco-arabes publiques ont commencé à s'établir en 2002, bien que la réforme de l'éducation sanctionnant officiellement ces écoles ne fût pas adoptée avant 2004.

Les réformes furent promulguées avec succès lorsque des efforts et acteurs autrefois sans lien commun se sont réunis avec l'objectif partagé d'incorporer des études arabes et islamiques dans le système scolaire public. Les acteurs clés incluent Cheikh Mbow, directeur de la division de l'enseignement arabe, des membres du Syndicat national des enseignants de langue arabe du Sénégal (SNELAS) et des membres d'organisations islamiques. Beaucoup de ces acteurs occupent des postes stratégiques au sein du Ministère de l'éducation et ont été au cœur des initiatives visant à incorporer un enseignement religieux dans le système scolaire. Mbow a déclaré : « nous devons créer un modèle qui sera à la croisée du modèle éducatif classique et de la demande pour un enseignement religieux. »

Ce qui a motivé cette réforme scolaire, c'est le fossé perçu entre le programme et son accent laïc, mais aussi la manière dont sont classées les écoles. La majorité des leaders de la réforme étaient

d'anciens membres ou des membres actuels du SNELAS. Ils considéraient comme injuste l'écart existant entre le système scolaire formel et le système informel, souvent constitué d'un enseignement religieux. Leur plaidoyer fut à l'origine des différentes facettes de la réforme de l'éducation qui a permis l'ajout d'un enseignement religieux.

4.2.1.3 African American Islamic Institute

L'African American Islamic Institute (Institut islamique africain-américain, AAI) fut fondé dans la région de Kaolack au Sénégal en 1988 par Cheikh Hassan Ali Cisse, un membre important de l'influente famille Niassène de la Tijaniyya. Opérant dans 17 pays, son siège est aujourd'hui situé aux États-Unis. Le travail de l'AAI s'inspire du concept islamique de *nasrul 'ilm*, qui désigne les connaissances qui bénéficient à l'humanité, encourageant entre autres certaines pratiques comme donner à manger à ceux qui ont faim, prendre soin des malades, protéger les intérêts des femmes et des enfants, enseigner et rechercher le savoir, ainsi qu'encourager la paix entre les hommes.³²⁵ L'AAI est largement impliqué dans le développement, avec un accent particulier porté sur l'éducation, la santé, l'autonomisation des femmes, la protection des enfants, la faim, la pauvreté et les efforts de paix.

L'AAI considère que l'éducation pour tous, filles et garçons, est un droit de l'homme fondamental soutenu par les enseignements islamiques, en particulier par les passages touchant à l'alphabétisation et à la recherche du savoir. L'institut soutient qu'offrir un enseignement islamique peut contrer les idéologies radicales et promouvoir la paix au sein de la société sénégalaise.³²⁶ L'AAI a ouvert des branches à Medina-Baye, Kaolack et Kossi-Atlanta. Il opère un programme international d'écoles islamiques, composé de trois écoles (une école coranique, une école arabe et une maternelle) et de deux initiatives d'alphabétisation pour adultes (un projet d'alphabétisation pour femmes et un projet d'alphabétisation et d'éducation pour adultes). L'initiative d'alphabétisation pour femmes a appris à 5000 femmes à lire et à écrire dans leur langue locale. De son côté, à Kossi-Atlanta, l'initiative d'éducation pour adultes offre aux femmes et aux hommes de zones rurales des connaissances informatiques et académiques, afin de les aider à améliorer leur stabilité économique et de leur donner la capacité d'éduquer leurs enfants.³²⁷

Les programmes éducatifs de l'AAI répondent aux demandes de la société sénégalaise tout en offrant une éducation soufie sénégalaise par le biais de bourses, attirant ainsi des Africains-américains et autres étudiants musulmans internationaux. Le programme international d'écoles islamiques est ouvert à tous les étudiants internationaux d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, les préparant aux opportunités de l'enseignement supérieur. Ce programme offre des cours de langues en anglais,

français, arabe et wolof, ainsi que toute une gamme de cours académiques nécessaires pour continuer ses études dans les systèmes scolaires conventionnels.³²⁸

L'école coranique offre des cours toute l'année à 1800 étudiants, filles et garçons. Elle est dotée d'un corps enseignant international. Le programme scolaire s'attache à enseigner aux élèves à lire et à écrire ainsi qu'à mémoriser les versets du Coran. Les étudiants travaillent dans le but de devenir *hafiz*, terme désignant une personne qui a appris la totalité du Coran par cœur.³²⁹ La plupart des élèves commencent leur éducation coranique vers dix ans, la complètent en deux ou trois ans, puis continuent leurs études dans des écoles laïques ou arabes. Une visite de l'imam Cisse, le fondateur, aux États-Unis dans les années 1970 et 1980 a motivé des parents africains-américains à envoyer leurs enfants étudier avec lui. Beaucoup de ces élèves sont maintenant imams.³³⁰

L'école arabe offre une éducation arabe élémentaire et secondaire immersive, dotée d'un programme académique intégral, des cours religieux venant compléter le programme conventionnel. Les cours comprennent entre autres le droit islamique, la grammaire arabe, la littérature, les mathématiques et l'histoire. L'école est ouverte dix mois de l'année. 400 élèves y étaient inscrits en 2008.³³¹ Selon certains rapports, les diplômés de ce programme réussissent par la suite, que ce soit dans le secteur religieux ou laïc, une jeune femme étudiant maintenant la médecine, par exemple.³³² L'école maternelle enseigne à 250 enfants, âgés de trois à cinq ans, la lecture, les manières islamiques, la mémorisation de petits chapitres du Coran, des premières compétences en calcul ainsi que la socialisation dans un environnement islamique.³³³

4.2.2 Orphelins et enfants vulnérables

Au Sénégal, la protection de l'enfance présente plusieurs problèmes imbriqués les uns dans les autres. C'est l'un des domaines sur lesquels se concentrent diverses OIR. Selon la définition de la Banque mondiale, les orphelins et enfants vulnérables (OEV) sont des « orphelins et autres groupes d'enfants qui sont plus exposés aux risques que leurs pairs ». Plusieurs facteurs contribuent aux divers degrés et types de vulnérabilité.³³⁴ Les questions critiques au Sénégal concernent le travail des enfants, les mutilations génitales féminines (MGF, voir encadré 13), la malnutrition, quelques cas de trafic d'enfants, l'accès limité à l'éducation et la mauvaise qualité de cette dernière. Les enfants vulnérables les plus visibles sont ceux qui sont dans la rue. Certains sont *talibés* et d'autres orphelins. Les jeunes, une catégorie importante en marge des OEV, font face à de nombreux problèmes. La Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) du gouvernement³³⁵ cherche à établir un système national intégré de protection de l'enfance, comprenant des acteurs des secteurs publics et privés, afin de

soutenir et de promouvoir un changement social positif. Diverses OIR sont directement ou indirectement impliquées dans plusieurs aspects de cette stratégie.

Les communautés religieuses ont globalement fait de la protection des OEV, en particulier des orphelins, une priorité au cours de l'histoire. Cette tradition est importante au Sénégal. Dans l'islam, le Prophète a enseigné que ceux qui prennent soin des autres seront tenus en haute estime et récompensés.³³⁶ Le christianisme souligne également la nécessité de prendre soin des plus vulnérables. Sept pour cent des enfants sénégalais de moins de 18 ans seraient orphelins de

père, de mère ou des deux. En 2005, environ 250 000 enfants vivaient sans leur mère, 370 000 sans leur père et 67 000 avaient perdu leurs deux parents.³³⁷ Socialement parlant, beaucoup de Sénégalais comptent les enfants de la rue dans la grande catégorie des orphelins (voir encadré). Les parents de ces enfants sont souvent en vie, mais ceux-ci reçoivent peu d'aide (voire aucune) de leur famille, que ce soit sous forme de nourriture, d'éducation, etc. Il existe peu d'orphelinats au Sénégal. Ceux qui existent sont typiquement d'inspiration religieuse. La famille élargie s'occupe souvent des orphelins, ce qui peut expliquer la faible prévalence des institutions pour orphelins. Un éventail de programmes de parrainage d'enfants est plus commun, permettant d'aider les enfants dans le cadre de leur communauté.

Outre les orphelins, d'autres enfants sont également en situation vulnérable. Certains groupes religieux se concentrent sur ces problèmes, en agissant en tant que défenseurs de leurs droits et par le biais de programmes spécifiques. Le travail des enfants, lié à un accès limité à l'éducation dû en partie aux classes surchargées et au coût élevé de l'éducation, reste un problème de premier plan. Le manque d'éducation est un défi de taille. Seuls 27,4 pour cent des enfants en âge d'étudier suivent des études secondaires.³³⁸ Beaucoup travaillent au lieu d'aller à l'école. Les données de l'EDS de 2014 indiquent que 26,5 pour cent des enfants sénégalais de 5 à 17 ans avaient travaillé la semaine précédant l'enquête (activités économiques ou domestiques) et que les garçons étaient deux fois plus susceptibles de travailler que les filles.³³⁹ Le travail des enfants est trois fois plus élevé en zone rurale qu'en milieu urbain (35,8 pour cent contre 11,7

La définition générique et générale d'un orphelin, c'est un enfant qui a perdu ses deux parents, ou un enfant qui a perdu l'un de ses parents. Mais, au Sénégal, les gens ont tendance à englober dans cette définition les enfants qui errent dans les rues, même si leurs deux parents sont en vie, parce qu'ils sont considérés comme similaires aux orphelins, étant donné que personne ne s'occupe d'eux. Nous avons une définition stricte du mot « orphelin » ainsi qu'une définition plus large. Nous nous concentrons sur la définition plus large, car elle nous permet d'appuyer le développement des enfants. C'est l'enfant qui nous intéresse. Nous croyons qu'il faut aider, assister, éduquer et prendre soin de l'enfant.

-Issa Diop, coordinateur de l'Institut de bienfaisance islamique pour les orphelins au Sénégal

pour cent).³⁴⁰ L'agriculture, l'un des piliers de l'économie sénégalaise, est l'un des secteurs qui emploient le plus d'enfants : 85,6 pour cent des enfants de 7 à 14 ans exerçant une activité économique en 2011 travaillaient dans l'agriculture.³⁴¹

La malnutrition touche beaucoup d'enfants sénégalais et a des effets durables sur leur bien-être. Les retards de croissance touchaient 18,7 pour cent des enfants de moins de cinq ans en 2014, le taux des zones rurales étant près du double de celui des milieux urbains (23,2 pour cent contre 12,4 pour cent).³⁴² Le retard de croissance, marqué par une petite taille par rapport à l'âge de l'enfant, est un signe

de malnutrition chronique. Sur le court terme, il peut altérer le développement cognitif et moteur ainsi que le développement de la parole, tandis qu'il affectera les performances scolaires, la capacité à travailler et la productivité au travail sur le long terme.³⁴³ Il est particulièrement important de recevoir une nutrition appropriée avant l'âge de cinq ans. Certaines OIR prennent cette vulnérabilité en compte et y ont apporté une réponse grâce à certains programmes, y compris par le biais d'efforts visant à combattre la malnutrition (enrichissement des aliments, traitements vermifuges et suppléments en vitamines, entre autres).³⁴⁴ Cependant, cela n'est que rarement au cœur des priorités. Il existe plusieurs programmes de parrainage individuels, certains s'occupant spécifiquement de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

La situation des *talibés* est le problème des OEV dans lequel se sont le plus investies les OIR, grâce à une variété d'installations communautaires de soins de base et d'efforts de sensibilisation. Les missionnaires chrétiens mènent quelques programmes. Les centres pour *talibés* offrent généralement un espace sécurisé aux enfants pour qu'ils se détendent et s'amuse. Ils proposent en outre des repas, ainsi que la possibilité de se doucher et de laver ses vêtements. Certains centres offrent également des soins médicaux de base.³⁴⁵ Tandis que certains missionnaires espèrent que leurs actes de compassion amèneront les enfants à se convertir, ils décrivent une mission plus large, consistant à offrir un soutien direct et à briser le cycle qui pousse à envoyer ses enfants dans des institutions dotées de mauvaises conditions de vie. L'implication chrétienne auprès des *talibés* vulnérables

est un sujet sensible, en particulier depuis l'arrestation en 2013 d'un missionnaire chrétien brésilien qui gérait un centre pour *talibés* et enfants des rues à Mbour. Il a été emprisonné plusieurs mois, soupçonné d'avoir tenté de convertir et de corrompre des mineurs, mais il a été libéré par la suite.³⁴⁶

4.2.2.1 Secours Islamique France

Le Secours Islamique France (SIF) est une organisation humanitaire d'entraide et de secours fondée en France en 1991, appartenant au réseau *Islamic Relief Worldwide*. Il fonde ses activités sur les valeurs de l'islam, en particulier sur la paix et la protection des populations les plus pauvres, axant son travail vers des domaines porteurs d'un sens symbolique important dans le Coran : l'eau, les orphelins et la nourriture pour les plus vulnérables.³⁴⁷ S'inspirant des valeurs de l'islam et cherchant à préserver la dignité humaine, plusieurs projets du SIF sont basés sur des principes islamiques, comme le *waqf* (donation faite à perpétuité), l'*aqiqah* (sacrifice d'un animal) et la *zakat al maal* (don de bienfaisance), ou centrés autour des fêtes musulmanes du ramadan ou de l'Aïd al-Adha.³⁴⁸ La mission du SIF au Sénégal s'est ouverte en 2009, portant en grande partie sur la sécurité alimentaire, les enfants vulnérables et une assistance sociale pour les pauvres.³⁴⁹ Depuis l'ouverture de son bureau à Dakar, le SIF Sénégal a progressivement mis un accent plus important sur ses projets touchant les enfants. Huit pour cent des fonds de la mission appuyaient des activités pour les enfants en 2009,³⁵⁰ passant à 59 pour cent en 2014 (pour un budget total de 776 772 \$ US en 2014).³⁵¹

Le parrainage des enfants est une activité principale du SIF dans le monde. Le programme Sénégal cible spécifiquement les enfants. Il a débuté en 2009 avec 28 enfants parrainés,³⁵² passant à 520 enfants uniquement à Dakar en 2015.³⁵³ Le programme de parrainage distribue chaque mois une bourse d'étude au tuteur de l'enfant, qui agit comme son représentant. L'équipe du SIF visite régulièrement les foyers des enfants inscrits au programme pour s'assurer que l'argent des bourses est utilisé à bon escient. L'équipe peut alors vérifier le bien-être de l'enfant, à savoir ses conditions de vie, ses progrès scolaires et sa santé.³⁵⁴ Grâce à son partenariat avec une structure sanitaire gouvernementale, lancé en 2013, les enfants parrainés par le SIF reçoivent gratuitement des examens de santé. Le SIF Sénégal possède également un stock de médicaments qu'il peut fournir aux enfants parrainés lorsqu'un centre de santé leur a donné une prescription. Le SIF vise à préparer l'avenir des enfants parrainés et de leurs tuteurs grâce à des formations professionnelles. Les tuteurs reçoivent une formation sur les meilleures pratiques en matière de garde d'enfants, ainsi qu'une formation facultative en relation avec des activités génératrices de revenus.³⁵⁵

Le SIF s'implique également vis-à-vis de la question des *talibés*. En 2014, leur programme touchait 2000 *talibés* de 15 *daaras*

de Dakar.³⁵⁶ Les activités pour *talibés* de l'organisation se répartissent en quatre catégories : l'amélioration des conditions de vie des *talibés*, l'éducation, la modernisation des *daaras* et l'intégration professionnelle.³⁵⁷ Le SIF cherche à offrir aux *talibés* un accès à une eau salubre et à améliorer leur hygiène générale. En collaborant avec des *daaras* (qui offrent une formation en arabe), le SIF intègre une formation en français dans le programme. Les enseignants formés au français aident les enfants à obtenir des compétences en langue française pour faciliter leur transition vers une école traditionnelle, s'ils le souhaitent. Le SIF distribue également des fournitures scolaires aux *talibés*.³⁵⁸

Le SIF Sénégal est également à l'origine d'initiatives vis-à-vis de la malnutrition et de la sécurité alimentaire.³⁵⁹ Conformément à la tradition du Prophète, le projet Aqiqas permet aux familles de faire un sacrifice en l'honneur de leur nouveau-né pour nourrir les enfants vulnérables de Dakar.³⁶⁰ En particulier lors des fêtes musulmanes, le SIF propose une aide alimentaire aux populations les plus vulnérables. Le SIF Sénégal s'implique dans les efforts de prévention contre le paludisme en distribuant des moustiquaires et offre une assistance en cas d'urgence, après un incendie, une inondation ou une sécheresse par exemple.³⁶¹

4.2.2.2 Human Appeal International

Human Appeal International (HAI) Sénégal est un bureau de terrain de l'HAI des Émirats arabes unis. En 1988, l'HAI a succédé au Comité des Œuvres de bienfaisance, fondé en 1984 aux Émirats arabes unis. Le bureau du Sénégal fut établi en 1992.³⁶² L'HAI Sénégal se considère avant tout comme une ONG politique et humanitaire non confessionnelle au service de tous les Sénégalais dans le besoin, quelle que soit leur ethnicité, leur religion ou leur situation géographique.³⁶³ Ses projets comprennent la protection des orphelins, l'aide aux victimes de catastrophes naturelles et l'assistance aux plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes handicapées). Comme pour beaucoup de bureaux de terrain de l'HAI, plusieurs des activités de l'HAI Sénégal tournent autour des fêtes musulmanes. L'HAI Sénégal soutient cependant qu'il n'est pas affilié religieusement,³⁶⁴ contrairement à l'HAI UK, qui souligne le principe musulman de la *zakat* dans son œuvre.³⁶⁵

Conformément à son orientation humanitaire, les projets de l'HAI Sénégal sont axés sur le développement communautaire, visant entre autres à améliorer les conditions de vie socio-économiques, à renforcer les relations avec le gouvernement et à construire des structures privées.³⁶⁶ L'HAI Sénégal consulte les communautés pour identifier les besoins au niveau local avant de mettre en œuvre les activités programmées. Son personnel indique que cela garantit un engagement continu de la communauté ainsi qu'une approche participative.³⁶⁷ Cette approche a influencé les programmes 2014 de l'HAI Sénégal

dans 51 communautés : construction de puits, de salles de classe et de lieux de culte, ou encore financement du pèlerinage à la Mecque pour certains individus.³⁶⁸ Le personnel de l'HAI Sénégal fait remarquer qu'ils n'approchent pas les autorités religieuses lorsqu'ils travaillent avec de nouvelles communautés, ceci afin d'éviter l'arène politique religieuse.³⁶⁹

L'HAI Sénégal met également l'accent sur les orphelins, en particulier sur leur éducation et leur santé. Le programme lié aux orphelins a débuté par le parrainage de 279 orphelins, se développant régulièrement pour parrainer jusqu'à 3800 orphelins en 2015.³⁷⁰ L'HAI Sénégal leur offre des allocations bimensuelles pour la santé, l'éducation et les besoins sociaux. Une équipe de travailleurs sociaux effectue un suivi avec chaque

orphelin pour s'assurer que l'argent est bien dépensé dans le but de garantir le bien-être de l'enfant et que ses besoins sont bien satisfaits. Le personnel organise des journées de consultation gratuite pour les enfants impliqués dans ses programmes, afin de surveiller leur état de santé et de leur offrir les médicaments nécessaires. Les donateurs et sponsors de l'HAI UK et de l'HAI Australia aident à financer le programme spécial orphelins.³⁷¹ Le programme de développement social de l'HAI Sénégal compte pour 87 pour cent de son budget 2014, qui s'élève à 3 290 638 \$ US. Ce programme comprend les projets de l'HAI Sénégal visant à aider les orphelins et leur famille, à envoyer des pèlerins à la Mecque et à bâtir des infrastructures, comme des puits et des lieux de culte.³⁷²

Encadré 12. Les jeunes et les interventions religieuses

La population du Sénégal, comme celle de beaucoup de ses voisins ouest-africains, est jeune, 19,6 pour cent de la population ayant entre 15 et 24 ans en 2015.³⁷³ L'explosion démographique de la jeunesse met à rude épreuve des systèmes déjà limités en matière d'éducation, de santé et d'emploi : le chômage des jeunes est ainsi sensiblement plus élevé que le chômage global (13 pour cent des 15-24 ans contre 10 pour cent de la population globale, en 2014).³⁷⁴ Le faible taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, s'élevant à 56 pour cent en 2013,³⁷⁵ limite leurs options en matière d'emploi. Ceux qui font des études supérieures ont également des difficultés à trouver un travail. Le taux de chômage des Sénégalais diplômés du supérieur était de 31 pour cent en 2011. Les opportunités en matière d'emploi pour ceux ayant fait des études universitaires n'ont pas suivi l'augmentation du nombre de diplômés. De fait, les diplômés des études supérieures présentent le taux de chômage de longue durée (plus d'un an) le plus élevé, à 74 pour cent. En comparaison, le taux de chômage de longue durée n'était que de 41 pour cent pour ceux n'ayant pas d'éducation formelle, beaucoup d'entre eux travaillant dans le secteur informel.³⁷⁶ Les perspectives d'emploi étant faibles au Sénégal, beaucoup de jeunes émigrent,³⁷⁷ particulièrement en Europe. 1200 Sénégalais ont émigré en Italie entre janvier et mars 2015, une augmentation de 25 pour cent par rapport à la même période en 2014.³⁷⁸

Les chefs religieux partagent cette inquiétude vis-à-vis du chômage des jeunes. Toute une gamme de réponses cherche à soutenir les groupes et les individus et, de manière plus générale, à les approcher pour décourager les comportements illicites (comme la prise de stupéfiants) ou l'attrait des messages radicaux, en particulier ceux qui encouragent la violence. Ces programmes ne sont pas bien cartographiés mais prennent de plus en plus d'importance. Plusieurs OIR, y compris l'Association nationale des imams et oulémas du Sénégal, Caritas et l'Église luthérienne du Sénégal, offrent des formations professionnelles et des cours d'alphabétisation aux jeunes. Certaines institutions et communautés religieuses ne font pas de distinction entre les jeunes et les autres programmes mais font ouvertement participer les jeunes à leurs efforts globaux, par le biais d'activités sanitaires et d'efforts de paix par exemple. Caritas souligne l'importance de la collaboration avec les jeunes : « Nous ne considérons pas les jeunes comme l'avenir du monde. Les jeunes sont le monde. Ils sont les agents de leur propre croissance, de leur développement et de leur épanouissement. »³⁷⁹

Dans le même temps, au sein de la structure des confréries au Sénégal, les chefs religieux considèrent souvent que le rôle des jeunes est de diffuser les messages, de maintenir et de transmettre les traditions. Les jeunes ont leurs propres *dahiras*, composés de filles et de garçons, qui entreprennent souvent des actions sociales. Par exemple, Asfiyahi, un *dahira* de jeunes, organise des dons du sang, des campagnes de nettoyage et des *ndogous* (rupture du jeûne pendant le ramadan) pour les populations vulnérables.³⁸⁰ Bien que les *dahiras* de jeunes sont l'une des manières de participer aux actions sociales, l'un des principaux mouvements menés par des jeunes, *Y'en a marre*, n'a aucune connexion religieuse explicite. Fondé en 2011 en réponse à la corruption, aux grèves dans les écoles et aux coupures d'électricité fréquentes,³⁸¹ ce groupe est mené par de jeunes rappeurs et journalistes qui voulaient traduire leur mécontentement par des actes. Il a mobilisé les jeunes en les encourageant à s'exprimer pendant les élections de 2012. Ils ont continué à renforcer le leadership des jeunes et à encourager les efforts citoyens.

L'HAI Sénégal propose une formation aux familles d'orphelins (qu'ils aient perdu un ou deux parents), en particulier aux veuves.³⁸² Ce programme aide les femmes en leur offrant des activités génératrices de revenus afin qu'elles soient mieux à même d'aider leurs enfants et leur famille. En 2014, l'HAI Sénégal a commencé à promouvoir les micro-projets de manière plus active. L'organisation a ainsi financé 31 de ces projets dans divers domaines, comme l'agriculture, la couture et les micro-jardins.³⁸³ L'HAI Sénégal soutient qu'aider ses bénéficiaires dans leurs domaines d'intérêts permet de renforcer la capacité des femmes et d'encourager la création d'entreprises durables qui bénéficieront aux enfants et à leur famille sur le long terme.³⁸⁴

4.2.2.3 L'institution de bienfaisance islamique pour les orphelins au Sénégal

L'institution de bienfaisance islamique pour les orphelins au Sénégal (IBIOS), fondée en 1988 et reconnue légalement la même année, est située à Thiaroye en banlieue de Dakar. Cette petite organisation cherche à aider les enfants locaux, en mettant l'accent sur les orphelins, les enfants en situation difficile et les enfants de familles démunies. Sadio Diop, coordinateur de l'organisation, explique que ses parents ont fondé l'institution parce que « chaque Sénégalais doit contribuer au développement de son pays ». Ses parents l'ont fait en investissant dans les orphelins, la population la plus vulnérable du pays. Diop et sa sœur dirigent aujourd'hui l'organisation, observant que « le Prophète (pbsl) [a enseigné] qu'il y a beaucoup de grâce à aider un orphelin ». Ils ont pour objectif de « donner à ces enfants les mêmes opportunités qu'ont les autres enfants ».³⁸⁵

L'IBIOS s'identifie comme un orphelinat, mais sa définition d'orphelin est large : enfants ayant perdu un ou ses deux parents, ou bien enfants dont les parents sont en vie mais dont personne ne prend soin ou s'occupe. Diop soutient que cette définition est importante pour le travail de l'IBIOS, car son personnel croit que tous les enfants méritent d'être éduqués, aidés et choyés. L'IBIOS subvient ainsi aux besoins fondamentaux des élèves, couvrant entre autres l'habillement, les soins médicaux et l'éducation.

Tous les enfants dans le besoin peuvent bénéficier des services et programmes de l'IBIOS, quels que soient leur religion, leur sexe ou leur race. En 2014, l'IBIOS a œuvré auprès de 180 enfants, 90 pour cent d'entre eux étant considérés comme « très vulnérables ». Sur l'un de ses sites, l'IBIOS accueille une école, un centre de soins et une mosquée. Le Ministère de l'éducation nationale reconnaît son école primaire, une école franco-arabe qui propose un enseignement dans les deux langues pour faciliter la transition vers les options du cycle secondaire. Environ 50 pour cent des élèves sont orphelins. Les autres viennent de familles qui ne peuvent garantir une éducation à leurs enfants. Conformément à sa politique, l'IBIOS ne



Une jeune fille prépare un ataya, le thé sénégalais traditionnel, à Belle Kelel, Saint-Louis.

refusera pas l'enseignement à un enfant si ses parents ne sont pas capables de payer les frais scolaires. Diop déclare que cela distingue cette école des autres.

Outre l'éducation formelle, l'IBIOS propose des services de soutien aux élèves après l'enseignement élémentaire et élargit son aide médicale à la communauté. Comme l'IBIOS propose uniquement une école élémentaire, l'institution reste en contact avec ses élèves lorsqu'ils passent en cycle secondaire pour les aider si nécessaire. Si un élève ne réussit pas ses études, l'IBIOS l'encourage à poursuivre une formation professionnelle. L'IBIOS a construit un centre de santé, à l'origine pour ses élèves, mais dont il a ouvert les portes aux membres de la communauté lorsque le besoin s'est fait sentir. Le centre sanitaire est officiellement reconnu par le Ministère de la santé et de l'action sociale du Sénégal. Les enfants inscrits auprès des programmes de l'IBIOS y reçoivent gratuitement des consultations ainsi que des médicaments, si nécessaire. Sous la direction des parents de Diop, l'IBIOS a garanti son financement grâce à des relations personnelles avec des donateurs saoudiens. Cependant, de nouveaux financements sont nécessaires pour construire un bâtiment de trois étages,



Il existe de nombreuses options, religieuses ainsi que laïques, pour l'éducation des enfants sénégalais.

destiné à héberger les orphelins et ainsi mieux garantir leur sécurité et leur bien-être.

4.2.2.4 World Vision

World Vision est actif au Sénégal depuis 1975 et y a établi un bureau en 1983.³⁸⁶ *World Vision International*, l'une des plus grandes OIR au monde, « travaille avec les pauvres et les opprimés pour promouvoir la transformation humaine ». ³⁸⁷ Fondés sur le christianisme, les idéaux de l'organisation guident son travail et son approche, qui accorde de la valeur à tous les individus et les mène à agir en tant qu'intendants et partenaires.³⁸⁸ Se concentrant à l'origine sur les sécheresses des années 1980, *World Vision*/Sénégal (WV/Sénégal) a élargi son champ d'action à la santé, l'eau, les installations sanitaires, l'éducation, la sécurité alimentaire et la protection de l'enfance.

L'un des principes de base de *World Vision* consiste à mettre les enfants au premier plan de son travail.³⁸⁹ Les programmes intersectoriels du WV/Sénégal ciblent les enfants, directement ou indirectement, par le biais d'actions qui visent à améliorer le bien-être général des communautés. Les programmes de santé ciblent directement les enfants, en pesant les bébés, en

les vaccinant et en leur offrant un traitement vermifuge et des suppléments en vitamine A. L'organisation aide également les femmes à créer de petites entreprises dans le cadre d'un programme de sécurité alimentaire, ce qui influence à son tour le bien-être des enfants présents dans le foyer de ces femmes. Le budget 2014 du WV/Sénégal s'élevait à 21 755 703 \$ US, dont environ 70 pour cent provenaient de fonds de parrainage.³⁹⁰

World Vision s'implique activement vis-à-vis de la protection de l'enfance, qu'elle définit comme « tous les efforts menés pour éviter et répondre à la maltraitance, la négligence, l'exploitation et autres formes de violence à l'encontre des enfants, en particulier des plus vulnérables ». ³⁹¹ Cette définition prend en compte les besoins physiques, émotionnels, psychologiques et spirituels des enfants. Le travail du WV/Sénégal couvre plusieurs domaines, allant des *talibés* aux jeunes filles risquant de subir une MGF. Intervenant tôt, le WV/Sénégal collabore avec les communautés pour sensibiliser les individus à l'importance d'enregistrer une naissance et aide les parents à obtenir un certificat de naissance pour leurs enfants.³⁹²

Le WV/Sénégal œuvre au niveau national, cherchant entre autres à développer des partenariats et à sensibiliser. Le WV/Sénégal est impliqué dans la Stratégie nationale de protection

de l'enfant (SNPE) du gouvernement,³⁹³ qui cherche à établir un système national intégré de protection de l'enfance, comprenant des acteurs des secteurs publics et privés et, de manière plus large, appuyant et encourageant un changement social positif. En 2014, *World Vision* a lancé un projet de trois ans et demi, le Senegal Child Protection and Participation (Programme de protection et participation des enfants du Sénégal, SCPP), qui encourage les initiatives communautaires s'occupant du travail des enfants, des mariages précoces et des MGF.³⁹⁴ Leurs activités incluent des projets de sensibilisation par le biais de l'art,³⁹⁵ des marches contre les mariages d'enfants et la création de partenariats. En 2015, *World Vision* a formé un partenariat avec le Réseau des parlementaires sénégalais pour la protection des enfants contre les violences et abus (PEVA)³⁹⁶ pour renforcer les politiques de protection de l'enfance.³⁹⁷

4.2.3 Autonomisation des femmes, rôles des hommes

L'amélioration du statut de la femme est un objectif de développement fondamental pour le Sénégal et pour beaucoup de ses partenaires de développement. De nombreuses OIR et communautés religieuses soulignent à quel point il est important d'aborder la pauvreté des femmes, en améliorant l'éducation des filles, en mettant fin aux pratiques dangereuses qui touchent les jeunes filles et en aidant les groupes vulnérables, comme les veuves et les orphelins. Les acteurs religieux sont impliqués dans plusieurs activités de développement allant dans ce sens, ciblées et spécifiques en fonction du sexe. Cette section examine les progrès et les défis qui se posent dans le contexte de diverses activités de développement liées aux sexes, en se concentrant sur la participation positive d'acteurs ou d'éléments religieux. Elle explore également d'autres aspects plus controversés. Certaines caractéristiques des programmes liés aux sexes sont particulièrement contestées dans certaines communautés religieuses et les traditions de la société patriarcale ont toujours une emprise. Dans ce contexte, les approches et les vues sur l'égalité des sexes peuvent diviser. Après avoir introduit ces dynamiques, une série d'exemples illustrera les points de départ et les activités des OIR.

Le Sénégal a fait des avancées importantes vers l'égalité des sexes, un fait reflété par l'amélioration de son classement dans le rapport annuel des inégalités entre les sexes publié par le Forum économique mondial : le pays est ainsi passé de la 102^e position sur 134 pays en 2009 à la 72^e position sur 145 pays en 2015.³⁹⁸ Cette amélioration s'explique avant tout par les avancées dans l'autonomisation politique des femmes. Les évolutions ont cependant été limitées dans les autres catégories : participation et opportunités économiques, niveau de scolarité, santé et survie. Les filles et les femmes sénégalaises sont bien représentées dans l'enseignement élémentaire et dans la politique, mais elles font face à des difficultés dans beaucoup

Encadré 13. Mutilations génitales féminines : entre culture et religion

Le Sénégal a retenu l'attention internationale pour ses interventions relativement couronnées de succès visant à réduire et abolir les mutilations génitales féminines (MGF), une pratique courante chez certains groupes ethniques. Cette pratique fut officiellement interdite en 1999.³⁹⁹ Le gouvernement a poursuivi en justice certains individus pratiquant ou encourageant les MGF.⁴⁰⁰ En 2014, 24,7 pour cent des femmes de 15 à 49 ans interrogées disaient avoir subi des MGF,⁴⁰¹ a en baisse par rapport aux 28,2 pour cent de 2005.⁴⁰² Au cours de la même période, l'UNICEF a annoncé que la prévalence des MGF était de 25,7 pour cent chez les femmes de 15 à 49 ans, mais de seulement 18 pour cent pour les filles, marquant une évolution entre les générations.⁴⁰³ 14,2 pour cent du public soutenait cette pratique en 2014.⁴⁰⁴ Bien que la pratique persiste, des programmes ciblés et d'autres tendances sociales en mutation expliquent le soutien croissant des communautés sénégalaises en faveur de l'abandon des MGF.

Les chefs religieux ont souvent été réticents à l'idée de s'impliquer dans ce type de pratiques traditionnelles controversées, jugeant qu'elles ne relèvent pas des pratiques religieuses. Cependant, les fidèles croient souvent, à tort, que les MGF sont requises par les traditions religieuses. Les MGF sont pourtant en grande partie une pratique d'origine culturelle, qui diffère entre les différentes traditions religieuses et ethniques du Sénégal : 39 pour cent des femmes de 15 à 49 ans aux croyances indigènes ont subi des MGF, contre 25,3 pour cent des musulmanes et 8,3 pour cent des chrétiennes.⁴⁰⁵ Diverses organisations, locales et internationales, organisent des actions de sensibilisation et œuvrent pour mettre fin à cette pratique, comme l'UNFPA, l'Association Sénégalaise pour le Bien-Être Familial (ASBEF), Tostan, Enda Tiers Monde et World Vision. Le travail de Tostan est reconnu internationalement et offre un exemple d'engagement réfléchi et délicat avec les chefs religieux sur des sujets d'ordre religieux. Tostan met l'accent sur le caractère culturel du rituel et de la pratique, insistant sur le fait qu'elle n'est pas cautionnée ou perpétuée par l'islam ou le christianisme.

d'autres domaines, comme la participation à l'enseignement secondaire et aux activités économiques.

Les Sénégalaises ont beaucoup travaillé pour faire progresser les droits et le bien-être des femmes. Les groupes et les associations de femmes prennent plusieurs formes, allant de l'activisme social à la sensibilisation politique.⁴⁰⁶ À la suite de la crise socio-économique à la fin des années 1970, plusieurs groupes se sont

formés, y compris la Fédération des associations féminines du Sénégal (FAFS), fondée en 1977. Initialement composée de 12 associations religieuses ou professionnelles pour femmes, impliquées dans la bienfaisance et l'aide sociale,⁴⁰⁷ la FAFS s'est développée et compte aujourd'hui plus de 400 associations qui œuvrent à alléger la charge de travail des femmes, promouvoir la planification familiale et la santé reproductive, diminuer l'illettrisme, réduire la pauvreté et les mauvaises conditions de vie, améliorer la nutrition, et renforcer les connaissances portant sur les droits des femmes.⁴⁰⁸ Le Conseil sénégalais des femmes a fait progresser le droit en faisant interdire les MGF en 1999 et adopter une réforme fiscale en 2001.⁴⁰⁹ L'Association des juristes sénégalaises (AJS) se concentre sur le droit familial, l'éducation, la violence contre les femmes, les MGF et les droits en matière de santé et de sexualité. *Yeewu Yewwi*, une organisation féministe sénégalaise, se concentre sur la « libération » de la femme. La tradition et l'organisation des « *Bajenu Gox* » (qui peut se traduire par « marraines de quartier ») est un autre exemple de l'implication sociale des femmes. En lien avec les gouvernements locaux, ces femmes, normalement non rémunérées, sont impliquées dans le conseil aux familles, sur des sujets comme la nutrition, le bien-être des enfants, la planification familiale et la prévention du virus Ébola. Le Ministère de la santé souligne le rôle constructif joué par ces dernières.⁴¹⁰

Cet activisme a entraîné l'adoption par le gouvernement de cadres internationaux pour le droit des femmes et d'autres modifications juridiques importantes. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par le Sénégal en 1985,⁴¹¹ et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a eu lieu à Beijing en 1995, ont influencé la législation sur le droit des femmes. En 1999, le parlement a voté pour l'interdiction des mutilations génitales féminines (MGF, voir encadré 13). Depuis 2010, la législation (Loi n° 2012-11) exige la parité entre les sexes dans toutes les institutions sénégalaises faisant partiellement ou entièrement l'objet d'un vote, ainsi que sur les listes de candidats.⁴¹² Entre 2011 et 2012, le pourcentage de femmes au parlement national du Sénégal a bondi de 23 à 43 pour cent.⁴¹³ Les progrès sont plus lents au niveau local, seuls 13 maires étant de sexe féminin sur les 557 municipalités en 2015.⁴¹⁴

Le rôle des communautés et autorités religieuses, y compris des femmes religieuses, s'est révélé complexe sur les programmes de réformes et la question des sexes et non dénué de tensions et de sujets de discorde. Certaines femmes religieuses, y compris les présentatrices de certains médias, ignorent ou dénigrent le travail des organisations laïques de femmes, en particulier lorsque leurs activités encouragent ouvertement les notions de féminisme.⁴¹⁵ Les questions religieuses sont au

Encadré 14. Communautés LGBTIQ au Sénégal : participation religieuse

Même si les valeurs religieuses et les normes culturelles (tabous) ont amené les individus s'identifiant comme LGBTIQ (lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, intersexe ou queer) à rester essentiellement invisibles, certains vivant même dans la clandestinité,⁴¹⁶ leurs droits sont apparus comme un point de discorde, particulièrement avec certains partenaires externes. Aucune loi n'interdit d'être LGBTIQ, mais le code pénal (Article 319:3) pénalise les actes homosexuels et ne comprend aucune protection contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle.

Une étude de 2013 du centre Pew sur les attitudes générales envers l'homosexualité a découvert que, généralement, une forte religiosité était corrélée à de faibles taux de tolérance. En 2013, 96 pour cent des Sénégalais interrogés ont répondu que l'homosexualité ne devrait pas être acceptée par la société, des résultats similaires à ceux d'une étude réalisée en 2007.⁴¹⁷ En réponse à une demande du président Barack Obama lors d'une visite officielle au Sénégal en 2013, le président Macky Sall affirmait : « Le Sénégal est un pays tolérant qui ne fait pas de discriminations en termes de traitement sur les droits. Mais on n'est pas prêts à dépénaliser l'homosexualité. C'est l'option du Sénégal pour le moment. Cela ne veut pas dire que nous sommes homophobes. Mais il faut que la société absorbe, prenne le temps de traiter ces questions sans qu'il y ait pression. »⁴¹⁸ En mars 2016, il annonçait que l'homosexualité ne serait jamais légalisée au Sénégal sous son mandat.⁴¹⁹

Les organisations du Sénégal (y compris certaines associées à des communautés religieuses) abordent la question différemment. L'organisation islamique Jamra, soutenue par des leaders catholiques et musulmans et par quelques 30 autres organisations, a fondé *Mbañ Gacce*, qui agit comme groupe de veille pour défendre les valeurs religieuses et culturelles. Elle milite contre la dépénalisation de l'homosexualité.⁴²⁰ En comparaison, plusieurs organisations soutiennent la communauté LGBTIQ, directement et indirectement. AIDES Sénégal et l'Association Prudence œuvrent principalement sur les questions du VIH et du sida et, en partie en raison des liens entre ces deux sujets, soutiennent les individus de la communauté LGBTIQ. De son côté, Rencontre Africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO) soutient les LGBTIQ victimes de violence, l'une des options proposées étant de faciliter leur extraction vers l'Europe ou les États-Unis.

cœur des vifs débats qui entourent le Code de la famille au Sénégal (voir encadré 7). La mise en œuvre du Code a été mitigée. De nombreux villages régulent leurs propres affaires sans se préoccuper de la loi. Quelques groupes musulmans conservateurs ont contesté le Code de la famille, soutenant qu'il se fonde en grande partie sur les traditions laïques françaises plutôt que sur les traditions musulmanes locales. Ils affirment que le Coran accorde une grande importance aux femmes, leur assurant les protections nécessaires, et que le Code représente donc une intrusion inutile.⁴²¹

Contrairement à certains pays à majorité musulmane, les questions vestimentaires et les difficultés de mobilité des femmes empêchent rarement les Sénégalaises de chercher un travail en dehors du foyer. Il existe cependant d'autres barrières à l'emploi. Au Sénégal, les femmes jouent un rôle actif dans l'agriculture,⁴²² mais leur niveau global d'activité évolue lentement. La part des femmes de plus de 15 ans exerçant une activité est ainsi passée de 54 pour cent en 1991 à seulement 57,5 pour cent en 2014.⁴²³ Beaucoup plus de femmes sont maintenant employées dans le secteur formel qu'il y a 25 ans,⁴²⁴ mais la main d'œuvre familiale non rémunérée et les travailleuses indépendantes représentent un pourcentage important du nombre de femmes employées (68 pour cent en 2011).⁴²⁵ Les femmes représentent une plus grande proportion de la main d'œuvre sans emploi, 12,9 pour cent de la population active féminine étant au chômage, contre 7,5 pour cent de la population active masculine.⁴²⁶

Le rôle des femmes est en pleine évolution, mais certaines particularités persistent, certaines associées de manière générale aux traditions culturelles, d'autres associées de manière plus directe et explicite aux religions. Le double fardeau des femmes, entre les tâches ménagères et les activités génératrices de revenus hors du foyer, est communément dicté par les normes culturelles et les traditions religieuses qui influencent le rôle des femmes au sein de la famille. Le rôle de mère fait l'objet d'un grand respect dans les communautés chrétiennes et musulmanes, qui accordent une grande importance à l'éducation des enfants. La mentalité nataliste et l'espoir d'avoir une grande famille sont considérés comme étant d'origine à la fois culturelle et religieuse. Il est de règle pour les Sénégalaises, quelle que soit leur religion, de s'occuper des tâches ménagères et d'assumer la responsabilité d'éduquer les enfants. Elles peuvent cependant avoir une influence limitée lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en famille. La polygamie est légale et couramment pratiquée au Sénégal parmi les musulmans. Les leaders musulmans du pays sanctionnent généralement cette pratique. La polygamie peut avoir des impacts négatifs sur les femmes, par exemple en encourageant la concurrence entre les femmes d'un même ménage pour obtenir des ressources et l'attention de leur mari. Dans certains cas, la polygamie a encouragé les femmes à rivaliser pour avoir des enfants, parfois pour des raisons d'héritage.⁴²⁷

Les filles et les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables vis-à-vis du mariage des enfants, courant au Sénégal. L'âge légal pour se marier est fixé à 16 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons. Cependant, entre 2002 et 2012, 12 pour cent des enfants étaient mariés avant l'âge de 15 ans et 32,9 pour cent avant l'âge de 18 ans.⁴²⁸ Les conséquences négatives des mariages précoces sont bien documentées pour les filles : celles qui se marient à un jeune âge sont plus à risque d'être victimes de violences domestiques, de contracter le VIH et le sida, et de mourir lors d'un accouchement. Le gouvernement sénégalais plaide contre le mariage des enfants, mais la pratique est souvent enracinée dans la tradition. Les données n'indiquent pas qu'une certaine tradition religieuse serait plus à même qu'une autre de pratiquer les mariages précoces. Aucune affiliation religieuse particulière n'y est associée.⁴²⁹ Cependant, à ce jour, les chefs religieux ne se sont pas montrés de fervents opposants à cette pratique. Certaines ressources sont disponibles pour les mères vulnérables et les mères célibataires. Par exemple, la Maison Rose, dont la philosophie est liée à la spiritualité dans les grandes lignes, offre un hébergement et de l'aide aux femmes en situation difficile à Dakar.

Les profils suivants illustrent une gamme d'approches où les chefs religieux ou éléments religieux sont impliqués dans des projets de développement. L'autonomisation économique et l'éducation constituent les activités les plus courantes impliquant les chefs religieux et les OIR pour les difficultés touchant les femmes et les jeunes filles. Ces activités comprennent des formations à la santé, des projets de microfinance, des formations professionnelles, des formations à la finance, des tutorats intergénérationnels et l'accès à un capital. Divers efforts (réalisés par des organisations à la fois laïques et religieuses) abordent les liens complexes existants entre les aspects religieux et culturels des pratiques dangereuses comme celles des MGF. Quelques efforts, plutôt novateurs, se penchent sur la question du rôle des hommes dans la dynamique liée aux sexes. Les organisations et projets présentés illustrent la diversité des interventions.

4.2.3.1 African American Islamic Institute

L'African American Islamic Institute (AAII) (présenté ci-dessus dans le cadre de l'éducation) mène également des programmes et stratégies ciblant ouvertement l'autonomisation des femmes.⁴³⁰ Il se concentre sur trois pistes : la santé, l'éducation et l'indépendance économique. L'AAII gère le centre médico-social Shifa-al-Asqam à Kaolack, construit avec l'aide de l'UNICEF et de l'UNFPA.⁴³¹ La clinique met principalement l'accès sur la santé maternelle et la santé infantile, proposant aux femmes des soins de santé primaires et des soins de santé reproductive, y compris des soins prénatals, des services de planification familiale et des informations visant à réduire la mortalité maternelle et la mortalité infantile.⁴³² La clinique

annonce que ses efforts ont conduit sur son territoire à une baisse de 50 pour cent de la mortalité maternelle et de 35 pour cent de la mortalité des moins de cinq ans, depuis son établissement en 1997.⁴³³ L'AAII s'implique dans d'autres initiatives sanitaires, en attirant l'attention sur les MGF dans les communautés, en établissant un hôpital pour soigner les fistules vésico-vaginales (FVV)⁴³⁴ et en gérant un dispensaire mobile.⁴³⁵

Les formations professionnelles et les programmes de microfinance de l'AAII visent à promouvoir l'indépendance économique des femmes. L'AAII a fondé le collectif de femmes Hazrat Zainab, qui offre aux femmes la possibilité de travailler dans la conception et la fabrication textile.⁴³⁶ Lancé dans les bureaux de Boston de l'AAII il y a plus de 20 ans pour promouvoir la production sénégalaise auprès de sa communauté internationale, il se concentre depuis sur le développement des compétences professionnelles des femmes au Sénégal.⁴³⁷ Les programmes de formation de l'AAII appuient la conception et la mise en œuvre de projets de microcrédit qui incorporent l'éducation sanitaire et les bonnes pratiques commerciales.⁴³⁸

4.2.3.2 Tostan

ONG sans affiliation religieuse, Tostan (« éclosion » en wolof) a été fondée au Sénégal en 1991 par Molly Melching, une Américaine qui a travaillé plusieurs décennies dans le pays.⁴³⁹ Elle a depuis étendu son travail à d'autres pays africains. La mission de Tostan est de « renforcer les capacités des communautés en Afrique pour un développement durable et une transformation sociale positive dans le respect des droits humains ». ⁴⁴⁰ Tostan, bien connue pour son dévouement vis-à-vis du renforcement des capacités communautaires, a reçu de nombreuses récompenses pour son travail.⁴⁴¹ Ses activités couvrent plusieurs secteurs, y compris la santé, l'éducation, l'environnement, le renforcement des capacités des femmes et des filles, les MGF et la protection de l'enfance, le tout fédéré par une approche délibérément holistique.⁴⁴² Tostan œuvre sciemment à coopérer avec les chefs religieux dans ses efforts visant à promouvoir les droits humains et les droits des femmes. Le budget annuel de Tostan pour ses programmes s'élevait à 6 765 516 \$ US en 2014 (couvrant six pays ouest-africains).

Tostan est tout à fait consciente du rôle important joué par les croyances religieuses dans la vie quotidienne au Sénégal. Dans les bureaux de Dakar, l'imam Mouhamed Chérif Diop, un membre du personnel qui conseille l'organisation sur le rôle de la religion dans ses programmes, s'assure que les activités de l'organisation n'entrent pas en conflit avec les principes et croyances islamiques.⁴⁴³ L'approche de Tostan consiste à faire participer les chefs et membres de la communauté, y compris les chefs religieux, aux objectifs de leurs projets.

Tostan est particulièrement bien connue pour ses activités visant à mettre fin aux MGF.⁴⁴⁴ Avec l'aide, entre autres, de l'*American Jewish World Service* (AJWS) dès 1992,⁴⁴⁵ Tostan met l'éducation, la sensibilisation aux risques de cette pratique et la promotion du dialogue communautaire au cœur de son approche. Étant donné la nature sensible du sujet, la stratégie de Tostan consiste à renforcer la confiance entre les responsables du projet et les leaders de la communauté, y compris les chefs religieux, afin de créer un espace sûr, propice au dialogue. Conformément à l'un des points centraux de l'approche de Tostan, les communautés déclarent publiquement leur engagement à mettre fin aux MGF. L'approche communautaire de Tostan met en valeur les avantages que l'on peut rencontrer lorsque l'on collabore avec les communautés religieuses. Pour faire cesser les MGF, le gouvernement sénégalais a calqué son plan d'action sur l'approche de Tostan.⁴⁴⁶

L'ONG travaille avec les communautés qui expriment un intérêt vis-à-vis de ses programmes grâce à une approche qui implique toute la communauté, un point au cœur du Programme de renforcement des capacités communautaires (PRCC) de l'organisation.⁴⁴⁷ En incorporant la culture et les croyances des communautés dans ses activités, Tostan cherche à gagner leur confiance. L'un de ses programmes vise à renforcer les capacités des femmes en leur enseignant à lire et à écrire dans les langues locales, à acquérir des compétences de base en calcul et à envoyer et recevoir des SMS. Ce type d'approche intégrée et participative a permis d'améliorer les capacités de lecture de plus de 42 000 femmes.⁴⁴⁸

4.2.3.3 Association Femme Islam et Développement

L'Association Femme Islam et Développement (AFID) a été fondée en 1997 par un groupe de musulmanes, dans le but d'aider les pauvres, de renforcer les capacités des femmes et de faire progresser plusieurs causes humanitaires. Basée à Dakar et dotée de petits bureaux dans tout le pays, l'AFID a pour mission d'appuyer les droits des femmes ainsi que leur position dans la société sénégalaise, en faisant la promotion des avantages que l'islam accorde aux femmes. Selon l'AFID, la codification du rôle des femmes et des privilèges qui leur sont accordés dans l'islam pourrait améliorer le statut de celles en situation défavorisée. L'association s'inspire ainsi des enseignements du Coran vis-à-vis du rôle et de la valeur des femmes dans la société. Elle cherche également à faire prendre conscience du fait que respecter les droits des femmes est un devoir pour les musulmans. Elle soutient que les femmes doivent connaître leurs droits, tels qu'ils leur sont accordés par le Coran.

Les programmes de l'AFID s'adressent aux femmes par plusieurs pistes, à commencer par les cours d'alphabétisation pour adultes puisque l'organisation croit que les femmes peuvent en savoir plus sur leurs droits par le biais de la lecture.

Encadré 15. La religion et les Enquêtes démographiques et de santé

L'EDS, l'enquête de santé la plus complète et la plus fréquemment menée au Sénégal, offre une source d'informations rigoureuses sur les attitudes et les comportements des Sénégalais. Sa répétition au fil des ans, sa portée internationale et ses questionnaires détaillés permettent une analyse quantitative approfondie dans le temps, en fonction des zones géographiques. Les résultats des EDS ont des forces et des faiblesses. Les conclusions tirées de toute analyse doivent en effet être appuyées par une compréhension qualitative solide du contexte sociétal sous-jacent. Malheureusement pour notre analyse, la confession religieuse et la pratique religieuse personnelle ne sont pas un élément central du questionnaire. L'EDS fournit cependant des données utiles sur les obstacles à l'utilisation de la planification familiale que sont l'affiliation religieuse et les croyances religieuses. L'ajout d'une section dédiée aux pratiques religieuses serait très utile pour les spécialistes du développement travaillant sur les sujets en relation avec la santé.



Une grand-mère tresse un couvercle traditionnel pour pot de lait à Belle Kelel, Saint-Louis.

Grâce à l'alphabétisation et à la connaissance de leurs droits, les femmes ne seront pas marginalisées. Les membres de l'AFID ciblent aussi en particulier les femmes vulnérables, en rendant visite aux détenues et en collaborant avec elles. Considérant que les femmes sont le pilier de la famille sénégalaise, l'AFID est particulièrement inquiet pour les femmes qui ne bénéficient pas d'un soutien familial et dont les enfants vivent en prison à leurs côtés. L'AFID propose une aide à petite échelle, généralement grâce à des prêts offerts sous forme de microcrédit ou à des bourses pour les femmes entrepreneurs qui s'investissent dans l'agriculture, le textile ou les petites entreprises commerciales. Ces femmes apprennent une compétence, deviennent financièrement indépendantes et apportent une contribution à leur famille. L'AFID organise également des réunions destinées aux hommes et aux femmes pour souligner les messages positifs de l'islam vis-à-vis des droits des femmes. Des visites mutuelles sont prévues en Afrique francophone et dans d'autres régions pour encourager les musulmans sénégalais à coopérer et à partager leurs expériences au niveau international. Leurs activités de bienfaisance incluent le financement de repas annuels pour les pauvres, lorsque les fonds le permettent.⁴⁴⁹

4.2.4 Santé reproductive

La santé reproductive pose problème depuis longtemps pour le développement du Sénégal. Plusieurs décennies de taux de fertilité élevé ont des répercussions évidentes sur les indicateurs de santé des nourrissons, des enfants et des mères, ainsi que sur la surcharge que connaît le système scolaire.⁴⁵⁰ Ce problème

n'est pas spécifique au Sénégal : l'Afrique de l'Ouest possède actuellement le taux de mortalité maternelle le plus élevé et le taux de prévalence de la contraception (TPC) le plus faible au monde.⁴⁵¹ La planification familiale est une priorité pour le gouvernement sénégalais et des efforts concertés visant à promouvoir la santé maternelle et infantile ont fait progresser certains indicateurs de manière importante. Le TPC du Sénégal est faible au regard des normes internationales, mais il a significativement augmenté ces dernières années : en 2010-2011, 12,1 pour cent des femmes mariées de 15 à 49 ans utilisaient une méthode de contraception moderne,⁴⁵² un nombre qui est passé à 20,3 pour cent en 2014 grâce aux efforts visant à améliorer la santé reproductive.⁴⁵³ Pourtant, en 2014, 25,6 pour cent des Sénégalaises mariées de 15 à 49 ans avaient toujours des besoins non satisfaits en matière de planification familiale,⁴⁵⁴ ces besoins non satisfaits étant plus importants au Sénégal que dans plusieurs autres pays ouest-africains.⁴⁵⁵

Les croyances religieuses et culturelles sont perçues comme l'un des principaux obstacles au succès en matière de santé reproductive, expliquant en partie le fait que la planification familiale soit faiblement acceptée et que les comportements associés ne soient que peu modifiés. Les attitudes et les comportements de la société sont influencés par l'espoir d'avoir une grande famille, ainsi que par les vues divergentes sur le caractère autorisé (le cas échéant) des pratiques de planification familiale pour les familles pieuses. Certaines figures religieuses ont encouragé les craintes que la planification familiale ne soit qu'une tentative pour limiter et contrôler la taille des familles.⁴⁵⁶ Les partenaires de développement, collaborant avec le gouvernement, soutiennent des programmes qui visent à convaincre la population (y compris les chefs religieux) que la planification familiale est acceptable moralement dans le cadre de leurs traditions religieuses respectives et qu'il est bénéfique pour les familles.⁴⁵⁷ Il a été signalé que certains chefs religieux offraient un soutien moral et financier aux structures sanitaires proposant des services de planification familiale, mais ces derniers préférèrent rester « en coulisse ».⁴⁵⁸

Les chefs religieux et les communautés religieuses du Sénégal n'ont pas joué un rôle actif dans les questions de démographie et de planification familiale jusqu'à récemment, mais le gouvernement et ses partenaires sont de plus en plus convaincus que leur soutien est essentiel. Les chefs religieux ont eu un rôle limité dans la conception du Plan d'action national de Planification familiale 2012-2015, préparé par le Ministère de la santé et de l'action sociale,⁴⁵⁹ qui aborde le rôle des chefs religieux de manière spécifique. Les actions planifiées incluent la nomination de « champions » dans les communautés religieuses qui devront s'exprimer publiquement en faveur de la planification familiale. En 1996, l'USAID a commencé à explorer le rôle des croyances religieuses dans les attitudes vis-à-vis de la planification familiale au Sénégal. Des organisations locales comme l'ASBEF ont régulièrement collaboré avec les chefs religieux pour leurs activités de planification familiale.⁴⁶⁰ Des ONG internationales, notamment *Marie Stopes International*⁴⁶¹ et *IntraHealth*,⁴⁶² ont également travaillé avec des chefs religieux locaux pour sensibiliser les communautés aux avantages apportés par la planification familiale. Ces initiatives ont généralement ciblé les chefs religieux au niveau communautaire mais n'ont pas systématiquement abordé les autorités des communautés religieuses du Sénégal.

En dépit de leur intention annoncée de faire participer les chefs religieux et communautés religieuses de manière systématique, la mise en œuvre fut inégale au lancement du Plan d'action national de Planification familiale 2012-2015. Les organisations et profils qui suivent mettent en valeur les initiatives actuelles mettant l'accent sur la participation des chefs religieux au niveau local et des plus hautes sphères des autorités religieuses. Cela inclut des échanges avec des imams et autres acteurs religieux

lors de plusieurs conférences et ateliers où sont abordées les dimensions religieuses de la planification familiale et de la santé des familles. Conformément à la politique gouvernementale visant à encourager l'espacement des naissances, ces discussions se concentrent généralement sur la santé maternelle et infantile plutôt que sur la planification familiale en soi. Certains Sénégalais associent en effet l'expression « planification familiale » à la limitation des naissances et au contrôle de la population.

4.2.4.1 Réseau Islam et Population

Le Réseau Islam et Population (RIP) a été créé en 1995 avec le soutien de l'UNFPA afin de bâtir un réseau de chefs religieux et d'érudits islamiques pour appuyer les programmes de planification familiale.⁴⁶³ « Association musulmane de réflexion, d'éducation et de sensibilisation aux questions de population »⁴⁶⁴ le RIP cherche à surmonter les obstacles socioreligieux et socioculturels dans le domaine de la population, des obstacles mis en évidence pour la première fois dans une enquête de l'UNFPA.⁴⁶⁵ Démunie d'un bureau permanent, l'association fonctionne comme un réseau largement informel, prenant part essentiellement à des interventions spécifiques déjà financées. Les objectifs du RIP sont triples. Il s'agit d'abord de conseiller le public sénégalais sur les enseignements du Coran et de la sunna en relation avec les problèmes touchant le développement. Il est ensuite question d'éduquer le public sur les enseignements islamiques vis-à-vis des questions sociales et, enfin, de faire connaître la planification familiale grâce à la sensibilisation du public, en visant en particulier les chefs religieux, les chefs traditionnels, les leaders des communautés, les femmes et les jeunes. Le RIP cherche à bâtir un réseau varié d'imams, d'érudits islamiques, d'enseignants, d'experts juridiques, de sociologues, de travailleurs sociaux et de docteurs, offrant tous une expertise technique et participant aux activités de sensibilisation.⁴⁶⁶

Le RIP a été l'un des premiers à adopter une stratégie de développement sanitaire contextuelle, menée par des Sénégalais pour les Sénégalais. Bien que la taille du RIP et ses programmes ont augmenté et diminué au fil du temps, en partie en raison de l'évolution des priorités et des schémas narratifs dans la communauté du développement autour des questions de population, son approche a toujours inclus des campagnes de sensibilisation et une collaboration opérationnelle stratégique avec les acteurs laïcs.⁴⁶⁷ Le RIP a largement concentré ses activités au niveau communautaire, avec des sessions de formation pour les imams et autres chefs religieux importants au niveau local, qui peuvent parler de santé reproductive directement avec leurs fidèles. Le RIP a ainsi cherché pendant des années à attirer l'attention des Sénégalais sur les questions de santé reproductive en employant un angle islamique. Son livret de 1998, La Déclaration de politique de population à la lumière des enseignements islamiques, préparé en partenariat avec l'UNFPA, examine la politique de population avec une

perspective islamique sur la planification familiale et autres sujets de santé reproductive.⁴⁶⁸ Un résumé en a été publié sous la forme d'une brochure et d'une cassette audio, disponible en français, en arabe et en wolof. Le RIP a également conçu une trousse d'outils pour les réseaux religieux et a diffusé son message dans de nombreuses langues, y compris en wolof, lors de séminaires et par le biais de programmes radio et télé.

Le RIP cherche à informer le public, en particulier grâce à des ateliers de formation, des rapports et des études sur la question de l'islam, de la population et du développement, ainsi que le partage des perspectives islamiques sur d'autres questions de société et de sujets liés à l'islam. Le RIP a fait partie de l'Initiative sénégalaise de santé urbaine (ISSU), une initiative financée par la Fondation Gates, établie en 2009 pour offrir des informations à la population urbaine sur la planification familiale et des services aux femmes démunies des centres urbains.⁴⁶⁹ Entre 2011 et 2015, le RIP a mené beaucoup de petites formations au niveau communautaires, touchant près de 1000 imams locaux.⁴⁷⁰ Le réseau est parti de l'idée que les imams locaux organiseraient ensuite des programmes radio, des conférences et des groupes de discussion pour toucher leur communauté.⁴⁷¹

4.2.4.2 Cadre des Religieux sur la Santé et le Développement

Établi en septembre 2014, le Cadre des Religieux sur la Santé et Développement (CRSD) cherche à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé maternelle et infantile, en mettant d'abord l'accent sur la planification familiale. Il vise à faire participer les hautes autorités des familles et communautés religieuses du Sénégal. C'est l'accord passé par un groupe de chefs religieux (soutenu par le WFDD) pour appuyer la santé reproductive et le bien-être des familles dans leurs communautés religieuses qui a donné naissance au CRSD. Parmi ces chefs religieux se trouvaient des représentants des principales traditions religieuses, y compris des quatre confréries soufies, et des institutions religieuses (musulmanes et chrétiennes) du Sénégal, ainsi qu'un représentant du Ministère de la santé et de l'action sociale. L'un des principaux objectifs du CRSD est de contrer la conviction très répandue que les enseignements islamiques interdisent ou découragent la planification familiale. L'organisme cherche également à s'assurer que l'appui des religieux à la santé maternelle et familiale est compris de manière positive.

L'action initiale du groupe a inclus une série de visites de courtoisie aux chefs religieux de plusieurs traditions dans tout le pays. Cette approche respectueuse et traditionnelle a permis à ses membres de dialoguer de manière constructive avec d'autres chefs religieux et de discuter avec eux pour déterminer si la

planification familiale est autorisée en se basant sur différentes interprétations religieuses.⁴⁷² En novembre 2014, des membres du CRSD ont visité le Maroc, qui a réussi à intégrer des chefs religieux aux initiatives de planification familiale, afin de mieux comprendre les rôles que peuvent jouer les chefs religieux dans la promotion de la santé maternelle et infantile et des avantages de la planification familiale pour la société. Les membres ont rencontré le ministre de la santé du Maroc, des chefs religieux et plusieurs organisations travaillant dans le domaine de la planification familiale.⁴⁷³

Le CRSD a publié un Argumentaire islamique sur l'espacement des naissances en juillet 2015. Ce document présente les arguments islamiques qui justifient l'espacement des naissances et met en valeur les méthodes de planification familiale permises par l'islam. Rédigé par deux érudits musulmans sénégalais, le rapport s'inspire du Coran, de la sunna, des hadith et d'enseignements d'érudits musulmans, internationaux et sénégalais.⁴⁷⁴ L'Argumentaire est à la base des formations et des campagnes médiatiques du CRSD. À la mi-2015, le groupe a initié une série d'annonces et de programmes à la radio et y a invité des membres du CRSD. En 2015 et 2016, le CRSD a organisé des ateliers de formation régionaux en Casamance et à Kaolack avec des membres des communautés et des chefs religieux pour discuter des perspectives religieuses sur l'espacement des naissances. Les membres du groupe travaillent avec une sage-femme pour éduquer les femmes (et parfois leur mari) dans des *dahiras* au sujet des perspectives religieuses et médicales sur la planification familiale.

4.2.5 La paix et les relations interreligieuses

On proclame souvent que le Sénégal est l'un des pays les plus stables d'Afrique de l'Ouest, d'un point de vue politique et économique. Bien que plusieurs pays de la région connaissent une certaine instabilité en raison de coups d'état, d'attaques rebelles, d'un malaise social et de régimes dictatoriaux, le Sénégal a en revanche connu peu de tensions sociales. Depuis son indépendance vis-à-vis de la France en 1960, le pays n'a jamais connu de coup d'état ou de gouvernement militaire. Les Sénégalais jouissent généralement d'une cohésion sociale, d'une paix interreligieuse et d'une démocratie saine. Le pays est en outre plutôt sûr, les taux de criminalité et d'homicide étant faibles pour la région.⁴⁷⁵ Bien que l'Afrique de l'Ouest soit confrontée à la menace grandissante de groupes extrémistes violents, comme Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) dans le Sahel, le territoire du Sénégal est en grande partie à l'abri.

Les relations interreligieuses au Sénégal sont essentiellement harmonieuses et souvent citées comme source de fierté. Le pays est clairement à majorité musulmane, avec 94 pour cent de

musulmans et quatre pour cent de chrétiens (voir le chapitre 3 pour les relations interreligieuses). Cette fierté dans les relations paisibles entre religions est évidente dans l'étude 2010 du centre Pew, qui souligne que les musulmans sénégalais étaient les plus susceptibles (à 92 pour cent) d'avoir une opinion généralement positive des chrétiens parmi les pays subsahariens interrogés.⁴⁷⁶ Socialement parlant, les Sénégalais de différentes traditions religieuses se mélangent pendant les fêtes, renforçant ainsi la cohésion sociale : les musulmans invitent souvent leurs amis et voisins chrétiens chez eux pour célébrer les fêtes musulmanes, et vice versa. Légalement, le Sénégal honore la diversité religieuse, et la constitution garantit la liberté de culte. Le pays a reçu la faible note de 1,2 sur l'Index des restrictions gouvernementales 2013 du Centre de recherche Pew, ce qui indique que les restrictions mises en place par le gouvernement sur les institutions et pratiques religieuses sont limitées.⁴⁷⁷ Le Sénégal a cependant reçu une note moyenne de 1,7 sur l'Index des hostilités sociales, ce qui signale une certaine hostilité sociale fondée sur la religion.⁴⁷⁸ Les actes de vandalisme sur les propriétés religieuses ont augmenté ces dernières années.⁴⁷⁹

Les Sénégalais, y compris le gouvernement national, sont fiers de leur rôle principal dans plusieurs initiatives et organisations interreligieuses internationales. Le Sénégal et les Sénégalais occupent des postes de direction et ont été récompensés pour cela. Par exemple, en 2011, *l'Anti-Defamation League* et *l'American Council for World Jewry* ont salué M. Wade, alors président, pour son engagement à promouvoir le dialogue interreligieux et la tolérance religieuse. Ces dernières années, le gouvernement a organisé plusieurs rencontres interreligieuses internationales sur la nutrition et la vaccination. Serigne Mansour Sy Djamil occupe le poste de co-président de l'organisation interreligieuse internationale *Religions for Peace*. Cheikh Saliou Mbacké (de la même famille que l'ancien Khalife général des mourides du même nom) occupe un poste de premier plan dans un groupe interreligieux africain, *l'Interfaith Action for Peace in Africa*. L'abbé Jacques Seck, un prêtre catholique, a coordonné les réseaux interreligieux au sein du Sénégal, s'exprimant régulièrement dans les médias à ce sujet. La collaboration interreligieuse organisée est plutôt limitée au Sénégal, en partie en raison des faibles tensions religieuses dans le pays.

Les différentes communautés religieuses cherchent également à entretenir et renforcer les relations interreligieuses au Sénégal en créant des collaborations au sein des ordres soufis et entre eux, ainsi qu'avec les différentes confessions chrétiennes. L'Église luthérienne du Sénégal est par exemple dotée d'un département de la paix. L'un de ses pasteurs travaille avec des chefs religieux musulmans et offre des formations sur l'islam aux chrétiens. Le programme cible les figures d'autorité chrétiennes, leur apportant des informations sur les croyances et valeurs de l'islam et même en leur enseignant l'arabe en leur



Des chefs religieux discutent autour d'un café.

lisant des passages de la Bible dans cette langue.⁴⁸⁰ L'imam Oumar Diène, secrétaire général de l'Association nationale des imams et oulémas du Sénégal (ANIOS) soutient que le dialogue interreligieux est un outil pour préserver la dignité de chaque religion sans provoquer l'autre, tout en encourageant la reconnaissance mutuelle. Diène souligne que l'ANIOS attache de l'importance au dialogue interreligieux pour explorer la manière dont les communautés religieuses peuvent mieux vivre ensemble en paix.⁴⁸¹ Beaucoup d'organisations de confession religieuse déclarent explicitement ne pas faire de discriminations et être ouvertes à l'idée de travailler avec des individus d'autres religions. Les chefs musulmans et chrétiens acceptent généralement les enfants d'autres confessions dans leurs écoles et essayent de créer un environnement qui encourage les relations et la compréhension entre les enfants de religions différentes.⁴⁸²

Un conflit prolongé de faible intensité en Casamance, une région au sud du Sénégal, contraste avec la stabilité et la paix générale qui règnent dans le pays. La région est une bande du Sénégal située entre la Gambie au Nord et la Guinée-Bissau au Sud. Sa position géographique est donc isolée dans les faits du reste du pays. Cette séparation géographique ainsi que ses différences démographiques et historiques ont contribué à donner aux Casamançais une identité distincte. 20 pour cent de la population sont chrétiens ou pratiquent une religion africaine traditionnelle, contre 5 pour cent au niveau national.⁴⁸³ En outre, 60 pour cent des Casamançais sont originaires du groupe ethnique des Diolas, contre quatre pour cent au niveau national.⁴⁸⁴ La France n'a pas réussi à développer sa présence en Casamance avant la fin du XIX^e siècle. Cette région et le Nord du Sénégal se sont donc développés sous une administration différente jusqu'à l'indépendance.⁴⁸⁵ Les efforts du gouvernement sénégalais visant à mettre en œuvre une politique nationale et des mesures d'unification ont parfois

rencontré une résistance en Casamance, dont les résidents pensent parfois que le gouvernement ne comprend pas leur réalité ou qu'il ne leur accorde pas de priorité.

Le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) milite pour l'autonomie de la Casamance depuis 1982. À l'origine établi comme parti politique en 1947, le MFDC s'est muté en mouvement séparatiste, mené de nombreuses années par Augustin Diamacoune Senghor, un prêtre catholique (mort en 2007). De violents affrontements ont éclaté périodiquement entre l'armée sénégalaise et le MFDC, avec une intensité particulière en 1993 et 1998. On estime que 1200 civils et soldats sont morts entre 1982 et 2005.⁴⁸⁶ À la suite de chaque débordement de violence, un cessez-le-feu est déclaré et un accord de paix signé. Mais ces accords ont, encore et encore, été rompus. Le cessez-le-feu le plus récent a été déclaré en avril 2014.

Comme de nombreux conflits, ces hostilités et les efforts mis en œuvre pour y mettre fin ont des causes et des facettes différentes, y compris certains éléments religieux. Le fait que le chef du mouvement pendant plusieurs décennies ait été un prêtre catholique (Père Senghor) a conduit plusieurs à soutenir que l'influence des différences religieuses entre cette région et le reste du Sénégal alimente le conflit. Les facteurs impliqués sont cependant complexes : la géographie, la démographie, l'histoire et des différends sur la gestion des ressources naturelles jouent tous un rôle important.⁴⁸⁷ Les acteurs religieux comptent parmi ceux qui essaient de mettre fin aux hostilités. Les chefs religieux de plusieurs ordres soufis et de confessions chrétiennes ont fait des sermons sur la paix en Casamance et ont organisé des prières pour la paix.⁴⁸⁸ Les chefs chrétiens et musulmans se sont rassemblés à plusieurs moments pour conduire des prières interreligieuses.⁴⁸⁹ L'imam de la communauté layène, Mame Libasse Laye, note que « cette paix [en Casamance] doit être une préoccupation pour tous les Sénégalais » car le pays est comme un corps et, « quand un membre fait mal, c'est tout le corps qui en ressent la douleur ».⁴⁹⁰ Plusieurs organisations internationales,⁴⁹¹ y compris des OIR,⁴⁹² sont impliquées dans les efforts de paix et de réconciliation en Casamance, cherchant à établir un accord de paix durable entre le MFDC et le gouvernement sénégalais. Le cessez-le-feu en 2014 est le résultat de discussions entre les deux parties sur plusieurs années, la communauté de Sant'Edigio faisant office de médiateur. Les commentateurs signalent une lassitude de la population de Casamance à l'égard de la violence et des souffrances causées par le conflit.⁴⁹³ Les exemples suivants illustrent les différentes approches et les acteurs impliqués, des OIR aux chefs religieux locaux militants.

4.2.5.1 American Jewish World Service

L'*American Jewish World Service* (AJWS), dont le siège est à New York, propose des bourses aux militants des droits de l'homme de pays en développement et milite aux États-Unis pour que de meilleures politiques soient mises en œuvre à l'égard de ces pays.⁴⁹⁴ Inspiré par l'idée de *tikkun olam*, le terme hébreu signifiant « réparer le monde », l'AJWS soutient plus de 500 organisations militantes locales dans 19 pays.⁴⁹⁵ Son approche du développement local consiste à aider les militants locaux et les communautés locales à résoudre leurs problèmes.⁴⁹⁶ L'AJWS s'engage à travailler sur les droits de l'homme. Il intervient dans les domaines des droits civils, politiques et fonciers, des droits en matière d'accès à l'eau, de santé et de sexualité, et cherche à mettre fin au mariage des enfants et à secourir les sinistrés.⁴⁹⁷ L'AJWS propose des bourses flexibles sur le long terme, que les bénéficiaires peuvent renouveler. Quatre types différents de bourses (aide générale, en fonction des projets, renforcement des capacités, mixte) permettent de soutenir un groupe diversifié de bénéficiaires.⁴⁹⁸ Dans chaque pays, un représentant de l'AJWS leur offre un accompagnement supplémentaire, y compris en les aidant en matière de suivi et d'évaluation, en leur apportant un soutien budgétaire et en identifiant les bénéficiaires potentiels.⁴⁹⁹ Depuis 1992, l'AJWS a octroyé plus de 7 millions de dollars américains pour soutenir les efforts de droits humains au Sénégal.

L'AJWS s'est particulièrement dévoué à trouver une résolution au conflit en Casamance. En 2015, l'aide de l'AJWS aux bénéficiaires de la Casamance pour diverses initiatives de paix s'élevait à 1,16 million de dollars américains.⁵⁰⁰ Depuis 2010, l'AJWS a soutenu 17 bénéficiaires,⁵⁰¹ qui œuvrent à reconstruire les infrastructures et à négocier la paix en Casamance, y compris : le Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance (USOFORAL),⁵⁰² la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) et *World Education Senegal*.⁵⁰³ Les bénéficiaires ont obtenu des leaders du Sénégal des engagements pour qu'ils fassent de la paix en Casamance une priorité. Ils ont représenté plus de 40 000 femmes issues de 210 associations, augmenté le pouvoir politique des femmes, libéré des otages retenus par des groupes rebelles armés, et cherché à réintégrer les déplacés et les anciens combattants dans leurs communautés sans relancer le conflit. Ils ont, enfin, soutenu une coalition de neuf organisations pour la paix afin d'offrir stratégie et leadership et, finalement, représenter la société civile dans le processus de paix officiel.⁵⁰⁴

L'AJWS a octroyé sa première bourse pour la Casamance à l'USOFORAL et soutient ses efforts depuis. Organisation citoyenne fondée en 1999, l'USOFORAL utilise et tire parti du rôle traditionnel des Sénégalaises comme médiatrices dans les mouvements pour la paix. L'USOFORAL a établi des comités locaux pour la paix afin d'arbitrer les conflits, guider les

activités de négociation et de réconciliation, et faire participer les femmes comme leaders de leurs communautés. Le comité a également cofondé PFPC, une coalition de plus de 200 groupes de femmes qui place ces dernières au cœur des solutions pour la paix en Casamance.⁵⁰⁵

D'autres bourses de l'AJWS ont supporté des organisations qui travaillent avec les jeunes, comme *Y'en a Marre*, ainsi que des initiatives de développement communautaire dans les régions de Kolda et Sedhiou.⁵⁰⁶ L'organisation a soutenu les efforts visant à mettre un terme aux mutilations génitales féminines (MGF) dans les communautés sénégalaises.⁵⁰⁷

4.2.5.2 Catholic Relief Services

Le *Catholic Relief Services* (CRS) Sénégal, fondé en 1960, est l'une des premières organisations internationales à avoir travaillé au Sénégal après son indépendance.⁵⁰⁸ L'organisation est affiliée au CRS, créé en 1943 par les évêques de l'Église catholique aux États-Unis pour aider l'Europe et ses réfugiés à se remettre de la Seconde Guerre mondiale. Le CRS aide les personnes vulnérables et les pauvres, cherchant à préserver et à faire respecter la dignité et le caractère secret de toute vie humaine, à encourager la charité et la justice, et à incarner les enseignements sociaux et moraux de l'Église catholique.⁵⁰⁹ Le CRS travaille en collaboration avec toute une gamme de partenaires locaux au Sénégal, y compris Caritas Sénégal.⁵¹⁰ Ses programmes appuient la sécurité alimentaire, la nutrition, la résistance de l'agriculture et les services de santé communautaires.⁵¹¹

Le CRS Sénégal concentre la plupart de ses efforts sur la paix et le dialogue interreligieux, particulièrement en Casamance. Alors que les hostilités en Casamance connaissent une accalmie au début des années 2000, le CRS Sénégal a lancé le Projet

de restauration de la paix et de réhabilitation en Casamance, un projet communautaire de reconstruction financé par l'USAID. Une analyse du conflit effectuée en 2012 par le CRS a découvert que 80 pour cent des hostilités au sein de et entre différentes communautés étaient liées à une mauvaise gestion des ressources naturelles (GRN).⁵¹²

En 2013, le CRS a donc lancé un projet USAID de gestion et de médiation des conflits, sur 3 ans, pour un montant de 1,2 million de dollars américains : le SCOPE, Strengthening Community Opportunities for Peace and Equality (Renforcement des opportunités communautaires pour la paix et l'égalité).⁵¹³ Le projet SCOPE utilise une approche personnelle pour promouvoir les échanges pacifiques entre les individus et les communautés, en se concentrant sur la gestion des ressources naturelles, la participation des femmes et des jeunes dans les efforts de paix communautaires, les projets de liaison communautaire économiquement viables, les communautés d'économies et de prêts en interne, et la création de structures pour la paix intra- et intercommunautaires.⁵¹⁴ L'un des objectifs clés du projet consiste à créer une instance diversifiée et représentative qui fera pression sur le gouvernement du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) et qui militera pour la paix et le développement en Casamance.⁵¹⁵ Des comités locaux composés de différents villages encouragent le dialogue et aident à résoudre les conflits, ouvrant la voie à un organe représentatif de plus grande taille qui comprendra d'autres acteurs, comme des ONG, des associations et des organisations communautaires de base. Le CRS a travaillé en Casamance avec des organisations dont les membres appartenaient à des confessions différentes : islam, christianisme et religions traditionnelles. Ensemble, ces différents groupes religieux ont organisé des cérémonies de prière et des réunions de sensibilisation.⁵¹⁶



PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Sénégal se distingue des autres pays ouest-africains grâce à sa stabilité et à sa démocratie solide, mais le pays est confronté à d'importantes difficultés en matière de développement. Ce rapport repose sur le postulat que les traditions et institutions religieuses complexes du Sénégal sont cruciales à la fois pour les points forts du pays mais aussi pour ses problèmes. Elles font partie de l'identité nationale, influençant la politique publique et le comportement des individus. Les évolutions socio-économiques profondes que connaît le Sénégal sont étroitement associées au paysage religieux, lui aussi en profonde mutation sous l'influence de forces locales et internationales.

Les rôles socio-politiques bien distincts des différentes croyances et institutions religieuses du Sénégal ont fait l'objet de recherches poussées. Cela a permis de souligner le rôle joué par les chefs des confréries soufies dans la politique, sous le régime colonial français et depuis l'indépendance du Sénégal, aboutissant dans les faits à un « dialogue social sénégalais » unique en son genre. Elles ont aussi mis en évidence le rôle économique de ces différentes institutions religieuses sénégalaises, notamment dans le domaine de l'agriculture et dans la diaspora. Pendant la phase initiale de ce projet de recherche du Berkley Center et du WFDD, des experts ont été consultés, ce qui a permis d'identifier des lacunes importantes dans les connaissances, en particulier sur la compréhension de

la manière dont les modifications contemporaines affectent les institutions religieuses ainsi que sur le lien entre les stratégies de développement du pays et les aspects variés des croyances et institutions religieuses.

Ce rapport fournit une cartographie préliminaire du paysage religieux contemporain. Il s'inscrit dans le contexte des stratégies de développement du Sénégal et de ses partenaires, elles-mêmes articulées autour de la pauvreté généralisée et des mauvais indicateurs de développement humain. Le rapport souligne les liens pluridimensionnels existants entre ces stratégies d'une part et les autorités, institutions, pratiques et croyances religieuses d'autre part. Ces liens sont particulièrement visibles dans les attitudes et les comportements qui sous-tendent les domaines de l'éducation, des soins de santé, des conflits et de leur résolution, ainsi que dans l'évolution du rôle des femmes.

Le travail de recherche sur le Sénégal n'a pas cherché à offrir de recommandations spécifiques en matière de politique. Au contraire, l'objectif était d'attirer l'attention sur les domaines où la reconnaissance des éléments religieux pourrait enrichir la compréhension du potentiel de développement ainsi que des obstacles qui se dressent sur le chemin. Les conclusions s'articulent donc autour de l'expérience pertinente et de l'identification des sujets qui méritent d'être approfondis.

5.1 OBSERVATIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Le paysage religieux du Sénégal est varié, complexe et dynamique. Il est important pour les débats entourant le développement et pour la mise en œuvre des stratégies de développement. À certains égards, et en dépit de la laïcité sénégalaise, les attitudes religieuses et les schémas narratifs religieux de la plupart des Sénégalais se reflètent dans le langage et l'approche adoptés par presque toutes les institutions, y compris au sein du gouvernement. Parmi les organisations privées, il existe toute une gamme, allant de celles ouvertement religieuses à celles dont les liens religieux sont ténus ou limités (par exemple, une institution qui adopte les valeurs islamiques mais sans y être officiellement affiliée). Les nombreuses OIR actives au Sénégal, dotées de liens explicites avec diverses traditions religieuses, participent à un large éventail d'activités de développement. Parmi celles-ci, beaucoup ont clairement annoncé que les principes religieux étaient au cœur de leurs efforts. Les employés d'organisations laïques citent aussi souvent leurs valeurs religieuses comme motivation pour travailler dans le domaine du développement. Les entretiens avec du personnel sénégalais d'organisations laïques indiquent que beaucoup se fient à leur compréhension du contexte religieux et culturel pour concevoir leurs programmes et leurs approches. De nombreuses organisations du Sénégal sont donc nuancées par les valeurs et le vocabulaire islamiques et chrétiens.

Il est important de prendre en compte cette toile de fond complexe et dynamique lorsque l'on analyse la manière dont les religions influencent les politiques et les programmes. Elle affecte entre autres la manière dont les institutions et les attitudes sont correctement identifiées comme étant religieuses, non religieuses ou laïques. Dans ce contexte, la mesure dans laquelle les valeurs religieuses et les relations institutionnelles affectent les approches et les activités s'inscrit dans un spectre assez large, dont les implications sont rarement identiques. En résumé, la confession religieuse supposée n'est pas une question fixe et définitive, elle devra faire l'objet d'une demande de renseignements explicite.

Qu'ils soient issus de l'élite ou de communautés démunies, les Sénégalais soulignent le rôle central que jouent les institutions et traditions religieuses dans tous les aspects de leur vie. Quoique limitées, les études de religiosité disponibles indiquent que le Sénégal accorde un grand poids aux croyances et aux institutions religieuses, même en comparaison avec une Afrique déjà très religieuse. La question d'ordre opérationnel pour les spécialistes du développement sera la suivante : à quel point cela affecte-t-il les politiques et les programmes de développement ?

Les relations interreligieuses positives sont un point important de l'histoire du Sénégal. Ils influencent les approches du développement de plusieurs manières. De nombreux Sénégalais ont mis l'accent sur les points forts et les avantages d'une diversité sociale et religieuse ainsi que de l'harmonie sociale qui en découle et dont bénéficie le pays. L'absence générale de conflits sociaux et de violence religieuse, qui a touché les pays voisins, est attribuée à son adoption de la diversité religieuse au cours de son histoire. Cet engagement traditionnel en faveur de la diversité religieuse contribue à la portée relativement limitée des enseignements islamiques fondamentalistes au Sénégal, malgré ses liens importants avec le golfe Persique (études à l'étranger, financement de mosquées, etc.). Il a également été une source d'inspiration pour le rôle actif, et parfois prépondérant, joué par le Sénégal dans les initiatives interreligieuses africaines et internationales. Le Sénégal est vu, et souhaite continuer à être vu, comme un acteur de premier plan à la fois pour l'harmonie entre les religions et pour les valeurs positives de l'islam.

Les traditions soufies ainsi que l'omniprésence et l'autorité des confréries influencent plusieurs aspects de la société et de la politique. Dans certains contextes, cela semble se traduire en une ouverture vis-à-vis de nouvelles idées. Dans d'autres, elles peuvent être à l'origine de résistances ou d'attitudes négatives vis-à-vis de changements sociaux, voire les exacerber. Les exemples incluent un soutien religieux important envers certaines formes d'éducation moderne et des vues contraires sur le rôle des femmes, en particulier dans le cadre de la famille.

Les complications résultent des traditions laïques et islamiques du pays, appliquées délibérément et en parallèle, ainsi que de leur empreinte sur les instruments juridiques et constitutionnels. L'engagement vis-à-vis de la laïcité est vanté par une part significative de la société sénégalaise, en particulier par l'élite intellectuelle, qui tient farouchement aux valeurs qu'elle attribue à la laïcité. Cependant, la laïcité à la sénégalaise implique également que les valeurs islamiques ne sont pas seulement respectées, mais qu'elles sont essentielles à l'identité nationale. Dans des domaines comme l'éducation, cela a d'importantes implications, puisque le système scolaire public (qui a longtemps été de nature clairement laïque) est confronté à des difficultés pour s'adapter aux réalités sénégalaises et aux valeurs qui appartiennent aux traditions islamiques comme à l'esprit de plusieurs religions. Ces deux traditions (laïque et islamique) offrent des opportunités pour bâtir un pacte social unique qui sous-tende une relation complexe entre les autorités religieuses et laïques, un lien souvent tacite qui n'est pas défini avec précision.

Les communautés musulmanes et chrétiennes ont un grand impact sur les communautés locales mais elles sont également dotées de réseaux importants, au niveau

national et international. Les groupes communautaires soufis (*dahiras*) offrent un soutien matériel et spirituel à de nombreuses communautés locales, surtout en zone rurale. Les *dahiras* jouent principalement un rôle social, en facilitant la logistique des rassemblements religieux, des fêtes et des rites de passage comme les mariages et les enterrements. Les *dahiras* d'hommes, de femmes et de jeunes peuvent s'occuper de problèmes spécifiques aux communautés en plus d'offrir l'opportunité de nouer des liens au sein du groupe. Certains réseaux ont assumé un rôle explicite de mobilisation des communautés pour répondre à certains problèmes (se laver les mains, vacciner les enfants). Ils ont le potentiel de se développer dans d'autres domaines. Ils jouent souvent un rôle financier, par exemple en facilitant les conventions de crédit non formelles. Des groupes communautaires similaires existent également dans les communautés chrétiennes du Sénégal. Les programmes de développement ont parfois fait délibérément appel à ces communautés et réseaux, mais nous pensons que leur capacité à participer de manière plus importante est significative.

Les réseaux religieux se déploient à l'international dans les communautés de la diaspora, particulièrement en Afrique de l'Ouest, mais également en Europe et aux États-Unis. Les groupes de la diaspora organisent des conférences religieuses et se réunissent pour célébrer les fêtes religieuses. Ces réseaux offrent également un soutien essentiel aux nouveaux arrivants, leur communiquant des pistes pour chercher un emploi et une assistance juridique sur les questions d'immigration. Les fonds envoyés au Sénégal par le biais des réseaux religieux sont une source importante de financement pour le développement, notamment pour Touba, la capitale mouride, mais aussi pour les communautés de tout le pays. Le pouvoir financier détenu par la diaspora peut influencer la politique religieuse au Sénégal. Les réseaux religieux reliant les communautés de la diaspora influencent les schémas migratoires des Sénégalais et les relations commerciales.

Les médias religieux, omniprésents, sont un vecteur important pour transmettre les informations au grand public, mais le dialogue n'a pas systématiquement été noué. Plus de neuf Sénégalais sur dix écoutent une station de radio religieuse ou regardent un programme religieux à la télévision. Beaucoup accordent une grande confiance aux personnalités et aux présentateurs religieux. Les présentateurs sont diversifiés (hommes, femmes, jeunes), ce qui leur permet de toucher plusieurs segments de la population. Les sujets sont tout aussi variés que les présentateurs et couvrent les pratiques religieuses, les affaires internationales ou les questions sociales. Les émissions de radio et de télévision sont les organes de presse les plus populaires, mais la portée et l'impact de nouveaux médias, comme Facebook et les vidéos en ligne, sont de plus en plus importants. Entre 2009 et 2014, le pourcentage de Sénégalais utilisant Internet est passé de 7,5 à 17,7 pour cent.⁵¹⁷ Les jeunes



Les anciens du village se rassemblent pour prier à Mamadou Badeifa, Kolda

se tournent particulièrement vers les nouveaux médias pour obtenir des informations, y compris dans le domaine religieux.

Il existe peu de voies formelles pour engager le dialogue entre les organismes religieux et les institutions gouvernementales de politique du développement, mais les voies officieuses sont abondantes. Le dialogue, la participation et la collaboration sur les sujets de développement entre les autorités et institutions religieuses et laïques ont considérablement évolué depuis l'indépendance. Dans de nombreux domaines, la coordination et les communications régulières sont insuffisantes. La débâcle autour de la forêt de Mbégué au début des années 1990 (voir encadré) est probablement l'exemple le plus frappant d'un manque de communications, mais d'autres exemples ont révélé des lacunes dans les partenariats et, surtout, des échecs dus à des omissions volontaires. Pour certains chefs religieux, le fait que les représentants du gouvernement ne les approchent que pour obtenir un soutien politique lors des élections est un point de discorde, bien que la tradition de présenter ses respects aux chefs religieux fasse partie du comportement qui est attendu des politiciens. Plusieurs leaders politiques et responsables du gouvernement ont des liens avec les communautés religieuses, en particulier avec les principales confréries.

Les acteurs laïcs et religieux sont généralement d'accord, bien que souvent de manière tacite uniquement, sur les priorités et stratégies fondamentales de développement pour le Sénégal. Les opinions divergent cependant sur des domaines importants. Des exemples positifs de dialogue incluent les questions de santé, comme la promotion de l'hygiène et la prévention contre le paludisme. Ces questions sont considérées comme des domaines où les approches publiques n'entrent pas en conflit avec les valeurs et croyances religieuses. La planification familiale est un domaine ambigu,

un nombre croissant d'acteurs religieux s'engageant activement sur ce sujet et commençant à en faire la promotion, préférant baser leurs activités sur les enseignements religieux.

Les opinions divergentes sur les questions de développement chez les acteurs laïcs et religieux ont parfois été un obstacle au progrès. Plusieurs débats sur les réformes du Code de la famille illustrent la frustration et la discorde qui ont découlé, en grande partie, de la manière dont elles affectent les rôles et les droits des femmes. Certains considèrent le code actuel comme une intrusion inutile fondée sur les traditions laïques héritées de la France. Actuellement, aucun lieu d'échange significatif n'existe où les camps opposés pourraient exprimer leur opinion et rechercher une solution solide. Les débats soulignent les tensions et divisions, complexes et mal comprises, entre les approches religieuses et laïques féministes dans ce domaine. Un autre sujet de tension concerne le régime foncier. Le rôle de la religion dans l'agriculture et la gestion des terres est important, mais ses implications ne sont pas clairement comprises vis-à-vis des stratégies de développement.

Les communautés religieuses du Sénégal sont vivement intéressées par les stratégies éducatives et la gestion de l'enseignement. Elles s'impliquent de manière active grâce à des réseaux d'écoles et d'autres institutions éducatives. Cela a d'importantes implications pour l'avenir du système scolaire national. Le système scolaire du Sénégal est complexe, comprenant plusieurs écoles publiques gérées par l'État et des écoles privées (islamiques, chrétiennes et laïques). Avec les grèves fréquentes des professeurs, les classes surchargées et les ressources limitées des écoles publiques, les parents sont attirés par les alternatives du privé, poussés par le désir d'inculquer de bonnes valeurs à leurs enfants. Plusieurs options privées, en particulier les écoles catholiques, sont considérées comme offrant un enseignement de meilleure qualité.

Les écoles offrant une éducation coranique sont très populaires dans ce pays à majorité musulmane, en particulier pour les très jeunes enfants. Leurs programmes, leur qualité et leur structure varient considérablement. Aucun système homogène n'existe pour établir des normes et définir un système de contrôle. Le programme et la gestion du réseau d'écoles coranique, large et diversifié, ainsi que son rôle au sein du système scolaire général, font l'objet de vifs débats. Le phénomène des *talibés* des écoles coraniques mendiant dans la rue est un sujet de préoccupation. Ce comportement illustre les pressions financières qui existent et est présenté comme une stratégie délibérée visant à encourager l'humilité dans le cadre de la formation religieuse. Chez une minorité d'écoles et d'enseignants, il s'agit tout simplement de maltraitance. En tant que question relative aux droits de l'homme, le sujet a suscité un grand intérêt de longue date chez les Sénégalais et leurs partenaires internationaux. Il est urgent

d'établir un dialogue pour générer de meilleures options de réformes.⁵¹⁸

5.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

Ce rapport présente une exploration préliminaire du paysage religieux du Sénégal, offrant un aperçu des éléments religieux des différents secteurs et mettant en valeur les domaines dans lesquels les acteurs religieux collaborent avec les partenaires du développement. Il a mis en évidence des relations importantes, mais aussi des points importants, qui méritent de faire l'objet de recherches approfondies. La manière complexe dont s'entrecroisent la religion et le développement, et l'influence des confréries en particulier, laisse beaucoup de questions en suspens. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre la manière dont l'urbanisation et les réseaux sociaux influencent ou communiquent avec la dynamique en pleine évolution des croyances et institutions religieuses ; les liens entre la religion et l'agriculture ; la participation des institutions religieuses sur l'impact actuel et projeté du changement climatique ; et les dimensions religieuses de la réforme de l'éducation, y compris le programme national fondamental et l'évolution des systèmes éducatifs parallèles.

Le fort rôle traditionnel des confréries, particulièrement des mourides, dans l'agriculture est bien documenté. Cependant, la portée de leurs opérations actuelles et la mesure dans laquelle elles continuent à influencer l'agriculture aujourd'hui sont moins bien comprises. Le rôle des communautés religieuses demeure incertain dans l'évolution des modes d'occupation des terres, le développement durable, l'utilisation des ressources en eau, les subventions du gouvernement et le travail (en particulier le rôle des talibés). Ces questions sont rendues d'autant plus complexes par le changement climatique, qui introduit de nouvelles difficultés, y compris des précipitations toujours plus irrégulières, des sécheresses et des inondations.

Les sécheresses majeures des années 1970 ont accéléré l'urbanisation du Sénégal. Beaucoup de membres des familles religieuses du pays sont aujourd'hui basés en zone urbaine, mais ils conservent également souvent une résidence dans leur milieu religieux rural. Ces changements ont des implications non seulement pour le tissu économique, qui reposait autrefois lourdement sur l'agriculture, mais aussi pour les philosophies et les formations des confréries, alors que les relations traditionnelles entre marabouts et talibés en milieu rural agricole s'adaptent à de nouvelles réalités urbaines. Les liens socio-économiques ont cependant été entretenus au cours de ces périodes de mutation. Beaucoup de décisions commerciales sont influencées par l'affiliation religieuse (par exemple, un propriétaire mouride choisira plutôt un plombier mouride). Ces évolutions ont aussi d'importantes ramifications pour les

femmes et leur rôle dans la famille et la société, les changements économiques encourageant plus de femmes à rejoindre la population active.

Le système scolaire du Sénégal est à un tournant. Il est l'objet de vifs débats au niveau national et d'une collaboration importante avec les partenaires du pays. La manière d'intégrer les diverses dimensions religieuses est une difficulté importante, bien que pas toujours annoncée explicitement : comment, en effet, incorporer les enseignements sur la religion au programme public et comment relier, à défaut d'intégrer, les différents systèmes scolaires (particulièrement les écoles religieuses) à une structure nationale ? Le système scolaire s'est développé rapidement dans son ensemble mais de nombreuses difficultés se posent dans le domaine de la qualité. La transition permettant de passer des deux principaux systèmes bien identifiés (systèmes coranique et français) à l'introduction de nouvelles options hybrides n'en finit pas et implique que de sérieux efforts sont nécessaires pour aborder la manière de relier l'aspect religieux traditionnel à l'aspect laïc moderne.

Ces dernières années, des initiatives ont vu le jour pour engager le dialogue avec les différents acteurs, afin de se pencher sur la question du contenu éducatif et d'améliorer la qualité de l'enseignement. Les questions d'actualité incluent la langue d'enseignement, les éléments du programme et la mesure dans laquelle les valeurs civiques et religieuses peuvent et doivent être enseignées. Différentes expériences (dans le public comme dans le privé) sont en cours pour tenter de combler les lacunes. L'attention se porte entre autres sur l'enseignement en arabe, en raison d'opportunités accrues pour l'élite arabisante, encore petite mais

en expansion. Le futur de l'arabe comme langue d'enseignement au Sénégal est en jeu, le pays cherchant à se positionner au niveau international, en particulier avec des initiatives parallèles visant à développer l'enseignement en français et dans les langues nationales. Le Sénégal est à la recherche d'une voie à suivre ayant des chances de réussir qui lui permettra de mieux aligner l'offre éducative à la demande du public.

Les manières d'approcher les enfants vulnérables restent une question sensible et importante. C'est traditionnellement un domaine d'intérêt religieux et les différentes initiatives des OIR et communautés religieuses pour résoudre ce problème doivent être examinées de manière plus approfondie. L'enjeu de longue date de l'exploitation des *talibés* dans le contexte des *daaras* urbains (qui se manifeste de manière visible par la mendicité généralisée et les cas de maltraitance signalés) appelle au dialogue et à l'action.

Les efforts réalisés pour faire participer les chefs religieux sur les sujets de la planification familiale et de la santé des familles (des questions sensibles depuis longtemps au Sénégal et en Afrique de l'Ouest) sont prometteurs et doivent être surveillés de près. Deux aspects sont particulièrement importants : tout d'abord la prise de conscience vis-à-vis du fait que le soutien religieux est essentiel pour les réformes et les efforts visant à faire évoluer les normes et les comportements traditionnels et, ensuite, les efforts délibérés pour faire participer les échelons supérieurs des communautés religieuses. Cet effort systématique est décrit comme une nouveauté et une avancée par les autorités religieuses. Si l'expérience se révèle positive, elle augure une formule qui pourrait s'appliquer à d'autres secteurs.

Notes de fin

1. "MDG 2014 Report: Assessing progress in Africa toward the Millennium Development Goals." United Nations Economic Commission for Africa, 2014. Disponible à : http://www.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/MDG_Africa_Report_2014_ENG.pdf; parmi le Cameroun, l'Égypte, la Gambie, la Guinée et la Tunisie.
2. Ibid
3. "The State of World Population 2015." United Nations Population Fund, 2015. Disponible à : http://wcaro.unfpa.org/sites/wcaro/files/pub-pdf/SWOP_2015_ENGLISH_Report_Lo-Res_Web_Ready.pdf
4. Voir pour des exemples récents : Sanchez, Dana "Gates Wants To Bring Water-From-Poop Technology To Senegal." Gates Foundation, 2015. Disponible à : <http://afkinsider.com/84517/gates-wants-to-bring-water-from-poop-technology-to-senegal/>; "Sénégal: Un programme d'éducation numérique dans des pays d'Afrique." Afriqinfos, 2014. Disponible à : <http://www.afriqinfos.com/2014/12/06/senegal-programme-deducation-numerique-dans-pays-dafrique-260731.php>; et "Projet sur le développement du secteur énergétique Le Togo et le Sénégal pour la phase pilote." *Institut de la Francophonie*, 2014. Disponible à : <http://news.icilome.com/?idnews=794738&t=Projet-sur-le-developpement-du-secteur-energetique-Le-Togo-et-le-Senegal-pour-la-phase-pilote>
5. Dans ce rapport, les termes confrérie et ordre s'utilisent indifféremment.
6. "Senegal: Overview." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://www.worldbank.org/en/country/senegal/overview>
7. "Senegal Country Indicators." Banque mondiale, 2016. Disponible à : <http://povertydata.worldbank.org/poverty/country/SEN>
8. "Plan Sénégal Émergent." Government of Senegal, 2015. Disponible à : <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf>
9. "Population, total." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL>
10. "Surface area (sq. km)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/AG.SRF.TOTL.K2>
11. "Urban population." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL>
12. "Population growth (annual %)." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.GROW>
13. "Situation Economique et sociale régionale 2013: Dakar." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2015. Disponible à : <http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/1-population-dakar2013.pdf>
14. "World Population Prospects." l'ONU, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, Section estimations et projections de population, 2015. Disponible à : http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel_indicators.htm
15. "GNI per capita, Atlas method (current US\$)." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.PCAP.CD>
16. "GDP growth (annual %)." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>
17. "Human Development Report 2015. Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience." PNUD, 2015. Disponible à : <http://hdr.undp.org/en/composite/HDI>
18. "Corruption Perceptions Index 2015: Results." Transparency International, 2016. Disponible à : <https://www.transparency.org/cpi2015>
19. "Personal remittances, received (current US\$)." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.CD.DT>
20. "Millennium Development Goals Indicators." l'ONU, Division de la statistique, 2015. Disponible à : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>
21. Ibid
22. "The Migration and Remittances Factbook 2011." Banque mondiale, 2011. Disponible à : <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/Senegal.pdf>
23. "Aid statistics by donor, recipient and sector." PNUD, 2015. Disponible à : <http://www.compareyourcountry.org/aid-statistics?cr=oced&lg=en#>
24. Le Burkina Faso a reçu \$1.040 million, La Côte d'Ivoire a reçu \$1.262, le Ghana a reçu \$1.331 million et le Mali a reçu \$1.391 million; "Aid statistics by donor, recipient and sector." PNUD, 2015. Disponible à : <http://www.compareyourcountry.org/aid-statistics?cr=oced&lg=en#>
25. Ibid
26. "Net ODA received (% of GNI)." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/DT.ODA.ODAT.GN.ZS>
27. Selon la Banque mondiale (2013), l'union économique et monétaire a été officiellement créée en janvier 1994 en se basant sur l'Union monétaire ouest-africaine de la zone du franc CFA, avec huit membres, une devise garantie à parité fixe avec l'Euro (avec un taux de 656 francs CFA pour 1 €) par le biais d'un accord de comptes d'opération (réserves de change) logés auprès du Trésor français, couplé à des réglementations fiscales et monétaires strictes dans toute la zone. Calquée sur le modèle de l'Union européenne, située à Ouagadougou et financée par un prélèvement de un pour cent sur toutes les importations de l'UEMOA, la Commission est à l'origine des efforts visant à établir une union douanière ; à harmoniser les incitations à l'investissement, les procédures de gestion des finances publiques et la taxation ; et à surveiller les critères clés de convergence macroéconomique, y compris les déficits fiscaux, l'inflation, les salaires dans le secteur public et les arriérés de l'État. Les institutions régionales comprennent une banque centrale commune (la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, ou BCEAO), une Commission bancaire régionale, une Bourse régionale des valeurs mobilières depuis 1998, ainsi qu'une Commission des opérations en Bourse partiellement fonctionnelle. La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) est considérée comme une institution spécialisée indépendante conformément au traité de l'UEMOA. Disponible à l'adresse : <http://go.worldbank.org/FKHEP1VQF0>
28. Kireyev, Alexei. "New Plan Sets Senegal On Course to Become Emerging Economy." FMI, 2014. Disponible à : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2014/CAR122414A.htm>
29. "Plan Sénégal Émergent." Gouvernement du Sénégal, 2015. Disponible à : <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf>
30. Ibid
31. Ibid
32. Voir aussi "Senegal's Reproductive Health Challenge: Religious Dimensions and Engagement." WFDD, 2015. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/publications/senegal-s-reproductive-health-challenge-religious-dimensions-and-engagement>
33. "Population, total." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL>
34. "Mortality rate, infant (per 1,000 live births)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.IMRT.IN>
35. "Mortality rate, under-5 (per 1,000)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SH.DYN.MORT>
36. "Maternal mortality ratio (modeled estimate, per 100,000 live births)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.MMRT>
37. "Population growth (annual %)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.GROW>

38. "Fertility rate, total (births per woman)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.TFRT.IN>
39. "Contraceptive prevalence (% of women ages 15-49)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.CONU.ZS>
40. "Unmet need for family planning, total, percentage." l'ONU, Division de la statistique, 2015. Disponible à : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/SeriesDetail.aspx?srid=764&crd=686>
41. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
42. "Global Gender Gap Report 2014." Forum économique mondial, 2015. Disponible à : <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2014/economies/#economy=SEN>
43. "Proportion of seats held by women in national parliaments (%)." Banque mondiale, 2015. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS?page=4>
44. "Les femmes au Parlement en 2012: regard sur l'année écoulée." Inter-Parliamentary Union, 2015. Disponible à : <http://www.ipu.org/pdf/publications/WIP2012F.pdf>
45. "Rapport Final: Élection Présidentielle Sénégal 2012." Union Européenne, 2014. Disponible à : http://eeas.europa.eu/eucom/pdf/missions/final-report-senegal-2012_fr.pdf
46. "Global Gender Gap Report 2014." Forum économique mondial, 2015. Disponible à : <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2014/economies/#economy=SEN>
47. "Primary completion rate, female (%)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.PRM.CMPT.FE.ZS>
48. "Primary completion rate, male (%)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.PRM.CMPT.MA.ZS>
49. "Employment to population ratio, 15+, female (%) (Modeled ILO estimate)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.TOTL.SP.FE.ZS>
50. "Global Gender Gap Report 2014." Forum économique mondial, 2015. Disponible à : <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2014/economies/#economy=SEN>
51. Conversation du WFDD, confidentielle. 2015. Dakar, Sénégal.
52. "Senegal Country Development Cooperation Strategy 2012-2016." USAID, 2012. Disponible à : <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/SenegalCDCS.pdf>
53. "2015 Revision of World Population Prospects." l'ONU, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, Section estimations et projections de population, 2015. Disponible à : <http://esa.un.org/unpd/wpp/index.htm>
54. "The 'missing middle' – tackling youth unemployment." IRIN News, 2009. Disponible à : <http://www.irinnews.org/report/83388/senegal-the-missing-middle-tackling-youth-unemployment>
55. "Plan Sénégal Émergent." Gouvernement du Sénégal, 2015. Disponible à : <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf>
56. Flynn, Daniel, "Weary of poverty, Senegalese migrants head for Europe." Reuters, 2015. Disponible à : <http://www.reuters.com/article/2015/04/24/us-europe-migrants-senegal-idUSKBN0NF16B20150424>
57. Diané, Lanfia. "Migration au Sénégal: document thématique 2009." Organisation internationale pour les migrations, 2009. Disponible à : http://www.iomdakar.org/profiles/sites/default/files/migrations_regulieres_et_irregulieres_au_senegal_2009.pdf
58. "Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa." Pew Forum of Religion & Public Life, 2010. Disponible à : <http://www.pewforum.org/files/2010/04/sub-saharan-africa-full-report.pdf>
59. Sow, Fatou. "Fundamentalisms, globalization and women's human rights in Senegal." Dans *Women Reinventing Globalisation*. Edité par Joanna Kerr et Caroline Sweetman, 69-76. Oxfam, 2003.
60. Chaque lundi de Pentecôte depuis 1888, les pèlerins catholiques se rendent à Popenguine au Sénégal pour prier au sanctuaire de Notre Dame de la Délivrande devant la Vierge noire.
61. Stepan, Alfred. "Stateness, Democracy, and Respect: Senegal in Comparative Perspective." Dans *Tolerance, Democracy, and Sufis in Senegal*. Edité par Mamadou Diouf, 216. Columbia University Press, 2013.
62. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2012. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR258/FR258.pdf>
63. Freudenberger, Karen Schoonmaker. "Mbégué: The Disingenuous Destruction of a Sahelian Forest." *Development Anthropology Network: Bulletin of the Institute for Development Anthropology* 9.2(1991): 1-12.
64. Dièye, Abdoulaye. "Secularism in Senegal: Withstanding the Challenge of Local Realities, A Legal Approach." The Robert Buffett Center for International and Comparative Studies, 2009. Disponible à : http://buffett.northwestern.edu/documents/working-papers/ISITA_09-006_Diye.pdf
65. Camara, Fatou Kiné and Abdourahmane Seck. "Secularity and Freedom of Religion in Senegal: Between a Constitutional Rock and a Hard Reality." *Brigham Young University Law Review* (2010): 859-884.
66. "Constitution de la République du Sénégal." Gouvernement du Sénégal, 2001. Disponible à : http://www.gouv.sn/IMG/pdf/constitution_sn.pdf. Traduction par l'auteure.
67. Ibid
68. Ibid
69. Ibid
70. Salzbrunn, Monika. "Religion, Ethnicity, and Transnational Migration Between West Africa and Europe." In *Senegalese Networks in Switzerland and USA*. Brill, 2014.
71. Stepan, Alfred. "Stateness, Democracy, and Respect: Senegal in Comparative Perspective." Dans *Tolerance, Democracy, and Sufis in Senegal*. Edité par Mamadou Diouf, 205-238. Columbia University Press, 2013.
72. Beck, Linda. "Reining in the Marabouts? Democratization and Local Governance in Senegal." *African Affairs* 100.401(2001): 601-621.
73. Stepan, Alfred. "Stateness, Democracy, and Respect: Senegal in Comparative Perspective." Dans *Tolerance, Democracy, and Sufis in Senegal*. Edité par Mamadou Diouf, 205-238. Columbia University Press, 2013.
74. Coulon, Christian. "The Grand Magal in Touba: A Religious Festival of the Mouride Brotherhood of Senegal." *African Affairs* 98.391(1999): 195-210.
75. Diop, Momar-Coumba. *Senegal (2000-2012) Tome 1*. Karthala Editions, 2013 ; Diop, Momar-Coumba. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade, Tome 2*. Karthala Editions, 2013.
76. "Les propos d'Abdoulaye Wade portant sur les chrétiens provoquent des échauffourées à Dakar." *Jeune Afrique*, 2009. Disponible à : <http://www.jeuneafrique.com/156932/politique/les-propos-d-abdoulaye-wade-portant-sur-les-chr-tiens-provoquent-des-chauffour-es-dakar/>
77. Ibid
78. "Sénégal: creation d'un ministère des Affaires religieuses." *Jeune Afrique*, 2010. Disponible à : <http://www.jeuneafrique.com/depeches/96780/politique/senegal-creation-dun-ministere-des-affaires-religieuses/>
79. "Inauguration de nouvelles infrastructures : Macky célèbre la renaissance de Tivaouane." *Le Quotidien*, 2015. Disponible à : <http://www.lequotidien.sn/index.php/component/k2/2015-12-19-10-29-29>
80. "DIAMALAYE: le Chef de l'Etat annonce 38 milliards pour la modernization de la Cité religieuse." *Dakaractu*, 2015. Disponible à :

- http://www.dakaractu.com/DIAMALAYE-le-Chef-de-l-Etat-annonce-38-milliards-pour-la-modernisation-de-la-Cite-religieuse_a89809.html
81. "Senegal 2013 International Religious Freedom Report." United States Department of State, 2013. Disponible à : http://photos.state.gov/libraries/senegal/323264/pdf/Senegal_IRF_2013_Report.pdf
 82. Sow, Fatou. "Fundamentalisms, globalization and women's human rights in Senegal." Dans *Women Reinventing Globalisation*. Edité par Joanna Kerr et Caroline Sweetman, 69-76. Oxfam, 2003.
 83. "Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa." Pew Forum on Religion & Public Life, 2010. Disponible à : <http://www.pewforum.org/files/2010/04/sub-saharan-africa-full-report.pdf>
 84. Ibid
 85. "Révélation de Mankeur Ndiaye: 'Il y a des cellules terroristes dormantes au Sénégal.'" Leral Net, 2015. Disponible à : http://www.leral.net/Revelation-de-Mankeur-Ndiaye-II-y-a-des-cellules-terroristes-dormantes-au-Senegal_a70158.html
 86. "Ouverture de Daaras et Mosquée: Désormais, il faut une autorisation du ministère de l'Intérieur." Seneweb, 2015. Disponible à : http://www.seneweb.com/news/Societe/ouverture-de-daaras-et-mosquee-desormais_n_147531.html
 87. "Menace terroriste: La mosquée de l'aéroport." Seneweb, 2016. Disponible à : http://www.seneweb.com/news/Societe/menace-terroriste-la-mosquee-de-l-aeropo_n_172951.html; "Menace terroriste - # L'enquête demande la destruction de la « Mosquée inachevée » de l'aéroport." IGFm, 2015. Disponible à : <http://www.igfm.sn/menace-terroriste-lenquete-ordonne-la-destruction-de-la-mosquee-inachevee-de-laeropot/>
 88. Ndiaye, Amadou. "Sénégal: vague d'arrestations d'imams pour apologie du terrorisme." Le Monde Afrique, 2015. Disponible à : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/11/13/senegal-vague-d-arrestations-d-imams-pour-apologie-du-terrorisme_4808947_3212.html
 89. "Muslim Publics Share Concerns about Extremist Groups." Pew Research Center, 2013. Disponible à : <http://www.pewglobal.org/files/2013/09/Pew-Global-Attitudes-Project-Extremism-Report-Final-9-10-135.pdf>
 90. "Concerns about Islamic Extremism on the Rise in the Middle East: Negative Opinion of al Qaeda, Hamas and Hezbollah Widespread." Pew Research Center, 2014. Disponible à : <http://www.pewglobal.org/files/2014/06/PG-2014-07-01-Islamic-Extremism-Full-Report.pdf>
 91. Poushter, Jacob. "In Nations with significant Muslim populations, much disdain for ISIS." Pew Research Center, 2015. Disponible à : <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/11/17/in-nations-with-significant-muslim-populations-much-disdain-for-isis/>
 92. Thomson, David. "Sénégal: «le fondamentalisme est là», selon Abdou Aziz Kébé." Radio France International, 2015. Disponible à : <http://www.rfi.fr/emission/20150729-senegal-fondamentalisme-jihadisme-abdou-aziz-kebe>
 93. Ibid
 94. Ba, Mame-Penda. "La diversité du fondamentalisme sénégalais : Éléments pour une sociologie de la connaissance." *Cahiers d'Études Africaines* 206-207(2012): 575-602.
 95. Sow, Fatou. "Fundamentalisms, globalization and women's human rights in Senegal." Dans *Women Reinventing Globalisation*. Edité par Joanna Kerr et Caroline Sweetman, 69-76. Oxfam, 2003.
 96. Ibid
 97. Bop, Codou. "Roles and the Position of Women in the Sufi Brotherhoods." *Journal of the American Academy of Religion* 73.4(2005): 1099-1119.
 98. Sow, Fatou. "Fundamentalisms, globalization and women's human rights in Senegal." Dans *Women Reinventing Globalisation*. Edité par Joanna Kerr et Caroline Sweetman, 69-76. Oxfam, 2003.
 99. Babou. Cheikh Anta. *Fighting the Greater Jihad: Amadu Bamba and the Founding of the Muridiyya of Senegal, 1853-1913*. New African Histories, 2007.
 100. Fage, John et William Tordoff. *A History of Africa, Fourth Edition*. Routledge, 2002.
 101. Ohtsuka, Kazuo. "Sufism." Oxford Islamic Studies Online, 2016. Disponible à : <http://www.oxfordislamicstudies.com/article/opr/t236/e0759>
 102. Echange d'e-mails du WFDD, confidentiel. Juillet 2015. Dakar, Sénégal.
 103. Echange d'e-mails du WFDD, confidentiel. Juillet. Dakar, Sénégal.
 104. Diagne, Souleymane Bachir. "Religion and the Public Sphere in Senegal: The Evolution of a Project of Modernity." *Institute for the Study of Islamic Thought in Africa (ISITA) Working Paper Series* (2009):09-008. Disponible à : http://buffett.northwestern.edu/documents/working-papers/ISITA_09-008_Diagne.pdf
 105. Gellar, Sheldon. *Democracy in Senegal: Tocquevillian Analytics in Africa*. Palgrave Macmillan US, 2005.
 106. Echange d'e-mails du WFDD. Novembre. Dakar, Senegal
 107. "Senegal (03/07)." US Department of State, 2015. Disponible à : <http://www.state.gov/outofdate/bgn/senegal/82314.htm>
 108. Arieff, Alexis. "Senegal: Background and U.S. Relations." Congressional Research Service, 2013. Disponible à : <https://www.fas.org/sgp/crs/row/R41369.pdf>
 109. "Relations politiques." Ambassade de France à Dakar, 2014. Disponible à : <http://www.ambafrance-sn.org/Relations-politiques>
 110. "Senegal Trade at a Glance: Most Recent Values." Banque mondiale: World Integrated Trade Solution, 2014. Disponible à : <http://wits.worldbank.org/CountrySnapshot/en/SEN/textview>
 111. "Plan d'Action Contre le Terrorisme (PACT) : 460 millions de FCFA pour soutenir le Sénégal." Ambassade de France à Dakar, 2016. Disponible à : <http://www.ambafrance-sn.org/Plan-d-Action-Contre-le-Terrorisme-PACT-460-millions-de-FCFA-pour-soutenir-le>
 112. "Relations politiques." Ambassade de France à Dakar, 2014. Disponible à : <http://www.ambafrance-sn.org/Relations-politiques>
 113. "Member Country Partnership Strategy (2013-2015): Senegal." Groupe de la Banque Islamique de développement, 2013. Disponible à : http://www.isdb.org/irj/go/km/docs/documents/IDBDevelopments/Internet/English/IDB/CM/Publications/Partnership_Strategies/Senegal_2013-2015.pdf
 114. Augis, Erin. "Les jeunes femmes sunnites et la libéralisation économique à Dakar." Radioiffusion television Sénégalaise, 2013. Disponible à : <http://www.rts.sn/articles-de-presse/education/teheran-envisage-daugmenter-les-bourses-detudes-offertes-a-dakar-journal.html>
 115. Ibid
 116. Ibid
 117. Leichtman, Mara A. "Revolution, Modernity and (Trans)National Shi'i Islam: Rethinking Religious Conversion." *Journal of Religion in Africa* 39.3(2009): 319-351.
 118. Leichtman, Mara A. "Defying Sufism? Senegalese Converts to Shiite Islam." *ISIM Review* 17(2006): 40-41.
 119. Kane, Oumar. "Les relations entre la Communauté Tijane du Sénégal et la Zawiya de Fèz." *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* 24(1994): 59-68.
 120. Abun-Nasr, Jamil M. *Muslim Communities of Grace: The Sufi Brotherhoods in Islamic Religious Life*. Columbia University Press, 2007.
 121. Echange d'e-mails du WFDD. Décembre 2015. Dakar, Sénégal
 122. Entretien du WFDD avec un chef religieux. Novembre 2014. Rabat, Maroc.
 123. WFDD e-mail exchange. July 2015. Dakar, Senegal.
 124. Mbacké, Khadim. *Sufism and religious brotherhoods*. Edité par John O. Hunwick, traduction de Eric Ross. Markus Wiener Pub, 2005.

125. Robinson, David. "French 'Islamic' Policy and Practice in Late Nineteenth-Century Senegal." *Journal of African History* 29.3(1998): 419.
126. Johnson, G. Wesley. *The Emergence of Black Politics in Senegal: The Struggle for Power in the Four Communes, 1900-1920*. Stanford University Press, 1971.
127. Adogame, Afe. *The Public Face of African New Religious Movements in Diaspora: Imagining the Religious 'Other.'* Ashgate, 2014.
128. Entretien du WFDD avec un membre d'une famille religieuse. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
129. Mbacké, Khadim. *Sufism and religious brotherhoods*. Edité par John O. Hunwick, traduction de Eric Ross. Markus Wiener Pub, 2005.
130. Parker, Ron. "The Senegal-Mauritania Conflict of 1989: a Fragile Equilibrium." *The Journal of Modern African Studies* 21.01(1991): 155-171.
131. Ibid
132. Villalón, Leonardo A. *Islamic Society and State Power in Senegal: Disciples and Citizens in Fatick*. Cambridge University Press, 2006.
133. Entretien du WFDD avec un membre d'une famille religieuse. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
134. Ibid
135. Grosz-Ngate, Maria et Toba Diagne Haïdara. "The Qadiri Community of Buh Kunta: Interview with Soxna Astuh Kunta." *Diversity & Tolerance of Islam in West Africa*, 2011. Disponible à : <http://aodl.org/islamictolerance/ndiassane/object/37-157-61/>
136. Cheikh Ahmad al-Tijānī, le fondateur de la Tijaniyya, est né en Algérie vers 1727. Après avoir achevé le hadj en 1762, al-Tijānī a visité plusieurs centres soufis du Maghreb et s'est familiarisé avec quelques ordres soufis existants. Il s'est ensuite installé à Fez, au Maroc, où il avait étudié auparavant. C'est là qu'il s'est mis à enseigner le soufisme aux autres. Il est dit que le prophète Mahomet est apparu à Cheikh Ahmad al-Tijānī et qu'il lui a dit de quitter les autres ordres dont il était disciple, d'éduquer les autres et de transmettre le *wird* que lui offrait le Prophète. La doctrine de la Tijaniyya affirme que seul un maître tidiane peut transmettre le *wird* aux autres.
137. Willis, John Ralph. *In the Path of Allah: 'Umar, An Essay Into the Nature of Charisma in Islam'*. Routledge, 1989.; Mbacké, Khadim. *Sufism and religious brotherhoods*. Edité par John O. Hunwick, traduction de Eric Ross. Markus Wiener Pub, 2005.
138. Ibid
139. Cissé, Blondin. *Confréries et communauté politique*. L'Harmattan, 2007.; Mbacké, Khadim. *Sufism and religious brotherhoods*. Edité par John O. Hunwick, traduction de Eric Ross. Markus Wiener Pub, 2005.
140. Mbacké, Khadim. *Sufism and religious brotherhoods*. Edité par John O. Hunwick, traduction de Eric Ross. Markus Wiener Pub, 2005.
141. Seesemann, Rüdiger. *The Divine Flood: Ibrāhīm Niass and the Roots of a Twentieth-Century Sufi Revival*. Oxford, 2011.
142. Entretien du WFDD avec El Hadji Baye Lamine Niass. Novembre 2014. Rabat, Maroc. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/interviews/une-discussion-avec-el-hadji-baye-lamine-niass-famille-niassene-de-la-confrerie-tidiane-au-senegal>
143. "Sheikh Ahmad Tijani bin Ali Cisse." *The Muslim* 500, 2016. Disponible à : <http://themuslim500.com/profile/sheikh-ahmad-tijani-ali-cisse>
144. Entretien du WFDD avec El Hadji Baye Lamine Niass. Novembre 2014. Rabat, Maroc. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/interviews/une-discussion-avec-el-hadji-baye-lamine-niass-famille-niassene-de-la-confrerie-tidiane-au-senegal>
145. Entretien du WFDD avec un chef religieux. Novembre 2014. Rabat, Maroc.
146. Entretien du WFDD avec un chef religieux. Novembre 2014. Rabat, Maroc.
147. Glover, John. *Sufism and Jihad in Modern Senegal: The Murid Order*. University of Rochester, 2007.
148. Wright, Zakariya. "Al-Hajj Malik Sy." *The Tariqa Tijaniyya*, 2016. Disponible à : <http://www.tijani.org/al-hajj-malik-sy/>
149. Mané, Mamadou. "Les Valeurs Culturelles des Confréries Musulmanes au Senegal." UNESCO, 2012. Disponible à : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Dakar/pdf/EtudeconfreriesSenegal4Dec2012.pdf>
150. Babou, Cheikh Anta. *Fighting the Greater Jihad: Amadu Bamba and the Founding of the Muridiyya of Senegal, 1853-1913*. Ohio University Press, 2007.
151. Cela s'inspire de Mbacké, Khadim. *Sufism and religious brotherhoods*. Edité par John O. Hunwick, traduction de Eric Ross. Markus Wiener Pub, 2005.
152. Babou, Cheikh Anta. *Fighting the Greater Jihad: Amadu Bamba and the Founding of the Muridiyya of Senegal, 1853-1913*. Ohio University Press, 2007.
153. Gellar, Sheldon. *Democracy in Senegal: Tocquevillian Analytics in Africa*. Palgrave Macmillan US, 2005.
154. Voir Ross, Eric. "Touba & more." *Eric Ross, academic*, 2015. Disponible à : <https://ericrossacademic.wordpress.com/touba-more/>
155. Ross, Eric. "From Marabout Republics to Autonomous Rural Communities: Autonomous Muslim Towns in Senegal," dans *African Urban Spaces in Historical Perspective*. Edité par Steven J. Salm et Toyin Falola, 243-265. University of Rochester Press, 2009.
156. Gellar, Sheldon. *Democracy in Senegal: Tocquevillian Analytics in Africa*. Palgrave Macmillan US, 2005.
157. Ibid
158. Ross, Eric. "From Marabout Republics to Autonomous Rural Communities: Autonomous Muslim Towns in Senegal," dans *African Urban Spaces in Historical Perspective*. Edité par Steven J. Salm et Toyin Falola, 243-265. University of Rochester Press, 2009.
159. Gellar, Sheldon. *Democracy in Senegal: Tocquevillian Analytics in Africa*. Palgrave Macmillan US, 2005.; Guèye, Cheikh. *Touba: La capitale des mourides*. Karthala Editions, 2002.; "2012 International Narcotics Control Strategy Report (INCSR)--Volume II: Money Laundering and Financial Crimes Country Database--Montenegro through Suriname." U.S. Department of State, Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, 2012. Disponible à : <http://www.state.gov/j/inl/rls/nrcrpt/2012/database/191293.htm>
160. La loi sénégalaise sur la parité entre les sexes exige que la moitié des candidats présents sur la liste des partis soient des femmes.
161. Mbacké, Khadim. *Sufism and religious brotherhoods*. Edité par John O. Hunwick, traduction de Eric Ross. Markus Wiener Pub, 2005.
162. Babou, Cheikh Anta. *Fighting the Greater Jihad: Amadu Bamba and the Founding of the Muridiyya of Senegal, 1853-1913*. Ohio University Press, 2007.
163. Thiam, El Hadji Ibrahima Sakho. "Les aspects du mouridisme au Sénégal." Université de Siegen, 2010. Disponible à : <http://d-nb.info/1005315116/34>
164. Diouf, Mamadou. "The Senegalese Murid Trade Diaspora and the Making of a Vernacular Cosmopolitanism." *Traduction de Steven Rendall. Public Culture* 12(2000): 679-702.
165. Guèye, Cheikh. *Touba: La capitale des mourides*. Karthala Editions, 2002.
166. Entretien du WFDD avec Cheikh Saliou Mbacké, Juillet 2014. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-sheikh-saliou-mbacke-continental-coordinator-of-ifapa>
167. Babou, Cheikh Anta. *Fighting the Greater Jihad: Amadu Bamba and the Founding of the Muridiyya of Senegal, 1853-1913*. Ohio University Press, 2007.
168. Ibid

169. Conversation du WFDD avec un chef religieux. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
170. Beaucoup de musulmans croient que le *Mahdi* viendra sur Terre avant la fin des temps, afin de remettre les musulmans sur le droit chemin, et que son apparition coïncidera avec le retour de Jésus (Issa) pour que, ensemble, ils puissent combattre l'antéchrist. Bien que différents groupes (au Soudan par exemple) reconnaissent la venue d'un *Mahdi*, les fidèles des confréries Qadiriyya, Tijaniyya et Muridiyya ne croient pas que le *Mahdi* soit déjà arrivé.
171. Ce rédempteur annoncé de l'islam est arrivé sous la forme d'un pêcheur nommé Limamou Thiaw, qui a alors changé de nom pour devenir Limamou Laye. À la suite de sa révélation, la famille, les amis et la communauté de Limamou Laye l'ostracisèrent avant que beaucoup d'entre eux n'acceptent ses enseignements.
172. Glover, John. "The Prophet Muhammad reincarnated and his son, Jesus: re-centering Islam among the Layenne of Senegal." *Journal of Historical Geography* 42(2013): 24-35.
173. Laborde, Cécile. *La Confrérie Layenne et les Lébou du Sénégal*. Centre d'étude d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 1995.
174. "Issa Rohou LAHI Fils de l'Imam de tous les Imams, Imam des Deux Lieux Saints." Layene. Disponible à : http://www.layene.sn/new/l_francais/rohoulaye.php
175. Entretien du WFDD avec Cheikh Djibril Diop Laye. Novembre 2014. Rabat, Maroc. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-cheikh-djibril-diop-laye-imam-and-member-of-the-layene-order-of-senegal>
176. Ibid
177. Ibid; Glover, John. "The Prophet Muhammad reincarnated and his son, Jesus: re-centering Islam among the Layenne of Senegal." *Journal of Historical Geography* 42(2013): 24-35.; Laborde, Cécile. *La Confrérie Layenne et les Lébou du Sénégal*. Centre d'étude d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 1995.
178. Entretien du WFDD avec Cheikh Djibril Diop Laye. Novembre 2014. Rabat, Maroc. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-cheikh-djibril-diop-laye-imam-and-member-of-the-layene-order-of-senegal>
179. "Présentation de l'Association Nurul Mahdi." Layene. Disponible à : http://www.layene.sn/new/nurul_mahdi.php
180. Dramé, Babacar Mbaye and Idrissa Sané. "Seydina Kane, membre du groupement central des layenes-« Nous travaillons à renforcer les moyens de la communauté »." *Le Soleil*, 2010. Disponible à : <http://fr.allafrica.com/stories/201007061051.html>
181. Barro, Mouhamadou. "Présentation des Médias religieux et santé maternelle au Sénégal." Rapport interne du WFDD. 2014.
182. Consultation du WFDD. Janvier 2015. Washington, D.C.
183. Barro, Mouhamadou. "Présentation des Médias religieux et santé maternelle au Sénégal." Rapport interne du WFDD. 2014.
184. Ibid
185. Cisse, Serigne Mansour Sy. "Sénégal: Séjour à Gorée - Les enseignements de Seydina Limamoulaye revisités." *Le Soleil*, 2015. Disponible à : <http://fr.allafrica.com/stories/201503101857.html>
186. Babou, Cheikh Anta. "Brotherhood Solidarity, Education, and Migration: The Role of the Dahiras Among the Murid Muslim Community of New York." *African Affairs* 101.403(2002): 151-170.; Villalón, Leonardo A. *Islamic Society and State Power in Senegal: Disciples and Citizens in Fatick*. Cambridge University Press, 2006.
187. Babou, Cheikh Anta. Brotherhood Solidarity, Education, and Migration: The Role of the Dahiras Among the Murid Muslim Community of New York. *African Affairs* 101.403(2002): 151-170.
188. Thiam, Rokhaya. "Étude sur les associations et réseaux de femmes religieuses au Sénégal." Rapport interne du WFDD. 2014.
189. Ciss, Alioune Badara. "Règles sanitaire et hygiénique : Ebola hante les pèlerins." *Le Quotidien*, 2015. Disponible à : <http://www.lequotidien.sn/index.php/politique/regles-sanitaire-et-hygienique-ebola-hante-les-pelerins>
190. "Tivaouane: Journée de sensibilisation sur la couverture maladies universelles." Thies Info, 2015. Disponible à : <http://www.thiesinfo.com/tivaouane-journee-de-sensibilisation-sur-la-couverture-maladies-universelles/>
191. Traore, Paule Kadja. "Sénégal: Solidarité avec les détenus - Le Dahira Khimatoul Khadim montre l'exemple." *Walfadjiri*, 2011. Disponible à : <http://fr.allafrica.com/stories/201109151286.html>
192. "Fondation Sonatel : Accueil." Sonatel. Disponible à : <http://www.fondationsonatel.sn/index.php/mecenat-sante/16-prise-en-charge-medicale-gratuite-des-personnes-agees>
193. Gueye, Mame Safétou Djamil. *Genre et Gouvernance urbaine au Sénégal: La participation des femmes à la gestion urbaine*. Vol 260. Presses Universitaires de Louvain, 2009.
194. Hill, Joseph. "All Women are Guides': Sufi Leadership and Womanhood among Taalibe Baay in Senegal." *Journal of Religion in Africa* 40.4(2010): 375-412. Disponible à : http://www.academia.edu/351030/_All_Women_are_Guides_Sufi_Leadership_and_Womanhood_among_Taalibe_Baay_in_Senegal
195. "Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa." Pew Forum of Religion & Public Life, 2010. Disponible à : <http://www.pewforum.org/files/2010/04/sub-saharan-africa-full-report.pdf>
196. "Chapter 2: Religious Commitment." Pew Research Center, Religion & Public Life, 2012. Disponible à : <http://www.pewforum.org/2012/08/09/the-worlds-muslims-unity-and-diversity-2-religious-commitment/>
197. Cantone, Cleo. "Women Claiming Space in Mosques." ISIM Newsletter, 2002. Disponible à : https://openaccess.leidenuniv.nl/bitstream/handle/1887/16844/ISIM_11_Women_Claiming_Space_in_Mosques.pdf?sequence=1
198. Cantone, Cleo. "The Shifting Space of Senegalese Mosques," dans *New Perspectives on Islam in Senegal*. Edité par Mamadou Diouf et Mara Leichtman, 51-70. Palgrave Macmillan US, 2009.
199. Ibid
200. Cantone, Cleo. "Women Claiming Space in Mosques." ISIM Newsletter, 2002. Disponible à : https://openaccess.leidenuniv.nl/bitstream/handle/1887/16844/ISIM_11_Women_Claiming_Space_in_Mosques.pdf?sequence=1
201. Conversations du WFDD avec des femmes religieuses, confidentielles. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
202. Augis, Erin. "Les jeunes femmes sunnites et la libéralisation économique à Dakar." *Afrique contemporaine* 3(2009): 77-97.
203. Ibid
204. Ibid
205. Dahou, Tarik et Foucher, Vincent. "Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive." *Politique africaine* 4(2004): 5-21.
206. Ndiaye, Demba. "Les islamistes à l'assaut de la laïcité." RFI, 2003. Disponible à : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/040/article_21539.asp
207. Brossier, Marie. "Les débats sur le droit de la famille au Sénégal." *Politique africaine* 4(2004): 78-98. Disponible à : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=POLAF_096_0078
208. "Al Falah." 2015. Disponible à : http://alfalah-sn.org/spip/spip.php?page=rub-f&id_mot=42
209. "Présentation." Jama'atou Ibadou Rahmane. Disponible à : <http://www.jironline.org/index.php/presentation>
210. Cantone, Cleo. Making and Remaking Mosques in Senegal. Brill, 2012.; "Présentation du bureau." Alfalalah. Disponible à : http://alfalah-sn.org/spip/spip.php?page=art-f&id_article=62
211. Augis, Erin. "Les jeunes femmes sunnites et la libéralisation économique à Dakar." *Afrique contemporaine* 3(2009): 77-97.

212. "Présentation." Jama'atou Ibadou Rahmane. Disponible à : <http://www.jironline.org/index.php/presentation>
213. Entretien du WFDD. Juillet 2015.
214. "Présentation." Jama'atou Ibadou Rahmane. Disponible à : <http://www.jironline.org/index.php/presentation>
215. Augis, Erin. "Les jeunes femmes sunnites et la libéralisation économique à Dakar." *Afrique contemporaine* 3(2009): 77-97.
216. Cantone, Cleo. Making and Remaking Mosques in Senegal. Brill, 2012. 346.
217. Augis, Erin. "Les jeunes femmes sunnites et la libéralisation économique à Dakar." *Afrique contemporaine* 3(2009): 77-97
218. Leichtman, Mara. "Defying Sufism? Senegalese Converts to Shiite Islam." *ISIM Review* 17(2006): 40-41.
219. Ibid
220. Pham, Peter. "Sh'ia in Senegal: Iran's Growing Reach into Africa." World Defense Review, 2010. Disponible à : <http://worlddefensereview.com/pham021810.shtml>
221. Entretien du WFDD avec Imam Cherif Mballo. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-imam-cherif-mballo-founder-of-the-ali-yacine-associationhttp://berkeleyce>
222. Leichtman, Mara. "Defying Sufism? Senegalese Converts to Shiite Islam." *ISIM Review* 17(2006): 40-41.
223. Entretien du WFDD avec Imam Cherif Mballo. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-imam-cherif-mballo-founder-of-the-ali-yacine-association>
224. "Rapport d'Activité 2008." Mozdahir Développement, 2008. Disponible à : http://media.wix.com/ugd/1b1eb6_ebf79f90e3394eb7acc8ea9a27663e73.pdf; Leichtman, Mara. "Revolution, Modernity and (Trans)National Shi'i Islam: Rethinking Religious Conversion in Senegal." *Journal of Religion in Africa* 39.3(2009): 319-351.
225. Entretien du WFDD avec Imam Cherif Mballo. March 2015. Dakar, Senegal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-imam-cherif-mballo-founder-of-the-ali-yacine-association>
226. Roger de Benoist, Joseph. *Histoire de l'Eglise catholique au Sénégal: Du milieu du XV^e siècle à l'aube du troisième millénaire*. Karthala, 2008.
227. Hesseling, Gerti. *Histoire politique du Sénégal: institutions, droit et société*. Afrika-Studiecentrum, 1985.
228. Ibid
229. Ibid
230. Paule, Brasseur. "Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles." *Mélanges de l'École française de Rome* 109.2(1997): 723-745.; Entretien du Berkley Center avec Frère Jean Marie Thior. Juillet 2015. Dakar, Sénégal.
231. Entretien du WFDD avec Abbé Jacques Seck. Mars 2014. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-abbe-jacques-seck-vicar-general-and-curate-of-dakar-cathedral-retired>
232. Entretien du Berkley Center avec Frère Jean Marie Thior. Juillet 2015. Dakar, Sénégal.
233. Ibid
234. Harrison, Christopher. *France and Islam in West Africa, 1860-1960*. Cambridge University Press, 2003.
235. Entretien du Berkley Center avec Frère Jean Marie Thior. Juillet 2015. Dakar, Sénégal.
236. Le système scolaire catholique au Sénégal s'est considérablement développé depuis les années 1950. Avec sa bonne réputation d'excellence académique, il constitue un choix souhaitable même au sein des familles musulmanes. La plupart des étudiants des écoles catholiques sont d'ailleurs musulmans. Avec 298 établissements d'enseignement catholique au Sénégal en 2014, on comptait environ 107 000 étudiants suivant une éducation formelle et 50 000 de plus en éducation informelle.
237. Entretiens du WFDD avec deux chefs religieux catholiques. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
238. Stiller, Brian. *Evangelicals Around the World: A Global Handbook for the 21st Century*. Thomas Nelson, 2015.
239. Badiane-Labrunne, Céline. "La Société des Missions Évangéliques de Paris en Casamance (Sénégal) 1863-1867 : Sédhiou, un laboratoire du protestantisme dans une colonie française ?" *Histoires et Missions chrétiennes* 1(2008): 125-152.
240. "Senegal." SIM, 2016. Disponible à : <http://www.sim.org/index.php/country/SN> ; Entretiens du WFDD. Février 2015; Stanley, J. "Bassari of Senegal." Dans *Unreached peoples: Clarifying the task*. Edité par H. Schreck et D. Barrett. MARC, 1987.
241. Entretiens du WFDD avec des employés de l'Eglise Luthérienne. Mars 2015. Fatick, Sénégal.
242. Entretien du WFDD avec Pasteur Adama Faye. Mars 2015. Fatick, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-reverend-adama-faye-lutheran-church-of-senegal>
243. Ibid
244. "Senegal Mission Initiative." L'Eglise Methodiste Unie, 2016. Disponible à : <http://www.umcmmission.org/Give-to-Mission/Search-for-Projects/Projects/12594A>
245. Entretien du WFDD avec deux missionnaires methodistes. Novembre 2015. Dakar, Sénégal.
246. Ibid
247. Ibid
248. "Pour contrer les menaces que planent sur l'Islam au Sénégal: Les Imams décidés à combattre les «Témoins de Jéhovah» jusqu'au «Royaume de Dieu»" Seneweb, 2011. Disponible à : http://www.seneweb.com/news/Societe/pour-contrer-les-menaces-qui-planent-sur-l-rsquo-islam-au-senegal-les-imams-decides-a-combattre-les-laquo-temoins-de-jehovah-raquo-jusqu-rsquo-au-laquo-royaume-de-dieu-raquo-hellip_n_43875.html
249. "Sénégal: Mobilisation de la gendarmerie après le saccage d'un temple des Témoins de Jéhovah à Dakar." Citizenside, 2011. Disponible à : <http://www.citizenside.com/fr/videos/politique/2011-06-26/39678/senegal-mobilisation-de-la-gendarmerie-apres-le.html>
250. "Saccage de sept églises évangéliques à Dakar: Les pasteurs évangéliques accusent les imams et l'église catholique." Seneweb, 2011. Disponible à : http://www.seneweb.com/news/Societe/saccages-de-sept-eglises-evangeliques-a-dakar-les-pasteurs-evangeliques-accusent-les-imams-et-l-eglise-catholique_n_47503.html
251. "Visages du protestantisme au Sénégal." Cevaa, 2014. Disponible à : <http://www.cevaa.org/actualites/archives/2014/septembre/visages-du-protestantisme-au-senegal>
252. "Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa." Pew Forum of Religion & Public Life, 2010. Disponible à : <http://www.pewforum.org/files/2010/04/sub-saharan-africa-full-report.pdf>
253. Entretien du WFDD avec Abbé Jacques Seck. Mars 2014. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-abbe-jacques-seck-vicar-general-and-curate-of-dakar-cathedral-retired>
254. Ibid
255. "Personal remittances, received (% of GDP)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS>
256. Kane, Ousmane. *The Homeland is the Arena*. Oxford University Press, 2011.
257. Easterly, William. *The Tyranny of Experts*. Basic Books, 2014.
258. Ibid

259. Golub, Stephen and Jamie Hansen-Lewis. "Informal Trading Networks in West Africa: The Mourides of Senegal/The Gambia and the Yoruba of Benin/Nigeria," dans *The Informal Sector in Francophone Africa: Firm Size, Productivity, and Institutions*. Edité par Nancy Benjamin et Ahmadou Aly Mbaye. Agence Française de Développement et la Banque mondiale, 2012, 173-193.
260. "The Migration and Remittances Factbook 2011." Banque mondiale, 2011. Disponible à : <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/Senegal.pdf>
261. Clemens, Michael A., and Gunilla Pettersson. "A New Database of Health Professional Emigration from Africa." Center for Global Development, 2006. Disponible à : http://www.queensu.ca/samp/migrationresources/Documents/DB_HealthProfessional_Emigration.pdf
262. Kane, Ousmane. *The Homeland is the Arena*. Oxford University Press, 2011.
263. Ibid
264. Ibid
265. Mbaye, Moussa. "Engaging Together for Real Change: Civicus Civil Society Index, Analytical Country Report for Senegal." Civicus, 2011. Disponible à : <http://civicus.org/downloads/CSI/Senegal.pdf>
266. Ibid
267. Mbaye, Moussa. "Engaging Together for Real Change: Civicus Civil Society Index, Analytical Country Report for Senegal." Civicus, 2011. Disponible à : <http://civicus.org/downloads/CSI/Senegal.pdf>
268. "NGO Law Monitor: Senegal." International Center for Not-for-Profit Law, 2015. Disponible à : <http://www.icnl.org/research/monitor/Senegal.html>
269. Ibid
270. "NGO Laws in Sub-Saharan Africa." Global Trends in NGO Law 3.3. Disponible à : <http://www.icnl.org/research/trends/trends3-3.pdf>
271. Mbaye, Moussa. "Engaging Together for Real Change: Civicus Civil Society Index, Analytical Country Report for Senegal." Civicus, 2011. Disponible à : <http://civicus.org/downloads/CSI/Senegal.pdf>
272. "Comment créer une association ou une ONG ?" Agence De l'informatique de l'Etat, 2006. Disponible à : http://www.servicepublic.gouv.sn/index.php/demarche_administrative/faq/2/55
273. "NGO Law Monitor: Senegal." International Center for Not-for-Profit Law, 2015. Disponible à : <http://www.icnl.org/research/monitor/Senegal.html>
274. Ibid
275. Ibid
276. "Social protection policy brief 3." PASGR, 2014. Disponible à : http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/PASGR/Policy-Brief-3_Governance-of-Social-Protection.pdf
277. "Annuaire statistiques de 2002 à 2013." Gouvernement du Sénégal, 2014. Disponible à : <http://www.education.gouv.sn/root-fr/files/index2.php?rubrique=Chiffres clés&id=280>
278. Guèye, Hady et al. "AfriMAP Senegal: Effective Delivery of Education Services." AfriMAP, 2009. Disponible à : http://www.afri-map.org/english/images/report/AfriMAP_Senegal_Education_Full_EN.pdf
279. "Annuaire statistiques de 2002 à 2013." Gouvernement du Sénégal, 2014. Disponible à : <http://www.education.gouv.sn/root-fr/files/index2.php?rubrique=Chiffres clés&id=280>
280. "Net enrolment rate, primary, both sexes (%)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.PRM.NENR>
281. Country Profile: Senegal." UNESCO, 2014. Disponible à : <http://www.uis.unesco.org/DataCentre/Pages/country-profile.aspx?code=SEN®ioncode=40540>
282. "Lower secondary completion rate, both sexes (%)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.SEC.CMPT.LO.ZS>; "Country Partnership Strategy (FY 2013-2017) for the Republic of Senegal." Banque mondiale, 2013.
283. Country Profile: Senegal." UNESCO, 2014. Disponible à : <http://www.uis.unesco.org/DataCentre/Pages/country-profile.aspx?code=SEN®ioncode=40540> enegal 2014 International Religious Freedom Report."Id Marriage in the Developing World.
284. Country Profile: Senegal." UNESCO, 2014. Disponible à : <http://www.uis.unesco.org/DataCentre/Pages/country-profile.aspx?code=SEN®ioncode=40540>
285. Villalón, Leonardo A., et Mamadou Bodian. "Religion, Demande Sociale, Et Réformes éducatives Au Sénégal." African Politics and Power Programme Research report, 2012.
286. "Human Development Report 2015." PNUD, 2015. Disponible à : http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/SEN.pdf
287. "Frequently Asked Questions – Inequality-adjusted Human Development Index(IHDI)." PNUD, 2015. Disponible à : <http://hdr.undp.org/en/faq-page/inequality-adjusted-human-development-index-ihdi-t293n88>
288. "Human Development Report 2015." PNUD, 2015. Disponible à : http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/SEN.pdf
289. "Gross enrolment ratio, primary, gender parity index (GPI)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ENR.PRIM.FM.ZS/countries>
290. Versus 1.06 in 2011 for primary education. "Gross enrolment ratio, secondary, gender parity index (GPI)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ENR.SECO.FM.ZS>
291. Ibid
292. "Youth literacy rate, population 15-24 years, female (%)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.1524.LT.FE.ZS>
293. Entretien du WFDD avec Frère Jean Marie Thior. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-brother-jean-marie-thior-national-secretary-of-the-national-office-of-catholic-teaching-of-senegal>
294. Entretien du WFDD avec un chef religieux catholique. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
295. Villalón, Leonardo A., et Mamadou Bodian. "Religion, Demande Sociale, Et Réformes éducatives Au Sénégal." African Politics and Power Programme Research report, 2012.
296. "Examens 2014 : l'Enseignement privé catholique enregistre plus de 85% au Bac et au BFEM." Seneweb, 2014. Disponible à : http://www.seneweb.com/news/Education/examens-2014-l-rsquo-enseignement-prive-catholique-enregistre-plus-de-85-au-bac-et-au-bfem_n_132137.html
297. Entretien du WFDD avec Frère Jean Marie Thior. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-brother-jean-marie-thior-national-secretary-of-the-national-office-of-catholic-teaching-of-senegal>
298. Ibid
299. "Youth literacy rate, population 15-24 years, female (%)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.1524.LT.FE.ZS>
300. "Loi 2004-37 du 15 Décembre 2004." Journal Officiel 6202(2005). Disponible à : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article2689>
301. "Annuaire statistiques de 2002 à 2013." Gouvernement du Sénégal, 2014. Disponible à : <http://www.education.gouv.sn/root-fr/files/index2.php?rubrique=Chiffres clés&id=280>
302. Charlier, Jean-Émile. "Les écoles au Sénégal: de l'enseignement officiel au *daara*, les modèles et leurs répliques." *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* 3(2004): 35-53.

303. Villalón, Leonardo A., et Mamadou Bodian. "Religion, Demande Sociale, Et Réformes éducatives Au Sénégal." African Politics and Power Programme Research report, 2012.
304. Delaunay, Karine. "Education in Senegal: inequality in development." Institut de Recherche pour le Développement, 2014. Disponible à : <http://en.ird.fr/the-media-centre/scientific-newsheets/397-education-in-senegal-inequality-in-development>; "Lower secondary completion rate, both sexes (%)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.SEC.CMPT.LO.ZS>; "Country Partnership Strategy (FY 2013-2017) for the Republic of Senegal." Banque mondiale, 2013.
305. Villalón, Leonardo A., et Mamadou Bodian. "Religion, Demande Sociale, Et Réformes éducatives Au Sénégal." African Politics and Power Programme Research report, 2012.
306. "Annuaire statistiques de 2002 à 2013." Gouvernement du Sénégal, 2014. Disponible à : <http://www.education.gouv.sn/root-fr/files/index2.php?rubrique=Chiffres%20cl%C3%A9s&cid=280>
307. "Loi 2004-37 du 15 Décembre 2004." République du Sénégal Journal Officiel, 2005. Disponible à : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article2689>; Villalón, Leonardo A., et Mamadou Bodian. "Religion, Demande Sociale, Et Réformes éducatives Au Sénégal." African Politics and Power Programme Research report, 2012.
308. "Senegal 2014 International Religious Freedom Report." U.S. Department of State, 2014. Disponible à : <http://www.state.gov/documents/organization/238466.pdf>
309. Villalón, Leonardo A., et Mamadou Bodian. "Religion, Demande Sociale, Et Réformes éducatives Au Sénégal." African Politics and Power Programme Research report, 2012.
310. Mbow, Penda. "Secularism, Religious Education, and Human Rights in Senegal." Institute for the Study of Islamic Thought in Africa (ISITA) Working Paper Series, 2009. Disponible à : http://buffett.northwestern.edu/documents/working-papers/ISITA_09-007_Mbow.pdf
311. "Caritas Senegal." Caritas, 2016. Disponible à : <http://www.caritas.org/where-we-are/africa/senegal/>
312. "Mission." Caritas, 2016. Disponible à : <http://www.caritas.org/who-we-are/mission/>
313. "Who we are." Caritas, 2016. Disponible à : <http://www.caritas.org/who-we-are/>
314. Ibid
315. Entretien du WFDD avec Abbé Ambroise Tiné. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-abbé-ambroise-tine-secretary-general-of-caritas-senegal>
316. Ibid
317. Huet-Gueye M., and M. De Léonardis. "Représentations de la société et pratiques éducatives en contexte disparité culturelle : les choix de scolarisation de l'enfant chez des parents sénégalais." *Psychologie française* 52.2(2007): 183-197.
318. Entretien du WFDD avec Imam Mouhamed Cherif Diop. Juillet 2014. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-imam-mouhamed-cherif-diop-program-coordinator-at-tostan-senegal>
319. "Off the Backs of the Children: Forced Begging and Other Abuses against Talibés in Senegal." Human Rights Watch, 2010. Disponible à : <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/senegal0410webcover.pdf>
320. Ibid
321. Ware III, Rudolph T. *The Walking Qur'an: Islamic Education, Embodied Knowledge, and History in West Africa*. The University of North Carolina Press, 2014.
322. "Cérémonie de lancement du Projet d'appui à la modernisation des daara- allocution de son excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Senegal," Bureau du Président, 2013. Disponible à : <http://www.presidence.sn/content/ceremonie-de-lancement-du-projet-d%E2%80%99appui-la-modernisation-des-daara-allocution-de-son>
323. Entretien du WFDD avec Abbé Ambroise Tiné. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-abbé-ambroise-tine-secretary-general-of-caritas-senegal>
324. Villalón, Leonardo A., et Mamadou Bodian. "Religion, Demande Sociale, Et Réformes éducatives Au Sénégal." African Politics and Power Programme Research report, 2012.
325. "About AAII." African American Islamic Institute, 2008. Disponible à : http://aaii.info/?page_id=8
326. "Education." African American Islamic Institute, 2008. Disponible à : http://aaii.info/?page_id=23
327. Ibid
328. Ibid
329. Ibid
330. Entretien téléphonique du WFDD avec le staff de l'AAII. Septembre 2015.
331. Ibid
332. Entretien téléphonique du WFDD avec le staff de l'AAII. Septembre 2015.
333. Ibid
334. Tovo, Maurizia, Menahem Prywes, Anne Kielland, Catherine Gibbons, et Junko Saito. "Toolkit for Programming Assistance to Orphans and Vulnerable Children (OVC) in Sub-Saharan Africa." 2005. Disponible à : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2005/01/6239718/toolkit-programming-assistance-orphans-vulnerable-children-ovc-sub-saharan-africa>
335. "World Vision Senegal launches a national project for child protection and participation." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.wvi.org/senegal/pressrelease/world-vision-senegal-launches-national-project-child-protection-and>
336. Entretien du WFDD avec l'Institution de bienfaisance islamique pour les orphelins au Sénégal, Août 2015. Dakar, Sénégal.
337. "Africa's Orphaned and Vulnerable Generations: Children Affected by AIDS." UNICEF, 2006.
338. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
339. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
340. Ibid
341. "Child employment in agriculture (% of economically active children ages 7-14)." Banque mondiale, 2014. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.0714.ZS>
342. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
343. "Global nutrition targets 2025: stunting policy brief." WHO, 2014.
344. "Annual Report 2014." World Vision Senegal, 2014. Disponible à : [http://www.wvi.org/sites/default/files/WVS 2014 Annual Report.pdf](http://www.wvi.org/sites/default/files/WVS%2014%20Annual%20Report.pdf)
345. Entretien du WFDD, confidentiel. Juin 2014. Dakar, Sénégal.
346. Entretien du WFDD, confidentiel. Juin 2014. Dakar, Sénégal. Voir aussi : "Arrestation d'un Pasteur brésilien qui convertissait des enfants au christianisme." Rewmi. Disponible à : http://www.rewmi.com/arrestation-d-un-pasteur-bresilien-qui-convertissait-des-enfants-au-christianisme_a71443.html; "Brazilian's ordeal in Senegal prison over, but legal challenges remain." World Watch Monitor, 2013. Disponible

- à : https://www.worldwatchmonitor.org/2013/04/article_2420590.html/
347. Echange d'e-mails du WFDD avec SIF Sénégal. Octobre 2015.
348. Ibid, "Notre histoire." Secours Islamique France, 2015. Disponible à : <https://www.secours-islamique.org/qui-sommes-nous/20-ans-d-actions.html>
349. "Mission Sénégal." Secours Islamique France, 2015.
350. "Rapport Annuel 2009." Secours Islamique, 2009. Disponible à : <https://www.secours-islamique.org/images/pdf/2009/Rapport-Annuel-2009.pdf>
351. "Rapport Annuel 2014." Secours Islamique, 2014. Disponible à : <https://www.secours-islamique.org/images/stories/rapport/2015/RA2014.pdf>
352. "Programme Parrainage: Sénégal." Secours Islamique France, 2015.
353. Echange d'e-mails du WFDD avec SIF Sénégal. Octobre 2015.
354. "Programme Parrainage: Sénégal." Secours Islamique France, 2015.
355. "Mission Sénégal." Secours Islamique France, 2015.
356. "Rapport Annuel 2014." Secours Islamique, 2014. Disponible à : <https://www.secours-islamique.org/images/stories/rapport/2015/RA2014.pdf>
357. "Mission Sénégal." Secours Islamique France, 2015.
358. "Mission Sénégal." Secours Islamique France, 2015.
359. "Rapport Annuel 2013." Secours Islamique, 2013. Disponible à : <https://www.secours-islamique.org/images/pdf/2014/RA13-web.pdf>
360. "Une belle action pour fêter l'arrivée du nouveau né." Secours Islamique, 2012. Disponible à : <http://www.secours-islamique.org/international/490-aqiqa-un-moment-de-partage.html>
361. "Rapport Annuel 2009." Secours Islamique, 2009. Disponible à : <https://www.secours-islamique.org/images/pdf/2009/Rapport-Annuel-2009.pdf>; "Rapport Annuel 2011." Secours Islamique, 2011. Disponible à : <https://www.secours-islamique.org/images/pdf/2012/Rapport2011WEBFINAL.pdf>; "Rapport Annuel 2010." Secours Islamique, 2010. Disponible à : https://www.secours-islamique.org/images/pdf/2011/Rapport_2010.pdf
362. "Rapport d'activités 2014." HAI Sénégal, 2015.
363. Conversation du WFDD avec HAI Sénégal. Novembre 2015. Petit Mbao, Sénégal.
364. Ibid
365. "The basics of Zakat." Human Appeal, 2015. Disponible à : <https://humanappeal.org.uk/zakat/>
366. "Rapport d'activités 2014." HAI Sénégal, 2015.
367. Conversation du WFDD avec HAI Sénégal. Novembre 2015. Petit Mbao, Sénégal.
368. "Rapport d'activités 2014." HAI Sénégal, 2015.
369. Conversation du WFDD avec HAI Sénégal. Novembre 2015. Petit Mbao, Sénégal.
370. Ibid
371. Ibid
372. "Rapport d'activités 2014." HAI Sénégal, 2015.
373. "World Population Prospects 2015." l'ONU, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, Section estimations et projections de population, 2015. Disponible à : <http://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/>
374. "Unemployment, total (% of total labor force)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS>; "Unemployment, youth total (% of total labor force ages 15-24) (modeled ILO estimate)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS>
375. "Youth literacy rate, population 15-24 years, both sexes (%)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.1524.LT.ZS>
376. "Plan Sénégal Émergent," Gouvernement du Sénégal, 2014. Disponible à : <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf>
377. Diané, Lanfia, "Migration au Sénégal : document thématique 2009." Organisation internationale pour les migrations, 2009. Disponible à : http://www.iomdakar.org/profiles/sites/default/files/migrations_regulieres_et_irregulieres_au_senegal_2009.pdf
378. Flynn, Daniel, "Weary of poverty, Senegalese migrants head for Europe," Reuters, 2015. Disponible à : <http://www.reuters.com/article/2015/04/24/us-europe-migrants-senegal-idUSKBN0NF16B20150424>
379. Entretien du WFDD avec Abbé Ambroise Tiné. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-abbe-ambroise-tine-secretary-general-of-caritas-senegal>
380. «Le Volet Humanitaire.» Asfiyahi, 2009. Disponible à : http://www.asfiyahi.org/Le-Volet-Humanitaire_a38.html
381. "'Fed Up' with corruption, rappers inspire a new generation to create a better Senegal." American Jewish World Service. Disponible à : <https://ajws.org/stories/yen-a-marre/>
382. Conversation du WFDD avec HAI Sénégal. Novembre 2015. Petit Mbao, Sénégal.
383. "Rapport d'activités 2014." HAI Sénégal, 2015.
384. Conversation du WFDD avec HAI Sénégal. Novembre 2015. Petit Mbao, Sénégal.
385. Entretien du WFDD avec l'Institution de bienfaisance islamique pour les orphelins au Sénégal. Août 2015. Dakar, Sénégal.
386. "Senegal." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.worldvision.org/our-impact/country-profiles/senegal>
387. "Who we are." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.worldvision.org/about-us/who-we-are>
388. Ibid
389. "How we work." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.worldvision.org/about-us/how-we-work>
390. "Rapport Annuel 2014." World Vision, 2014. Disponible à : <http://www.wvi.org/sites/default/files/WVS%20rapport%20annuel%202014.pdf>
391. "Child protection." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.worldvision.org/our-impact/child-protection>
392. "Senegal." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.worldvision.org/our-impact/country-profiles/senegal>
393. "World Vision Senegal launches a national project for child protection and participation." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.wvi.org/senegal/pressrelease/world-vision-senegal-launches-national-project-child-protection-and>
394. Ibid
395. "Ensuring protection and participation of children, especially the most vulnerable." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.wvi.org/senegal/gallery/ensuring-protection-and-participation-children-especially-most-vulnerable-2>
396. "World Vision signs first of its kind MoU with Senegal MPs to provide greater protection of children." World Vision, 2015. Disponible à : <http://www.wvi.org/senegal/article/world-vision-signs-first-its-kind-mou-senegal-mps-provide-greater-protection>
397. Ibid
398. "Global Gender Gap Report 2015 Rankings." Forum économique mondial, 2015. Disponible à : <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2015/rankings/>
399. Shell-Duncan, Bettina, Katherine Wander, Ylva Herlund, et Amadou Moreau. "Legislating Change? Responses to Criminalizing Female Genital Cutting in Senegal." *Law and Society Review* 47.4(2013): 803-835. Disponible à : http://tostan.org/sites/default/files/resources/legislatingchange2013_-_bettina_shell-duncan.pdf
400. "Senegal: Country Gender Profile." The Inter Africa Network For Women, Media, Gender Equity And Development (Famedev), Japan International Cooperation Agency (JICA), 2007.

401. Ibid
402. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2005. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR177/FR177.pdf>
403. "Senegal statistics." UNICEF, 2013. Disponible à : http://www.unicef.org/infobycountry/senegal_statistics.html
404. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
405. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
406. Gueye, Ndeye Sokhna "Mouvements Sociaux des femmes au Senegal." UNESCO, 2013.
407. Ibid
408. "FAFS - Fédération des Associations de Femmes Sénégalaises." Courants de Femmes, 2009. Disponible à : http://courantsdefemmes.free.fr/Assoces/Senegal/FAFS/fafs_senegal.html
409. Palmeri, Joelle. "Mouvements de femmes en Afrique: de l'institutionnalisation à la démocratie directe." 2013. Disponible à : <https://joellepalmieri.wordpress.com/2013/09/27/mouvements-de-femmes-en-afrique-de-l-institutionnalisation-a-la-democratie-directe-les-exemples-du-senegal-et-de-lafrique-du-sud-joelle-palmieri/>
410. Diouf, Adame, "CIPF: Awa Marie Coll Seck fait le point sur les avancées dans la prévalence contraceptive au Sénégal." Agence de Presse Sénégalaise, 2016. Disponible à : <http://www.aps.sn/actualites/societe/sante/article/cipf-awa-marie-coll-seck-donne-le-ton-sur-les-avancees-et-defis-du-relevement-de-la-prevalence-contraceptive-envoyee-speciale-adama-diouf-ly>
411. "Chapter IV: Human Rights." Recueil des traités des Nations Unies, 2016. Disponible à : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtsg_no=IV-8&chapter=4&lang=en
412. "LOI n° 2010-11 du 28 mai 2010." République du Sénégal Journal Officiel, 2010. Disponible à : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article8213>
413. "Proportion of seats held by women in national parliaments (%)." Banque mondiale, 2016. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS>
414. "Women in Senegal: Breaking the chains of silence and inequality." United Nations Office of the High Commissioner on Human Rights, 2015. Disponible à : <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=15857&LangID=E>
415. Conversation du WFDD avec une association féminine, confidentielle. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
416. "La situation actuelle des personnes homosexuelles: Senegal." La Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra, 2014. Disponible à : https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/didr_fiche_thematique_senegal_la_situation_actuelle_des_personnes_homosexuelles_ofpra_15.05.2015.pdf
417. "The Global Divide on Homosexuality." Pew Research Center, 2014. Disponible à : <http://www.pewglobal.org/files/2014/05/Pew-Global-Attitudes-Homosexuality-Report-REVISED-MAY-27-2014.pdf>
418. "La situation actuelle des personnes homosexuelles: Senegal." La Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra, 2014. Disponible à : https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/didr_fiche_thematique_senegal_la_situation_actuelle_des_personnes_homosexuelles_ofpra_15.05.2015.pdf. Traduction de l'auteur.
419. "Jamais l'homosexualité ne sera légalisée au Sénégal selon Macky Sall." PressAfrik, 2016. Disponible à : http://www.pressafrik.com/Jamais-l-homosexualite-ne-sera-legalisee-au-Senegal-selon-Macky-Sall_a146890.html
420. Broqua, Christophe. "Les pro, les anti et l'international : mobilisations autour de l'homosexualité en Afrique de l'Ouest." in *Collective Mobilisation in Africa: Enough is Enough*. Edité par Kadya Tall, Marie-Emmanuelle Pommerolle, et Michel Cahen, 183-204. Brill, 2015.
421. Augis, Erin "Dakar's Sunnite Women: The Dialectic of Submission and Defiance in a Globalizing City," dans *Tolerance, Democracy, and Sufis in Senegal*. Edité par Mamadou Diouf. Columbia University Press, 2013. 73-98.
422. Creevey, Lucy E. "The Impact of Islam on Women in Senegal." *The Journal of Developing Areas* 25.3(1991): 347-68. Disponible à : <http://www.jstor.org/stable/4191991>
423. "Employment to population ratio, 15+, female (%) (modeled ILO estimate)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.TOTL.SP.FE.ZS>
424. "Vulnerable employment, female (% of female employment)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.VULN.FE.ZS/countries/1W?display=default>
425. Ibid
426. "Employment to population ratio, 15+, female (%) (modeled ILO estimate)." Banque mondiale, 2013. Disponible à : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.TOTL.SP.FE.ZS>
427. Conversation du WFDD avec une association féminine, confidentielle. Mars 2015. Dakar, Sénégal.
428. "Senegal statistics." UNICEF, 2013. Disponible à : http://www.unicef.org/infobycountry/senegal_statistics.html
429. Malhotra, Anju. "The Causes, Consequences, and Solutions to Forced Child Marriage in the Developing World." ICRW, 2010. Disponible à : <http://www.icrw.org/files/images/Causes-Consequences-and-Solutions-to-Forced-Child-Marriage-Anju-Malhotra-7-15-2010.pdf>
430. "About AAII." African American Islamic Institute, 2008. Disponible à : http://aaii.info/?page_id=8
431. Entretien du WFDD avec le staff de l'AAII. Septembre 2015.
432. "Empowerment of Women." African American Islamic Institute, 2008. Disponible à : http://aaii.info/?page_id=15
433. "Health." African American Islamic Institute, 2008. Disponible à : http://aaii.info/?page_id=20
434. Ibid
435. Entretien du WFDD avec le staff de l'AAII. Septembre 2015.
436. "Empowerment of Women." African American Islamic Institute, 2008. Disponible à : http://aaii.info/?page_id=15
437. Entretien du WFDD avec le staff de l'AAII. Septembre 2015.
438. "Empowerment of Women." African American Islamic Institute, 2008. Disponible à : http://aaii.info/?page_id=15
439. Molloy, Aimee. *However Long the Night: Molly Melching's Journey to Help Millions of African Women and Girls Triumph*. HarperOne, 2014.
440. "Mission & History." Tostan, 2016. Disponible à : <http://www.tostan.org/about-us/mission-history>
441. "Awards & Recognition." Tostan, 2016. Disponible à : <http://www.tostan.org/about-us/awards-recognition>
442. "Impact Areas." Tostan, 2016. Disponible à : http://www.tostan.org/impact_areas
443. Entretien du WFDD avec Imam Mouhamed Cherif Diop. Juillet 2014. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-imam-mouhamed-cherif-diop-program-coordinator-at-tostan-senegal>
444. "Female Genital Cutting." Tostan, 2016. Disponible à : <http://www.tostan.org/female-genital-cutting>
445. "Tostan." American Jewish World Service, 2016. Disponible à : <https://ajws.org/stories/tostan/>

446. WFDD interview with Imam Mouhamed Cherif Diop. July 2014. Dakar, Senegal. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-imam-mouhamed-cherif-diop-program-coordinator-at-tostan-senegal>
447. "Program structure." Tostan, 2016. Disponible à : <http://www.tostan.org/tostan-model/community-empowerment-program/program-structure>
448. "Education." Tostan, 2016. Disponible à : <http://www.tostan.org/area-of-impact/education>
449. Entretien avec la présidente de l'AFID. June 2014. Dakar, Sénégal.
450. Voir aussi : "Senegal's Reproductive Health Challenge: Religious Dimensions and Engagement." WFDD, 2015. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/publications/senegal-s-reproductive-health-challenge-religious-dimensions-and-engagement>
451. "Addressing unmet need in West Africa." Marie Stopes International, 2014. Disponible à : https://mariestopes.org/sites/default/files/WA-Factsheet_AW_v2-FINAL.pdf
452. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2012. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR258/FR258.pdf>
453. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
454. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2014. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR305/FR305.pdf>
455. "Unmet need for family planning, total, percentage." l'ONU, Division de la statistique, Indicateurs des OMD, 2014. Disponible à : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/SeriesDetail.aspx?srid=764&crd=686>
456. Roudi-Fahimi, Farzaneh. "Islam and Family Planning." PRB, 2004. Disponible à : <http://www.prb.org/pdf04/islamfamilyplanning.pdf>
457. Entretiens du WFDD avec des chefs religieux. Juin 2014 et avril 2015. Dakar, Sénégal.
458. Entretiens du WFDD avec des agents de santé. Juin 2014. Diourbel, Sénégal.
459. "Plan d'action national de Planification Familiale 2012-2015." Ministère de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal, 2012. Disponible à : <http://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/senegal-plan-action-national-planification-familiale-2012-2015.pdf>
460. Diagne, Codou. "Sénégal: Planification familiale - L'Asbef implique les Imams dans la sensibilisation." Le Soleil, 2010. Disponible à : <http://fr.allafrica.com/stories/201010010430.html>; "L'islam autorise la planification familiale seulement en cas de nécessité (imam)." Seneweb, 2010. Disponible à : http://www.seneweb.com/news/Societe/l-islam-autorise-la-planification-familiale-seulement-en-cas-de-necessit-imam_n_35930.html
461. "Myth: family planning and religion don't mix." Marie Stopes International, 2014. Disponible à : <http://mariestopes.org/news/myth-family-planning-and-religion-dont-mix>
462. "Senegal." IntraHealth International, 2016. Disponible à : <http://www.intrahealth.org/page/senegal>
463. Entretien du WFDD avec Imam Ousmane Samb. Novembre 2014. Rabat, Maroc.
464. "Réseau islam et population, association musulmane de réflexion, d'éducation et de sensibilisation sur les problèmes de population." RIP.
465. Entretien du WFDD avec Imam Ousmane Samb. Novembre 2014. Rabat, Maroc.
466. "Réseau islam et population, association musulmane de réflexion, d'éducation et de sensibilisation sur les problèmes de population." RIP.
467. Entretien du WFDD avec Imam Ousmane Samb. Novembre 2014. Rabat, Maroc.
468. "La Declaration de politique de population à la lumière des enseignements islamiques." RIP, 1998.
469. "Aperçu issu." Initiative Sénégalaise de Santé Urbaine, 2015. Disponible à : <http://issu.sn/issu/apercu-issu/>
470. Tyson, Jeff. "Senegal's family planning challenge." Devex, 2015. Disponible à : <https://www.devex.com/news/senegal-s-family-planning-challenge-86009>
471. Entretien du WFDD avec Imam Ousmane Samb. Novembre 2014. Rabat, Maroc.
472. Voir aussi : "Engaging Faith Leaders in Senegal to Promote Women's and Family Health." WFDD, 2015. Disponible à : <http://repository.berkleycenter.georgetown.edu/150427/WFDDEngagingFaithLeadersSenegalPromoteWomensFamilyHealth.pdf>
473. Voir aussi : "Visit to Morocco by Senegalese Religious Leaders to Review Family Planning Activities." WFDD, 2014. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/events/visit-to-morocco-by-senegalese-religious-leaders-to-review-family-planning-activities>
474. Voir aussi : "L'Argumentaire Islamique sur l'Espace des Naissances." WFDD, 2015. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/publications/l-argumentaire-islamique-sur-l-espace-des-naissances>
475. "Global Study on Homicide 2013: Trends, Contexts, Data." Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), 2013.
476. "Tolerance and Tension: Islam and Christianity in Sub-Saharan Africa." Pew Forum of Religion & Public Life, 2010. Disponible à : <http://www.pewforum.org/files/2010/04/sub-saharan-africa-full-report.pdf>
477. "Latest Trends in Religious Restrictions and Hostilities." Pew Research Center, 2015. Disponible à : http://www.pewforum.org/files/2015/02/Restrictions2015_fullReport.pdf
478. Ibid
479. "Rapport International 2012 sur la liberté religieuse au Sénégal." U.S. Department of State, 2012. Disponible à : http://photos.state.gov/libraries/senegal/323264/pdf/irf2012sn_fr.pdf; "Rapport 2013 sur la Liberté de Religion dans le Monde : Sénégal." U.S. Department of State, 2013. Disponible à : <http://photos.state.gov/libraries/senegal/323264/pdf/senegal-religion-fr-final.pdf>
480. Ces informations sont basées sur des entretiens menés au Sénégal en février 2015 avec des pasteurs de l'Eglise Luthérienne du Sénégal.
481. Entretiens du WFDD avec Imam Oumar Diene. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-imam-oumar-diene-secretary-general-of-the-national-association-of-imams-and-ulemas-in-senegal>
482. Entretien du WFDD avec Frère Jean Marie Thior. Mars 2015. Dakar, Sénégal. Disponible à : <http://berkleycenter.georgetown.edu/interviews/a-discussion-with-brother-jean-marie-thior-national-secretary-of-the-national-office-of-catholic-teaching-of-senegal>; Ces informations sont basées sur des entretiens menés au Sénégal en février 2015 avec des pasteurs de l'Eglise Luthérienne du Sénégal et en août 2015 avec l'Institution de bienfaisance islamique pour les orphelins au Sénégal.
483. Evans, Martin. "Senegal: Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC)." Chatham House Africa Programme, 2014. Disponible à : http://www.geneva-academy.ch/RULAC/pdf_state/Martin-Evans.pdf
484. "Sénégal: Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS)." Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2012. Disponible à : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR258/FR258.pdf>
485. Fall, Aissatou. "Understanding the Casamance Conflict: A Background." Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre, 2010. Disponible à : www.kaiptc.org
486. "Armed Conflicts Report." Ploughshares, 2005. Disponible à : <http://www.justice.gov/sites/default/files/eoir/legacy/2014/02/25/Senegal.pdf>

487. Eriksson, Mikael et Roland Kostic. *Mediation and liberal Peacebuilding: Peace from the Ashes of War?* Routledge, 2013; “CRS in Senegal.” Catholic Relief Services, 2015. Disponible à : <http://www.crs.org/our-work-overseas/where-we-work/senegal>
488. “L’Imam Ratib de la capitale du Fouta-Djallon prie pour le Retour de la paix en Casamance.” APS, 2015. Disponible à : [http://www.aps.sn/actualites/societe/article/fin-du-jeun-a-kolda; “Paix en Casamance dans le sermon des Imams Lors de la Prière de la Korité.” Rewmi. Disponible à : \[http://www.rewmi.com/paix-en-casamance-dans-le-sermon-des-imams-lors-de-la-priere-de-la-korite_a66308.html\]\(http://www.rewmi.com/paix-en-casamance-dans-le-sermon-des-imams-lors-de-la-priere-de-la-korite_a66308.html\); “Des imams de Vélingara Ferlo prient pour la paix en Casamance.” Seneweb, 2014. Disponible à : \[http://www.seneweb.com/news/Societe/des-imams-de-velingara-ferlo-prient-pour-la-paix-en-casamance_n_115614.html\]\(http://www.seneweb.com/news/Societe/des-imams-de-velingara-ferlo-prient-pour-la-paix-en-casamance_n_115614.html\)](http://www.aps.sn/actualites/societe/article/fin-du-jeun-a-kolda;Paix%20en%20Cassamance%20dans%20le%20sermon%20des%20Imams%20Lors%20de%20la%20Pri%C3%A9e%20de%20la%20Korit%C3%A9)
489. Diallo, Ibrahima. “Musulmans et chrétiens prient ensemble pour la paix en Casamance.” Senepius, 2013. Disponible à : <http://www.senepius.com/article/musulmans-et-chretiens-prient-ensemble-pour-la-paix-en-casamance>
490. “Paix en Casamance dans le sermon des Imams Lors de la Prière de la Korité.” Rewmi. Disponible à : http://www.rewmi.com/paix-en-casamance-dans-le-sermon-des-imams-lors-de-la-priere-de-la-korite_a66308.html
491. Parmi lesquelles sont l’USAID et la Banque mondiale
492. Parmi lesquelles sont Sant’Egidio, American Jewish World Service et Catholic Relief Services
493. “Paix en Casamance : la médiation de Sant’Egidio continue. Approbation d’un document sur les questions humanitaires.” Sant’Egidio, 2014. Disponible à : <http://www.santegidio.org/pageID/3/langID/fr/itemID/9439/Paix-en-Casamance--la-mdiation-de-Sant-Egidio-continue-Approbation-d-un-document-sur-les-questions-humanitaires.html>
494. “Who we are.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : <https://ajws.org/who-we-are/>
495. Ibid, “What inspires us.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : <https://ajws.org/who-we-are/resources/what-inspires-us/>
496. “Who we are.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : <https://ajws.org/who-we-are/>
497. “What we do.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : <https://ajws.org/what-we-do/>
498. Entretien téléphonique du WFDD avec une représentante. Novembre 2015.
499. Ibid
500. “AJWS’s Contribution to the Peace Movement in Senegal.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : https://ajws.org/wp-content/uploads/2015/10/CaseStudy_Senegal_v20-lowres.pdf
501. AJWS. Case Study 2: AJWS’s contribution to the Peace movement in Senegal. 2015. Disponible à : https://ajws.org/wp-content/uploads/2015/10/CaseStudy_Senegal_v20-lowres.pdf
502. “Supporting Women Peacemakers in Casamance.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : <https://ajws.org/stories/usofoal/>
503. “Promoting Human Rights in Senegal.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : https://ajws-americanjewishwo.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2015/05/ajws_senegal_country_profile.pdf
504. Ibid
505. Entretien téléphonique du WFDD avec une représentante. Novembre 2015.
506. Ibid
507. “Senegal.” American Jewish World Service, 2015. Disponible à : <https://ajws.org/where-we-work/africa/senegal/>
508. “CRS in Senegal.” Catholic Relief Services, 2015. Disponible à : <http://www.crs.org/our-work-overseas/where-we-work/senegal>
509. “Mission Statement.” Catholic Relief Services, 2015. Disponible à : <http://www.crs.org/about/mission-statement/>
510. “Senegal Partners.” Catholic Relief Services, 2015. Disponible à : <http://www.crs.org/senegal/partners.cfm>
511. “Senegal.” Catholic Relief Services, 2015. Disponible à : <http://www.crs.org/our-work-overseas/where-we-work/senegal>
512. “SCOPE Annual Report- Fiscal Year 2014.” CRS, 2015.
513. Echange d’e-mails du WFDD avec CRS. Octobre 2015.
514. Ibid
515. “SCOPE Annual Report- Fiscal Year 2014.” CRS, 2015.
516. “The Church & Christian-Muslim Collaboration in West Africa – A CRS Perspective.” CRS, 2007. Disponible à : https://cpn.nd.edu/assets/16703/the_church_and_christian_muslim_collaboration_in_west_africa_a_crs_perspective_2_.pdf
517. “Statistics.” International Telecommunication Union, 2014. Disponible à : <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>
518. Pour des informations supplémentaires, voir Education and Vulnerability: The Case of the *Talibés* of Senegal. Disponible à : <http://berkeleycenter.georgetown.edu/publications/policy-brief-education-and-vulnerability-the-case-of-the-talibes-in-senegal>



BERKLEY CENTER

for Religion, Peace & World Affairs

GEORGETOWN UNIVERSITY



WORLD FAITHS
DEVELOPMENT
DIALOGUE

3307 M Street NW, Suite 200
Washington, DC 20007
berkeleycenter@georgetown.edu
202-687-5119
<http://berkeleycenter.georgetown.edu>

Mise en page par Ian Tice

Pour en savoir plus sur le projet de cartographie
de la religion et du développement au Sénégal,
veuillez consulter notre site web:
[http://berkeleycenter.georgetown.edu/subprojects/
country-mapping-senegal](http://berkeleycenter.georgetown.edu/subprojects/country-mapping-senegal)

